Conseil de développement



Enjeux actuels démocratie



ACTES DU FORUM DU 12 JUIN 2006



Les 10 ans du Conseil de développement de Nantes métropole

LA PLACE DES CITOYENS DANS LA VIE PUBLIQUE ENJEUX ACTUELS POUR LA DÉMOCRATIE

Actes du Forum national du 12 juin 2006

INTRODUCTION

Jean-Joseph Régent, président du Conseil de développement de Nantes Métropole

J'ai souhaité marquer les dix ans de l'origine du Conseil de développement par un grand débat public, avec l'objectif de faire apparaître l'effet en profondeur de l'initiative prise par Jean-Marc Ayrault en 1996. J'ai souhaité, à cette occasion, poser publiquement la question qui est au cœur des débats des conseils de développement : quelle place occupent les citoyens aujourd'hui dans la vie publique ?

En 1996, Jean-Marc Ayrault confie à l'un de ses proches la mission de me proposer de présider une conférence consultative de citoyens qu'il souhaite créer. C'était un projet d'entité non institutionnelle, rassemblant des représentants des associations civiles mais aussi de nombreuses personnes du monde associatif et quelques individus dits "qualifiés", pour donner un avis sur le projet de développement de la structure intercommunale qui était alors un district. Cette démarche était intitulée "Projet 2005", document consistant préparé par les services du district et de l'Agence d'urbanisme, à partir des orientations et des choix faits par les élus, dans le but d'afficher et de programmer les opérations à mener dans la décennie à venir.

Je n'étais pas familier de Jean-Marc Ayrault. Nos parcours très différents auraient pu nous conduire à nous opposer politiquement et la proposition a surpris nombre de citoyens avertis de la vie locale. Mon substantiel investissement personnel dans le développement de la ville et de l'estuaire de la Loire, au cours des vingt années précédentes, m'a cependant conduit à accepter cette proposition. Elle présentait des risques, mais une opportunité de raccorder mon action antérieure en contribuant aux grands choix pour l'avenir.

Mes demandes furent simples :

- la possibilité de coopter quelques personnalités qui œuvraient avec moi dans le groupe Kervégan, une sorte de think tank nantais que j'avais monté en 1997, pour favoriser son éthique de la discussion et de sa méthode de travail, afin d'assurer la qualité des productions à venir,
- la liberté de conduire nos travaux sans contraintes politiques.

 Nous sommes aisément et rapidement tombés d'accord sur ces bases.

 C'était, pour Jean-Marc Ayrault, un geste politique fort qui marquait un grand sens de l'anticipation. Il ouvrait le débat sur les choix de la cité à des non-élus, des citoyens sans contrôle politique, en leur assurant, contre l'avis de son opposition de l'époque et sous le regard parfois dubitatif de sa majorité, une grande liberté pour agir et formuler leurs analyses, le tout, bien sûr, sans offrir ni récompense ni rémunération.

L'expérience a réussi et la pertinence de l'avis sur le "Projet 2005" que nous avons remis a emporté la décision de nous pérenniser sous l'appellation de Conférence Consultative d'Agglomération, pour pouvoir ainsi nous consulter sur les projets à venir.

La loi Voynet de 1999, en créant les conseils de développement, est venue officialiser et renforcer cette démarche. Avec le temps et la pratique du travail en commun, s'est établie une éthique partagée du débat et de la discussion. Elle a permis que s'épanouisse, dans une très grande diversité d'individus, une sorte de communauté de travail ayant une homogénéité d'attitudes et d'analyses. Cela nous a donné une capacité à produire des réflexions élaborées sur le quotidien de notre territoire, mais aussi sur l'avenir de notre communauté de vie, en rappelant qu'elle est aussi celle de nos intérêts communs.

Nous sommes dans un monde en transformation rapide, par les effets très importants induits par l'apparition de nouveaux outils issus des progrès techniques. Ils modifient les notions de temps et de distance en entraînant des ruptures dans les modes de vie des générations. Ils entraînent, en conséquence naturelle, l'obsolescence des systèmes antérieurs qui organisaient la vie professionnelle et sociale. Ils mettent aussi en question l'organisation politique.

L'initiative qui fut prise ici, en 1996, a permis l'innovation dans la conduite des affaires collectives. Elle a accru la cohérence sociale, favorisé l'exploitation des ressources en expertise de la société civile et donné à la solidarité un contenu concret.

Après ce salut à l'initiateur, il convient d'ouvrir nos débats en lui donnant la parole.

Le pari de la démocratie participative à Nantes

Jean-Marc Ayrault, député-maire de Nantes, président de Nantes Métropole

Dans le titre qui a été donné par le Conseil de développement à mon intervention, "Le pari de la démocratie participative à Nantes", ce mot de "pari" m'a frappé. Au fond, la question qui est posée est celle-ci : est-ce vrai-

ment un pari, un risque d'informer les citoyens, de leur proposer des cadres, des lieux d'expression sur l'action publique locale, sur l'avenir de leur ville? Est-ce un risque de perdre quelque chose? En effet, lorsque l'on parle de "pari", on gagne ou on perd. Mais perdre quoi? Est-ce perdre le fil de son projet? Est-ce perdre la cohérence d'une action? Je pense tout à fait le contraire. L'échange, la confrontation, le débat d'idées sont indispensables à toute vie démocratique. Et même davantage: si, lorsqu'on a la responsabilité qui vous a été confiée par la démocratie élective, par le suffrage universel, on veut faire partager la vision que l'on a de l'avenir d'une ville, des moyens qu'on se propose d'utiliser pour lui donner un sens concret, cet échange a toutes chances d'enrichir le projet lui-même, d'améliorer sa formulation pour que le plus grand nombre puisse s'en saisir. C'est la perspective du projet partagé. C'est ma conviction.

Ma conviction est aussi que ce qui fait courir un risque, ce n'est pas de favoriser la démocratie participative, c'est de ne pas avoir de projet. Ce qui est important, c'est de savoir où l'on va. Ce qui est important, c'est d'avoir quelque chose à proposer au débat, en tout cas lorsqu'on en a la responsabilité. Si on donne du sens à l'action publique locale, si on est en capacité de mettre en évidence un lien de cohérence entre une décision donnée et le cap que l'on s'est fixé et que l'on a fait partager, je crois qu'on ne risque rien. Bien entendu, on risque d'être minoritaire sur son orientation, sur le choix que l'on propose. Mais cela, c'est la loi de la démocratie. Il faut en accepter d'abord le principe, ou bien on n'est pas un démocrate. L'expérience nous montre que ce risque d'être minoritaire, donc de perdre des élections, est infiniment plus important si l'on agit au coup par coup, ballotté entre des intérêts particuliers et des groupes de pression, forcément contradictoires, qui s'expriment sans fil conducteur ni principe d'action. On assiste alors à une sorte de délitement de l'action publique, qui devient alors illisible, qui

conduit au déclin et qui subit cette situation faute d'impulsion, de capacité à entraîner et à faire émerger les talents et à fédérer les énergies. Je crois que cette question est inhérente à toute démarche démocratique. Cela vaut sur le plan local, mais aussi à l'échelle d'un pays. Cela vaut aussi à l'échelle de l'Europe. À un moment, lorsque l'on ne perçoit plus le sens et que l'on n'est plus acteur ou codécideur, on décroche, on s'éloigne et la confiance disparaît. C'est cela le vrai risque pour moi. Il faut donc accepter de s'organiser en conséquence et ne pas considérer la démocratie participative comme un simple additif, un simple supplément d'âme, mais comme une composante essentielle d'un projet et d'une démarche.

Je ne vais pas vous relater tout mon engagement, qui m'a conduit, comme l'a rappelé Jean-Joseph Régent, à proposer, en 1995, au moment des élections municipales, la création de cette Conférence consultative d'agglomération, mais faire quelques brefs rappels. J'ai l'expérience d'une commune plus petite que Nantes : Saint-Herblain, 40 000 habitants. Mon élection, en 1977, a été le fruit d'un choix politique des citoyens, sur une liste de gauche face à une liste de droite. Mais il y avait aussi un fort engagement associatif, une forte mobilisation qui s'était exprimée à l'époque. Ces mouvements étaient plutôt organisés autour des différents centres socioculturels existant sur le territoire et cela avait joué un rôle dans la conquête du pouvoir, mais aussi ensuite, dans la pratique de son exercice. Très vite, nous basant sur l'expérience d'autres communes et d'autres municipalités venues avant nous, nous avons mis en place des offices municipaux, à la fois pour gérer mais aussi pour co-décider, avec des acteurs associatifs ou citoyens, des politiques publiques : politique de la jeunesse, du sport, des personnes âgées ou encore en faveur des personnes handicapées.

Lorsque je suis arrivé à Nantes, en 1989, j'ai voulu reproduire et étendre ce qui avait déjà été engagé et qui avait fonctionné. Cela me paraissait nécessaire pour garder le lien permanent avec les citoyens, ce lien de confiance, basé sur l'échange réciproque, et non pas simplement sur une parole officielle qui se délivre vers les habitants, les citoyens, les organismes. Une parole qui va dans les deux sens, c'est ce qui est important.

Entre 1989 et 2006, beaucoup de choses se sont produites, mais en ce qui me concerne je pense qu'il était nécessaire, d'abord, d'organiser la gestion municipale de Nantes, grande ville d'une autre dimension qu'une commune moyenne, où le contact direct est plus difficile, de telle sorte que tous les mécanismes de démocratie participative que l'on peut mettre en place puissent effectivement fonctionner. La question du rapport de l'autorité municipale, de l'autorité publique à la proximité, au vécu quotidien de citoyens, a été notre première préoccupation pour traiter ce sentiment d'éloignement qui fait qu'il y a une faible réactivité des services locaux aux demandes des habitants ou des citoyens, qu'elles soient individuelles ou collectives.

Nous avons commencé par le geste tout à fait symbolique d'installer, sur le territoire de Nantes, dix mairies annexes supplémentaires. Dans les articles de presse de l'époque, on pouvait lire : « Programme d'Ayrault : mairies annexes ! On est loin du compte ! » Je reconnais que depuis, très objectivement, les commentateurs ont évolué dans leur appréciation. Mais nous avions commencé par quelque chose de concret, de pratique, pour un rapport différent, un rapport de proximité sur ce qu'un service public doit faire pour être crédible, être plus efficace dans la mise en œuvre de ses missions. Un service public dont on a la charge et qui fonctionne mal, qui ne prend pas en compte la demande sociale, n'est pas crédible.

Nous avons également voulu, dès le départ, nous engager à fond dans ce que l'on a appelé alors le Développement social urbain (DSU), c'est-à-dire la politique de la ville. Nous avons mis en place des équipes de quartier que

nous avons nommées équipes DSQ (Développement social des quartiers) puis équipes DSU. Aujourd'hui, c'est désormais la Politique de la ville qui est la formule générale. Cela nous a permis d'expérimenter une pratique nouvelle de participation à l'élaboration des projets : réhabilitation du logement, restructuration de l'espace public, mise en œuvre de nouveaux équipements, amélioration du fonctionnement des services publics, politique de la jeunesse, du sport, de l'accès à l'emploi. Ces politiques sont toujours valables et il faut continuer à les développer. Ces équipes de quartier se sont généralisées sur l'ensemble de la ville, pour une pratique nouvelle de la mise en œuvre d'un projet urbain, d'un projet de quartier. Nous avons élargi cette expérience à l'échelle de toute la ville, en territorialisant, de façon systématique, l'ensemble des politiques publiques, par la division en onze grands secteurs de mise en œuvre de celles-ci, avec une équipe permanente de quartier pour chacun d'entre eux, permettant une transversalité.

À partir de là, nous avons créé des conseils de quartier, qu'on appelle des Comités consultatifs de quartier, représentant à la fois les habitants, les associations, mais aussi les services publics, qui dialoguent, qui se saisissent de toutes les questions et qui donnent lieu à des temps forts, une fois par trimestre. Ce sont les Carrefours des citoyens, qui comprennent une journée de terrain, un débat sur l'avenir du quartier, deux soirées thématiques, le mardi et le mercredi, et le jeudi un thème qui fait débat non seulement pour le quartier mais pour l'ensemble de la ville. L'expérience nous montre que c'est une voie intéressante, une voie exigeante et que de plus en plus d'habitants, notamment de nouveaux venus, viennent s'insérer. C'est pour eux l'occasion de trouver leur place dans la cité, d'être des acteurs du projet de leur ville et d'apporter leur vraie contribution.

C'est une expérience qui nous a conduits à aller plus loin, jusqu'à la création de la Conférence consultative d'agglomération, dont j'avais pris

l'engagement en 1995. Certes, dans les Comités consultatifs de quartier ou les Carrefours de citoyens, on ne parle pas que des problèmes du quartier, ce qui serait une vision limitée de la démocratie locale : on parle aussi des problèmes qui transcendent les quartiers, qui concernent l'ensemble de la communauté, l'ensemble de la ville. Mais il m'a paru nécessaire, au-delà de la vie quotidienne, d'aller plus loin et de mettre en place cette Conférence pour réfléchir à l'avenir et avoir une vision prospective des grands sujets qui concernent la vie future de la population.

Lorsque vous avez accepté de présider la Conférence consultative d'agglomération, Monsieur Régent, vous avez joué un rôle déterminant, et je tiens ici à vous rendre hommage. La manière dont vous avez assuré cette présidence, dont vous avez garanti l'indépendance, et donc la crédibilité et la pérennité, a compté beaucoup pour la suite. Notre première saisine consistait à recueillir votre avis sur le Projet 2005. À l'époque, nous n'avions pas de communauté urbaine : elle ne date que du 1er janvier 2001. Nous avions un District et nous souhaitions poser les problèmes à une échelle plus large que celle de la commune ou de l'agglomération : celle de l'ensemble de la métropole. Votre façon de pratiquer a fait que, lorsque la communauté urbaine est née, la transformation de cette Conférence consultative d'agglomération en Conseil de développement est apparue comme une évidence, et même comme une nécessité. Je tenais à le dire parce que les débats que vous avez maintenant vous permettent de réunir ce que j'appellerai les "forces vives", même si on ne trouve jamais le mot qui convient : on parle de société civile, mais lorsqu'on est élu, on est aussi issu de la société civile. C'est une distinction qui peut être discutable. Mais ne nous battons pas sur les mots : il y a ceux qui ont reçu le mandat du suffrage universel et il y a tous les autres, qui sont des citoyens à part entière, qu'ils aient ou non un engagement, et qui ont des idées, des propositions, qui peuvent faire des

contre-propositions, qui ont un rôle essentiel à jouer et qui le jouent. Et vous avez su les mobiliser dans la co-élaboration des politiques publiques.

Désormais, on ne vous saisit pas une fois de temps en temps sur tel ou tel sujet : vous vous autosaisissez aussi. Nous vous avons demandé votre avis sur la politique de l'habitat. L'intérêt de votre avis est qu'il ne porte pas uniquement sur une vision à court terme, par exemple sur un plan d'action de cinq ans, mais que vous l'insérez dans une vision plus prospective, plus large, que vous amenez dans le débat des éléments qui vont enrichir le plan d'actions lui-même. Pour le Plan de déplacements urbains, c'est sur des questions stratégiques que nous vous consultons et que vous nous donnez votre avis motivé. Il en va de même pour le Schéma directeur des transports collectifs, le Schéma de cohérence territoriale à l'échelle de la métropole, l'Agenda 21...

Plus récemment, le Conseil s'est exprimé sur un sujet qui ne rentre pas dans les compétences de Nantes Métropole, qui est la politique du sport. Parce que vous avez senti que ces questions du sport, de la santé, du rapport au corps et au bien-être étaient des questions très importantes, qui touchent les préoccupations des citoyens d'aujourd'hui, vous vous en êtes saisis. Vous avez analysé les choses, diagnostiqué, lancé quelques pistes. Je ne vous en ai pas encore parlé, Monsieur Régent, mais lorsque j'ai pris connaissance de votre rapport, il y a quelques jours, je me suis dit que c'était une base pour préparer la suite. La communauté urbaine de Nantes n'a pas cette compétence du sport ou des grands équipements sportifs. Elle pourrait parfaitement l'avoir. Vous avez apporté une contribution très riche à ce débat et, lorsque nous serons amenés à faire évoluer notre structure de coopération, c'est-à-dire à lui donner de nouvelles compétences transférées des communes, c'est une réflexion suffisamment en amont, suffisamment détachée d'intérêts partisans, qui ne peut que nous aider à prendre la bonne

décision. Je prends des exemples qui, certes, ont l'air consensuel. Peut-il y avoir des conflits ? Oui, il peut y en avoir. Ce ne sont pas les conflits qui, en soi, sont gênants. Ce qui est important, c'est de faire en sorte que l'on dépasse les limites de la démocratie participative, limites qui sont pour moi, à l'évidence, celles de la contradiction entre la demande immédiate des habitants et des citoyens et ce que l'on appelle l'intérêt général, dont personne n'a vraiment la légitimité pour le définir, j'en suis bien conscient. Mais à un moment, il faut bien arbitrer, il faut trancher. Pour cela, il faut que le débat soit assez élevé, distancié du quotidien. Cela vaut à la fois pour l'action politique et pour l'action de démocratie participative. Les comités de quartier ont leur intérêt, mais aussi leurs limites. Avoir un organisme suffisamment représentatif, divers, à la parole libre, à la réflexion exigeante comme un Conseil de développement ne peut qu'aider à élever le niveau du débat, non seulement pour les élus, mais aussi pour les citoyens euxmêmes.

En effet, vous avez la crédibilité de cette indépendance, de cette autonomie, qui fait que lorsque vous vous exprimez, vous le faites à la fois avec l'esprit de responsabilité d'un Conseil de développement, mais avec assez de hauteur de vue et de distance pour ne pas apparaître simplement comme le faire-valoir ou le porte-parole de l'autorité politique. Et cela est important, si l'on veut qu'il y ait une vraie confiance et une vraie crédibilité. Parce que dans l'hyper-proximité, l'on peut se perdre. Mais en même temps, dans l'éloignement à un niveau trop élevé, dans des débats trop théoriques, on peut aussi se perdre. La dialectique entre les deux est essentielle. Certes, on ne la trouve pas aisément. Cela demande un travail, une réflexion.

Vous avez choisi de consacrer cette après-midi à cette réflexion-là, à partir d'apports théoriques et des expériences des autres conseils de développement. Je crois que c'est une action utile et je vous en remercie.

REGARDS CROISÉS

Les débatteurs

Pierre Zémor, conseiller d'État, président de l'association Communication publique et de la Fédération européenne d'associations de communication publique (FEACP)

Je suis conseiller d'État et je préside une association qui s'occupe de la communication publique en tant qu'elle est relation des institutions avec les citoyens. J'ai eu l'occasion de présider, pendant quelques années, à la fois des commissions de concertation nationale et la Commission nationale du débat public. J'ai accepté avec grand intérêt d'apporter quelques éléments d'animation à cette réflexion, avec un certain nombre d'autres personnes qui ont examiné la question de la place du citoyen dans la vie publique. Quelle place lui donner dans la cité, dans les décisions prises en son nom, dans le fonctionnement de la démocratie ? C'est une question triviale, devant l'insatisfaction de nos concitoyens sur le fonctionnement politique de la démocratie. C'est une question posée ici de manière autorisée, car elle est venue de la part de ceux qui, comme Jean-Marc Ayrault et Jean-Joseph Régent, ont pris l'initiative, il y a dix ans, de concilier la quête de participa-

tion des citoyens avec la préparation des décisions concrètes d'une cité et d'une agglomération comme Nantes Métropole. Intuition qui permet d'essayer de pallier la coupure, voire la rupture entre les élites, les experts, les administrations, les politiques et la société dite "civile" (je partage les hésitations sémantiques de Jean-Marc Ayrault) sur le vécu dans les préoccupations quotidiennes des citoyens. C'est une question urgente, au regard des difficultés de la conduite de nos sociétés complexes, avec les faiblesses de l'expertise à éclairer la prospective des choix politiques, et des mauvaises appropriations sociales des projets, du fait du partage insatisfaisant de l'information et du savoir, qui autorise mal la participation, tout au long des processus de gouvernement ou de fabrication de la loi. Il existe des risques si l'on n'a pas des objectifs, nous disait Jean-Marc Ayrault, mais les jeux de rôle actuels de la représentation nationale, surtout des exécutifs, handicapent fortement la restauration d'une relation de confiance avec les citoyens par une communication authentique.

Pour aider à répondre à cette question, nous avons le concours de :

Roger Sue - Il a commencé sa carrière comme directeur de cabinet d'un député-maire (Laurent Fabius) dans une agglomération. Il a été directeur des études sociologiques à la Sofres, directeur de la communication dans un grand ministère, puis s'est dirigé vers l'enseignement : maître de conférences, puis professeur à la faculté des sciences humaines et sociales à l'Université de Paris V-Sorbonne. Il a notamment publié plusieurs livres sur un sujet qu'il aime traiter : La Société civile face au pouvoir et La Société contre elle-même.

Jean Viard - Il est sociologue, directeur de recherches au Cevipof (Centre d'études de la vie politique française), associé au CNRS. Il vient d'éditer un Éloge de la mobilité qui explique que la redistribution du temps nous pose maintenant des questions de manière différente. Jean Viard est aussi éditeur.

Olivier Mongin - Il est directeur de la revue Esprit. Essayiste, il s'exerce sur des sujets très variés comme le rire ou les violences. Il a un centre d'intérêt important, récent mais durable, qui est l'étude de la ville, ballottée dans les flux mondiaux et parfois éclatée.

Céline Braillon - C'est une militante associative, notamment au sein de l'Adels (Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale). Elle est appelée à y exercer d'importantes responsabilités. Professionnellement, elle est chargée de mission au Conseil national des villes. Elle nous dira ce qu'elle pense de l'ouverture participative de la décision vers les citoyens.

Richard Michel - II est journaliste, président de "La Chaîne parlementaire Assemblée nationale", que vous découvrez peu à peu et avec beaucoup d'intérêt grâce à la TNT. Il a fait un effort assez remarquable en termes de médias que l'on avait du mal à mettre en place en France. Au-delà du travail d'information et d'explication quasiment civique dans ses émissions, Richard Michel s'intéresse à la manière dont les médias devraient faire des places aux citoyens pour, peut-être, les rapprocher dans le débat public.

Introduction

Pierre Zemor

La participation civile, civique et électorale est conditionnée par l'information. De nombreuses études le montrent. Historiquement, culturellement, en France, l'information procède d'émetteurs au sommet que sont les institutions publiques et, par mimétisme, des pouvoirs de la presse. L'information est ainsi transcendante, sacrée, régalienne, d'État et elle doit porter la vérité. Elle est descendante, c'est-à-dire administrée, publiée,

octroyée, délivrée comme un produit fini, avec la tendance au secret sur le produit semi-fini, nous en savons quelque chose, après la commission d'Outreau. Elle est aussi condescendante : elle est le fait des grands corps de l'État, comme des journalistes d'ailleurs, qui sont enclins à ignorer le caractère actif du citoyen récepteur de l'information. La communication se développe alors en protestation et en contestation de la société civile face au pouvoir. En dépit d'être un échange d'informations nécessaire à son partage réel, la communication est stigmatisée en raison des déviances que l'on connaît : promotion publicitaire, dissociation de l'action et de la communication, propagande, manipulation médiatique, soit tout ce que l'on attribue à la "com". Alors qu'à l'évidence, l'information univoque gagne en qualité dans une communication honnête, authentique, respectueuse dans les deux sens, c'est-à-dire par le respect de l'autre, l'écoute, le dialogue. L'instruction ne permet d'approcher une vérité de portée collective que par le débat contradictoire.

Mais le devoir de communiquer des institutions publiques, certes d'exigence constitutionnelle, figure peu dans le droit de la communication. Je l'ai vérifié en présidant, dans l'année qui vient de s'écouler, un groupe de travail pour faire l'inventaire du droit de la communication et de sa codification, au Conseil d'État. La communication publique s'améliore par des efforts dans la pratique de mise à disposition des données publiques. Mais, par comparaison avec la diffusion de données publiques pratiquée en Europe du Nord ou en Amérique du Nord, nous sommes à un facteur cinq à dix fois moins développé sur ce plan-là pour la moyenne de l'Europe et encore plus en dessous de la moyenne en France.

La responsabilité de l'accès à l'information commence cependant à s'établir. Une récente ordonnance du 6 juin 2005 crée des responsabilités dans toute institution publique, dans toute commune, dans toute agglomé-

ration, de l'accès à l'information et de la diffusion des données publiques. On multiplie les consultations, on développe la concertation. Je ne reviendrai pas sur l'expérience que j'en ai, non seulement comme élu local pour avoir mené une rénovation urbaine en concertation permanente pendant une douzaine d'années, mais surtout en ayant présidé la Commission nationale du débat public. La concertation permet d'aller au-delà de la prise en compte de l'expertise qui s'essouffle. Je pourrais citer les propos de Jean-Marc Ayrault en 2002, à propos des conseils de développement : "Ce qui est important, c'est le mélange des expériences et des savoir-faire des citoyens, qui peut s'opérer ainsi et fournir aux décideurs des analyses et des perspectives". Je crois que l'on a trop longtemps ignoré l'expertise d'usage du citoyen. Par conséquent, la concertation ne consiste pas seulement à sacrifier à une bonne allure démocratique, c'est d'abord une condition de l'efficacité et de la solidité des décisions.

Ces rattrapages sont accélérés par la communication numérique qui fait rapidement le partage de l'information et incite à l'interactivité. Cette participation rentre peu à peu dans les mœurs, mais connaît des dévoiements. D'une manière générale, il y a les menaces de la démocratie d'opinion. Les élites, les experts, les sondages et la médiatisation pourraient se contenter de fonctionner en circuit fermé, en omettant la démocratie représentative qui se laisse parfois trop facilement oublier par sa pratique.

Il y a de mauvais usages de la démocratie directe : on consulte, mais on n'a peut-être pas la compétence pour consulter. Il faut avoir la responsabilité de l'action pour pouvoir consulter. Ou bien on consulte sans information et débat préalable suffisant : on dit généralement qu'il y a eu un bon débat à propos du référendum sur le traité constitutionnel européen. Le débat a été bon pendant deux ou trois mois, certes, mais pas à l'échelle des vingt ou trente ans d'informations non distribuées sur le sujet. Par conséquent, il ne

faut pas aller d'une manière trop hâtive vers une démocratie directe ou participative sans remplir un certain nombre de conditions. On voit que ces conditions ne sont pas remplies dans des débats publics promotionnels, sans intention d'infléchir la décision, dans des débats publics tronqués avec un déficit d'information récurrent, comme celui sur l'Europe, ou avec des concertations institutionnalisées qui créeraient des alibis alors que l'on ne pourrait pas se saisir de toutes les questions possibles ou les soumettre. C'est effectivement ce qui peut être évité à Nantes : un Conseil de développement peut se saisir de questions qui, après tout, ne lui sont pas immédiatement attribuées.

Comment faire pour que la démocratie participative soit mieux greffée à tous les niveaux de la démocratie représentative ?

Roger Sue est un expert de la citoyenneté dans son opposition de la société civile au pouvoir. Y a-t-il une actualité de la demande de participation des citoyens ?

Actualité de la citoyenneté

Roger Sue

Avant d'essayer de répondre sur l'actualité, puisqu'il a été dit que pour parler de la démocratie l'on commence par la citoyenneté, je voudrais mettre les choses dans le bon sens. De ce point de vue, la citoyenneté, c'est d'abord des citoyens et leur formation, mais ce n'est pas que cela. Si la citoyenneté est la participation à l'intérêt général, aux affaires publiques, elle est définie en même temps dans un rapport. De mon point de vue, la citoyenneté est un rapport entre le citoyen concret, l'individu concret, pour

reprendre une expression datant de la Révolution française, et le citoyen abstrait, celui qui fait partie d'une république, d'une démocratie, et qui est défini par des droits et des devoirs. La citoyenneté se situe, en quelque sorte, à l'intersection de ces deux mouvements du citoyen concret, pris dans ses propres affaires, mais qui cherche aussi à accéder à l'intérêt général et ce qui le définit par le haut ou, selon la distinction canonique entre le représentant et le représenté, de manière aussi bien concrète, par les élus, que de manière symbolique. C'est ce double mouvement qui, je crois, est le garant d'une bonne citoyenneté. Je fais cette introduction parce que je crois que prendre le problème sous cet angle permet d'éclairer la crise de la citoyenneté. Je voudrais maintenant dire deux mots sur cette crise générale de la citoyenneté.

Je parle de crise de la citoyenneté parce qu'à mon avis, elle se situe à l'intersection de deux courbes, mais qui sont de sens contraire, ne se rencontrent pas et qui posent problème. La première courbe se situe dans ce qui est qualifié de crise du politique, mais qui, au fond, est une sorte de reconversion des fonctions politiques. Je ne fais pas partie de ceux qui pensent que la classe politique, aujourd'hui, serait victime d'autisme ou qu'elle serait incompétente. Je crois même exactement le contraire. Je pense que nous avons, globalement, une classe politique plus formée, plus compétente, qui est à l'écoute de la société et je ne crois pas qu'il y ait des problèmes qui soient conjoncturels. La crise du politique est une crise véritablement structurelle, qui n'est d'ailleurs pas franco-française, même si la France l'accuse particulièrement.

À mon sens, cette crise répond à plusieurs choses. La première crise est évidemment une crise de la représentation, qui ne tient pas au politique luimême, qui, d'une certaine façon, cherche toujours à être au plus près de cette représentation. Elle tient à la révolution individualiste. Nous n'avons pas assez bien intégré le fait que nous étions entrés, selon le mot du sociologue Élias, dans une société d'individus, avec les conséquences que cela implique. Une société d'individus pose des problèmes de représentation incommensurables que nous n'avons pas réglés. Représenter des individus qui pensent qu'eux-mêmes sont seuls à pouvoir se représenter pose des problèmes à tous les niveaux, à tous les échelons de la représentation, y compris dans des organismes collectifs, qui ne sont pas des organismes politiques. Ce problème est un problème de fond, car il revient sur la question de la démocratie. Sieyès, à la Révolution française, qui avait cette idée de la démocratie qui avançait, avait eu ce mot historique : "La France ne sera pas une démocratie. Ce sera un régime représentatif". A l'époque, l'idée de la démocratie était ancrée dans le modèle athénien de la démocratie directe, cela reste une vieille histoire, une vieille musique, et la représentation était considérée comme un stade différent du régime démocratique.

Cette question de la représentation est posée et celle des modes de démultiplication de la représentation également. La démocratie de proximité est évidemment l'une des réponses fondamentales à cette crise. Ce n'est pas la seule. Le politique avait pour fonction essentielle d'anticiper l'avenir, ce qui a fait sa qualité et sa force. Si l'expression évoquant le "haut" et le "bas" a été reprise, c'est bien parce qu'elle avait une signification, même si aujourd'hui on en retourne le sens. Le haut et le bas voulaient bien dire quelque chose. Cela voulait dire que ceux qui avaient de la hauteur pouvaient voir plus loin. C'était même le sens de gouverner : lorsque l'on gouverne, il faut savoir ce qui va se passer, il faut anticiper l'avenir. Aujourd'hui, devant la complexité de ce qui se passe, anticiper l'avenir est une fonction beaucoup plus difficile à tenir, battue en brèche et ardue. Il y faut aussi du sens, comme l'a dit Jean-Marc Ayrault, et ce n'est pas si facile. Je pourrais dire d'ailleurs longuement, en battant ma propre coulpe, la responsabilité des

intellectuels sur le sens. Ceux qui sont chargés de donner du sens à la société, ce sont les intellectuels. La question de la crise peut aussi se poser de ce côté-là. Ce n'est pas l'objet de cette manifestation et je n'insisterai donc pas sur cet aspect. Mais cette crise de l'idéologie, que l'on renvoie au politique, est injuste, car il n'a jamais été du rôle du politique de faire de l'idéologie, mais plutôt d'accompagner des mouvements intellectuels en profondeur. Ces mouvements ne sont pas si clairs à décrypter par la classe politique.

Enfin il y a aussi, simplement, une crise de discours de la symbolique et de la cohésion sociale, qui était qu'au-delà de l'avenir il y avait aussi des récits. La mise en forme symbolique de la société, c'était le politique.

Je terminerai en évoquant aussi les fonctions gestionnaires du politique, avec la relocalisation et, en même temps, la délocalisation, pour parler simplement de ce double mouvement, qui fait qu'il y a véritablement des interrogations, non pas sur "la" politique, mais sur "le" politique. Je pense que c'est ce débat-là que la démocratie participative permet de poser : cette transformation du politique, et pas simplement de la politique, dans ses fonctions qui ont été celles qui lui ont assuré, finalement, l'essentiel de son rôle.

D'autre part, nous avons une société civile -puisque ce terme a été employé, reprenons celui-là- qui, effectivement, tarde à se structurer et qui n'est pas très aidée d'ailleurs dans sa structuration. Je ne vois pas beaucoup d'individus qui cherchent à provoquer une structuration de cette société civile, qui serait pourtant bien nécessaire. Il ne faut pas se méprendre sur ce que j'ai appelé la révolution individualiste. Elle est généralement présentée de manière simpliste, comme étant plutôt un repli sur soi, quelque chose qui irait contre la participation à des instances d'engagement. En réalité, comme le soulignent les documents du Conseil de développement de la

métropole nantaise, ce sont d'autres formes d'engagement qui se font jour. Mais il y a quelque chose de très profond dans cette révolution individualiste : lorsque des individus se prennent pour des individus, la notion d'égalité et de liberté n'a plus le même sens. Ils y croient vraiment. Lorsqu'on se prend pour un individu, on est nécessairement dans une relation égalitaire à l'autre, dans son principe. La révolution individualiste est une révolution de la liberté et de l'égalité. Je ne dis pas cela par rapport à 1789, qui était une révolution de la citoyenneté en général. À présent, nous venons sous une forme d'individualité qui est celle de la particularité et c'est elle qui déclenche une révolution égalitariste et libertaire.

Je crois qu'il y a une méprise totale sur la manière dont s'enregistre et se comprend, aujourd'hui, ce qu'Edgar Morin avait eu raison d'appeler une "révolution anthropolitique ". Il n'y a jamais eu de grande révolution politique sans qu'elle soit inscrite très profondément dans le lien social. La révolution aujourd'hui, est là, dans la transformation du lien social. Elle est dans cette révolution individualiste, pas simplement de l'individu, mais de ce que les sociologues appellent, avec une formule un peu facile, un "individu relationnel", c'est-à-dire un individu qui veut avant tout être reconnu. À l'occasion du centenaire de la loi de 1901 -certains ici y seront sensibles, puisque c'est la loi qui organise les associations-, il y a eu un mot important, celui de reconnaissance. Les individus veulent être entendus et reconnus pour ce qu'ils sont, pas uniquement dans une qualité de citoyenneté abstraite, mais pour ce qu'ils sont, à mi-chemin entre leur individualité et leur citoyenneté. C'est cela qui est beaucoup plus difficile à organiser.

Pour ma part, je crois que l'une des formes emblématiques qui représentent ce mouvement que je n'ai pas le temps de développer plus avant, est la figure de l'associationnisme, qui d'ailleurs ne se confond pas avec la loi de 1901, avec l'association. On a toujours confondu l'associationnisme et

l'association, mais ce sont deux choses différentes. Le lien d'association n'est pas réductible à la loi de 1901. C'est cela, fondamentalement, qui se produit. Mais évidemment, les formes de structuration de cela n'existent pas.

Nous avons donc, d'un côté, une perte en ligne des grandes fonctions du politique et, de l'autre côté, une société civile qui tarde à se structurer, à s'institutionnaliser, à dire quelque chose d'elle-même, à s'appliquer véritablement une expression directe. Il ne faut pas chercher plus loin le fait que nous soyons parfois dans des politiques -je me situe dans un cadre général, dans un mouvement que l'on pourrait appeler un retour sur des fonctions régaliennes du politique, car ce sont les fonctions qu'il peut le plus sûrement exercer aujourd'hui.

Je tenais à poser ce paysage plus global que celui qui tourne autour de la démocratie participative, parce je ne le crois pas dissociable de la problématique de la représentation. D'ailleurs, je n'ai jamais beaucoup aimé cette distinction entre représentation et participation, car dans la participation, il faut bien de la représentation. Même dans les associations, le moindre conseil a besoin de représentants. De l'autre côté, la représentation sans électeurs, ou avec un abstentionnisme énorme, est une représentation tronquée. Je n'aime donc pas cette définition et je crois que la démocratie tient par ces deux bouts.

Pour en venir aux réponses, la première s'institue dans cette proximité, dans les instances de démocratie locale : conseils de quartier, conseils de développement. Il faut bien dire que nous assistons, depuis une quinzaine d'années -la loi Voynet, d'ailleurs pousse dans le même sens- à un renouveau des pratiques locales. De ce point de vue, on ne peut que se féliciter. Mais cette démocratie de proximité a quelques limites. La première -cela ne vaut pas pour l'agglomération nantaise, qui a la chance, pour ses citoyens, d'être particulièrement avancée- est l'inégalité territoriale.

Ce sont les inégalités de pratiques : d'un côté, des pratiques qui frisent la démocratie directe, avec des associations, des élus, une démocratie procédurale très développée, et de l'autre côté, des pratiques très différentes. Bien voir les questions d'inégalités et de ruptures dans les territoires me paraît être un premier élément.

La deuxième question est liée à ce que je viens d'exposer : plus on pratique la démocratie locale, moins on comprend que la démocratie nationale ne lui ressemble pas. Il y a là un effet de bâton tordu, de contraste entre des pratiques locales extrêmement développées, où le citoyen est sollicité, et au niveau national, pour ne prendre que cet exemple, un parlement réduit à une chambre d'enregistrement. Quelle image cela véhicule-t-il ? Cela fait ressortir d'autant plus durement la crise du politique. Certains citoyens locaux, exerçant parfaitement leurs droits, ne trouvent pas, à d'autres niveaux, le moyen de s'exprimer. Cela vaut parfois pour des conseils qui ne sont pas toujours dans l'élection directe. Un certain nombre d'échelons territoriaux, en effet, sont dans des élections indirectes, ce qui n'est pas sans poser de questions.

La troisième limite est qu'il s'agit, pour le dire de manière caricaturale en si peu de temps, d'une politique de l'offre, une offre bienvenue. C'est-à-dire qu'il s'agit d'une politique qui vient de la part des élus. Et hommage doit être rendu à tous ceux qui œuvrent dans cette proposition politique, cette ouverture aux citoyens. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une politique de l'offre et que c'est une politique qui s'adresse aussi à un certain nombre de citoyens. Mais ces citoyens sont aussi les citoyens que vous êtes ici, des citoyens concernés. Autrement dit, ce n'est pas le conseil qui fait la citoyenneté, c'est plutôt la citoyenneté qui fait le conseil. De ce point de vue, il faut bien prendre conscience que tout le monde est concerné. Evidemment, cette démocratie participative s'adresse parfois plus aux uns

qu'aux autres. Cela ne retire absolument rien à la nécessité des procédures qui sont mises en place. J'en souligne simplement un certain nombre d'éléments. Je crois que l'élaboration de la citoyenneté ne se fait pas dans l'abstraction d'une démocratie procédurale et juridique. Le citoyen se forge dans le lien social, dans le quotidien, dans l'action quotidienne et dans ce que les sociologues appellent l'intersubjectivité, le rapport à l'autre.

Ce rapport à l'autre est un deuxième pilier, qui n'est d'ailleurs absolument pas substitutif, mais complémentaire de la démocratie de proximité ou de la démocratie participative. C'est la possibilité de recréer du lien et de l'organisation à travers, en particulier, le tissu des associations. Je fais partie de ceux qui nourrissent de grands espoirs du côté des associations, tout simplement parce qu'elles sont aujourd'hui les institutions qui sont les plus plébiscitées, et de très loin.

Les observations des sociologues montrent que, dans le hit-parade des valeurs sociales, tout de suite après la famille -qui l'emporte toujours, et haut la main, avec des sens très différents-, viennent les associations. Il y a là quelque chose qui parle, à l'imaginaire parfois plus qu'au réel : les dernières enquêtes du Credoc indiquent que 80 % des individus, d'une manière ou d'une autre, participent aux associations. On sait bien qu'en termes de participation active et citoyenne, nous sommes, en réalité, bien loin du compte.

D'ailleurs, il faudrait s'interroger sur ce point. Mais je crois qu'il faut développer tout autant cette démocratie intersubjective, qui peut faire vivre la démocratie procédurale. Et seules les associations peuvent y parvenir, ou au moins elles constituent aujourd'hui ce dont nous manquons le plus et qui ne peut pas être remplacé par la seule démocratie de proximité que sont les corps intermédiaires. Jamais nous n'avons eu autant de problèmes de distance entre le politique et le citoyen et jamais nous n'avons eu aussi peu de corps intermédiaires. Je crois que les corps intermédiaires, en

particulier les associations, peuvent jouer un rôle tout à fait essentiel, y compris sur un certain nombre de mesures concernant les associations ellesmêmes, mais jusqu'aux chambres parlementaires, c'est-à-dire jusqu'au Conseil économique et social qui serait un relais tout à fait naturel aux conseils de développement et à la démocratie participative. Ce projet avait d'ailleurs été initié par de Gaulle, mais mal lui en a pris de vouloir, à terme, substituer le Conseil économique et social au Sénat. Mais il y a là tout un terreau de réflexion sur la manière dont les forces vives, puisque c'est le mot de Jean-Marc Ayrault, pourraient s'exprimer à travers une démocratie que je qualifierais d'associationniste. Il est sûr que le Conseil économique et social, qui est la troisième chambre de la République, officiellement, pourrait jouer un rôle.

Puisque, sans le vouloir, j'ai évoqué la Révolution française, je conclurai d'un mot qui tourne autour du "contrat social" : on ne peut jamais véritablement dissocier la pratique locale démocratique de la citoyenneté. Et la citoyenneté ne se partage pas. On ne peut être simplement citoyen de sa commune et Jean-Joseph Régent le rappelle dans les travaux du Conseil de développement : la citoyenneté est une globalité, de l'individu planétaire à l'individu local, elle ne se partage pas. Nous sommes loin du compte. Dans ces valeurs universalistes qui étaient celles de la Révolution française, regardons ce qu'écrivait Jean-Jacques Rousseau dans ce petit livre qu'est le "Contrat social et "qui a fait la révolution intellectuelle avant que la Révolution tout court ne se fasse. Les révolutionnaires se promenaient dans la rue avec des citations du Contrat social et ce sont des mots d'ordre qui avaient une certaine qualité. Dans ce petit livre, Rousseau ne parlait que d'associations, il n'a jamais parlé d'autre chose que d'associations. Il disait : que vaudrait une association qui ne serait pas faite, d'abord, entre des individus libres et égaux, c'est-à-dire des individus associés?

Pierre Zémor

Est-ce que la participation est une offre plutôt qu'une demande ? Cela me semble très important. Autre question que nous adresserons aux présidents de conseils de développement : est-ce que le contrat social, dans son renouvellement du lien, correspond à une attente en phase avec le compromis social dans les conflits d'intérêts généraux ? Ces questions sont lourdes. Mais si, parmi les intervenants ou le public, certains ont des questions qui s'appliquent directement à ce qui a été dit, nous pouvons y consacrer quelques minutes, à condition que vous me laissiez le droit de remettre une question à plus tard si elle correspond à une autre intervention.

Question dans la salle :

N'y a-t'il pas une contradiction entre le retour de l'individualisme et l'associatif? Beaucoup de gens répugnent tout de même à s'engager dans des associations, par esprit individualiste.

Roger Sue

L'individu, en émergence à l'heure actuelle, est entièrement plongé dans l'univers communicationnel. Je vais prendre une image puisque l'on dit que l'individu est très tenté par le repli sur soi, ce qui me paraît être une phase antérieure de l'individu ou de l'individualité. Narcisse, qui se regarde et se contemple dans sa glace, a peu de chances de devenir un individu en étant narcissique. Comme le disaient d'autres avant moi, on n'est un individu que dans le regard des autres et qu'en multipliant les cercles sociaux. Je crois qu'aujourd'hui, tout montre que nous sommes dans cette phase que j'ai qualifiée, avec d'autres, d'individualisme relationnel. Je n'ai pas développé la métaphore d'Internet, mais c'est un mode d'expression et de communication qui est très proche de l'association, qui n'a pas de haut ni de bas, où

chaque point peut être l'interlocuteur. Ce n'est pas tout à fait l'effet du hasard. Je suis donc très confiant dans cet individu relationnel, même si je ne méconnais pas la question qui est posée derrière : les individus ne sont pas tous équipés culturellement de la même manière pour pouvoir répondre au défi de cette individualité et à la fameuse injonction nietzschéenne du "deviens toi-même". Devenir soi-même n'est pas si facile que cela, il y a des handicaps culturels.

Quant aux associations elles-mêmes, j'évoquais tout à l'heure l'imaginaire, mais nous pourrions parler beaucoup du concret et du réel, car il n'y a jamais eu une participation associative aussi massive. Contrairement à ce que l'on entend, les jeunes n'ont jamais été aussi investis dans les associations : ce n'est pas moi qui le dit, mais l'INSEE. Il y a des chiffres qui pourraient être supérieurs à ce qu'ils sont, mais qui témoignent d'une dynamique et d'un essor tout à fait vivant. Je parle là pour les organisations associatives, mais si nous prenions la forme associative dans un sens plus large, la plupart des mouvements sociaux, ceux que l'on appelle les grands mouvements citoyens, se sont organisés sur un mode associatif.

Pierre Zémor

Cette précision est un bon relais avec l'intervention de Jean Viard : le problème est peut-être celui du temps. Le lien associatif est-il institutionna-lisé ou pas ? Dans certaines associations, la crise réside dans l'institutionna-lisation, alors que l'on est dans une demande de rapidité, de relations ad hoc, parfois un peu éphémères.

Comment se redistribue le temps entre le travail, les loisirs, la vie collective ? Comment passe-t-on du "je" au "nous" ? Ce passage s'avère-t-il favorable ou pas à l'implication citoyenne ? A priori, on pourrait penser que dégager du temps libre peut viser du temps de solidarité, du temps collec-

tif, ce n'est pas forcément aussi simple. Jean Viard, le sous-titre de votre ouvrage Éloge de la mobilité pourrait-il être : "Réinvestissement possible dans le renouvellement du lien social" ?

Temps de la démocratie

Jean Viard

Renouvellement du lien social, certes, mais pas forcément du lien social collectif. Je vais essayer d'articuler mon propos avec trois séries de remarques. Je vais faire quelques constats et répondre à la question que vous posez sur le temps, mais aussi définir ce qu'est le territoire de la cité : dans une société où l'on se déplace autant, où fait-on cité ensemble ? Ce n'est pas vraiment évident et je finirai sur quelques axes de perspective.

Tout d'abord, il faut dire une chose : on fait de la politique de proximité, on décentralise, on constitue des conseils de développement, etc... L'abstention croît, les votes extrémistes se développent, en dépit de ce que nous avons tenté depuis vingt ans dans cette société -et ce n'est pas la seule- pour essayer de rapprocher le citoyen de la politique, pour essayer de recréer des solidarités : lorsqu'on a instauré les 35 heures on disait que les gens auraient plus de temps pour la sphère publique. C'était le débat de la coalition de l'Olivier, en Italie, la question de savoir quand on peut faire de la politique. Je ne dis pas que nous n'avons pas bien fait dans cette direction, mais je constate que l'abstention croît, que le zapping politique est devenu extrêmement fort et que les gens qui refusent les systèmes sont de plus en plus puissants dans notre société. Commençons donc par nous interroger, ne disons pas que c'est forcément lié. Aujourd'hui, ce que l'on entend, ce

sont des quêtes d'autorité, des débats sur un ordre juste, des discours de rupture. La scène politique est envahie par des mots qui ne sont pas forcément ceux que nous employons ici. Nous devons y être attentifs.

Un deuxième constat est que nous sortons fondamentalement du temps industriel, y compris en termes de valeurs et de grille de lecture de la société. Ainsi, le mot collectif n'est plus un mot qui nous organise énormément. Nous sommes beaucoup plus organisés par ce que j'appelle la "privatisation du lien social". Une grosse partie de la société est organisée dans des tribus, des touffes de relations, les noms que vous avez dans votre portable : ils ne sont pas forcément voisins, n'ont pas forcément le même métier, les mêmes pratiques sexuelles ou la même couleur de peau, mais ils font tribu et réseau. Mais il y en a qui sont en dehors de ce type de société, très profondément, très loin, y compris en dehors de la démocratie participative, voire en dehors de la démocratie tout court. Comment combiner tout cela? Il faut tenir compte de ce type de transformation.

J'aurais tendance à dire que le temps de la société industrielle, avec ses classes, ses collectifs, sa vision de la migration comme un mouvement qui mène d'un lieu à un autre où l'on se re-sédentarise, toutes ces choses sont grandement derrière nous, parce que nous sommes dans une société d'autonomie, d'individus acteurs. Mais cet individu acteur est d'abord acteur de lui-même, de ses réseaux, et il se retourne vers la sphère publique lorsque cela ne fonctionne pas. Il a un droit d'appel, ce qui nous pose de nouvelles questions, parce qu'il est dans cette logique de protestation. L'élu est tout de même là pour recevoir des tomates lorsque cela ne marche pas : c'est une de ses fonctions complètement centrales. Il faut que nous ayons cela en tête.

Il faut aussi s'interroger : qu'est-ce que la cité, en termes de territoire ? En effet, on a toujours fait de la politique par territoires, voire par classes sociales. Mais les classes sociales étaient aussi territorialisées : dans les banlieues rouges, les villages paysans, les quartiers bourgeois, mais aussi la patrie, la nation, les frontières. Tout cela permettait d'organiser du politique. Que faisons-nous de ces mots, dans une société où l'on fait 45 km par jour et par Français? Qu'est-ce que le territoire du voisin? Comment cela se définit-il? Dans une société où l'on change d'emploi tous les onze ans, qu'estce que le collègue de travail ? Comment gère-t-on ce genre de choses ? Sans même parler de ceux qui sont sans emploi. Comment ces continuités qui nous faisaient organiser notre imaginaire se défont-elles? Pour ceux qui travaillent, la durée légale du travail, en France, est de 67 000 heures pour avoir droit à la retraite. Votre espérance de vie est de 700 000 heures. Vous êtes donc dans une société où le temps légal de travail représente globalement 10 % de l'existence. Comment les valeurs du travail, la hiérarchie, le travail partagé, la solidarité devant l'effort se transmettent-elles, ou ne se transmettent pas, dans la société ? D'autant plus que le travail lui-même a changé en profondeur. Il y a également une chose que l'on ne peut pas éviter, même si je passerai rapidement : le modèle républicain français n'a-t-il pas fondamentalement été un modèle qui avait du mal avec la diversité ? Rappelezvous toujours que nous sommes le premier pays à avoir donné le droit de vote aux hommes, et le dernier pour les femmes. Nous sommes donc dans un modèle qui a une capacité extrêmement faible à penser la diversité, peut-être l'une des plus faibles des grandes démocraties. Tout ceci ne simplifie pas notre analyse.

Après ces remarques préliminaires, le deuxième élément fondamental est le rapport que nous avons au territoire et au temps. Pour donner quelques chiffres : 45 km par jour et par Français, contre 5 km dans les années 50. 5 km, c'était le parcours de l'ouvrier, du paysan, du bourgeois dans son quartier. C'est vrai depuis l'Antiquité et la civilisation grecque : la citoyenneté a

été bâtie sur cette proximité du territoire de la grande masse des gens, sauf les errants et les élites sociales, les très grandes élites et l'aristocratie. Mais la plus grande partie de la population était dans cette sédentarité du territoire partagé, ce qui est quelque chose d'essentiel.

48 % des Français rêvent de changer de région au moment de leur prise de retraite. Où sont les citoyens ? 65 % des gens partent en vacances. Et l'on peut multiplier ce genre de constats. Dans les régions du sud français, 60 % des adultes ne sont pas nés là. En Bretagne ou à Lyon, c'est l'inverse. Comment fonctionne-t-on dans des sociétés où les trajets des individus sont aussi bouleversés à l'intérieur même d'un seul pays comme le nôtre ? Nous sommes dans une société de trajets, beaucoup plus que dans une société sédentaire. Ces trajets, à la fois autonomisent l'individu et posent la question de ce qu'est la citoyenneté. Il y a une partie de la société qui est, soit hyper-sédentaire, soit re-sédentarisée par l'exclusion ou la vieillesse, avec 16 % des Français qui ne sont jamais partis en vacances. Au bout de la chaîne, nous avons donc de la sédentarité, mais qui est davantage de la mise en marge. Est-ce la base de la citoyenneté ? Je ne le pense pas. D'ailleurs, ce sont souvent des populations peu actives, extrêmement peu engagées dans le vote électoral. C'est un premier angle.

Deuxième angle : la place du travail, bien sûr. Nous travaillons pendant 10 % de notre existence, contre 40 % en 1900. Comme on dormait 40 % de son existence en 1900, les valeurs de la société politique et les valeurs du monde du travail, y compris la hiérarchie, les groupes sociaux, se superposaient très fortement avec la société. Ce n'est évidemment plus vrai dans le monde d'aujourd'hui. Au fond, on a privatisé le temps. C'est cela, le grand changement : votre temps est à vous. Sous la révolution industrielle, le temps était au travail. Napoléon avait eu cette phrase que j'aime beaucoup : "L'ouvrier peut travailler tous les jours, puisqu'il mange tous les jours". C'est

une très belle définition du lien direct entre travail et subsistance. Avant, le temps était à Dieu, comme il est encore à Dieu dans les trois quarts de la planète. Le temps s'étant privatisé, je décide moi-même ce que j'en fais, y compris si j'en donne une partie ou pas à l'espace public, à la citoyenneté -ce n'est pas une obligation-, y compris si j'en donne une part au travail et laquelle. Et en permanence, cela se renégocie. Il faut avoir conscience de ces deux changements de la société. On ne peut pas faire citoyenneté de la même manière quand le temps et l'espace ont été autant bouleversés. Une des grandes questions de notre société, lorsque l'on veut la penser, est de comprendre à quelle vitesse elle a changé. La première chose que l'on doit rénover est notre regard, notre culture, nos outils d'observation, parce que la société nous a en partie échappé.

Une fois ceci posé, que peut-on faire pour essayer d'avancer dans ce type de société? Tout d'abord, la regarder comme elle est, c'est-à-dire dans ses transformations, dans sa mobilité, dans le fait que, même dans la métropole nantaise, les gens se déplacent, sont extrêmement mobiles. Une grande partie des gens sont là parce que Nantes est à deux heures de Paris, d'autres sont nés là, d'autres sont venus parce c'est à côté de l'Atlantique, d'autres sont dans la connexion avec Saint-Nazaire. Vous avez quantité de trajets, de cheminements différents. Tout cela fait une espèce de mouvement, un nuage qui fait 30 ou 40 km de côté. L'on appelle cela une ville. Cela ne correspond pas au territoire du politique : c'est une sorte de nuage de vitalité. Ceci est déterminant. Et l'on doit y continuer à démocratiser cette masse d'individus. Par exemple, éduquer à la mobilité : 30 % des gens n'y sont pas encore entrés. Il faut les y faire entrer. Certains font 45 km, mais d'autres n'en font aucun. Les jeunes de certains lycées vont-ils ailleurs ? A-ton des politiques de mobilité dans l'éducation? Je ne le pense pas. Or, c'est absolument essentiel pour faire société ensemble. Dans les sociétés sédentaires, on faisait société par la sédentarité. Il faut inventer des façons de faire société dans les systèmes de mobilité, qui sont notre mode de vie aujourd'hui.

La deuxième chose est que dans cette société en forme de nuage, il faut restaurer la lisibilité de la chose publique et son autorité de décision. Il faut discuter, négocier, écouter et ensuite décider. Et je ne pense pas qu'il faille donner le pouvoir aux personnes retraitées et aux bacs + 6 qui ont tendance, dans cette société, à devenir l'ensemble des systèmes de la décision publique. Et je le dis très tranquillement : je pense que l'on a beaucoup enrichi la démocratie avec le débat, mais ne soyons pas naïfs sur les milieux sociaux qui y ont accédé.

Comment, dans une société d'éducation de masse, profite-t-on de cette richesse pour que le politique ait un autre rapport, parce que l'autorité n'est plus un donné, mais en permanence un construit ? Ce que l'on dit tous les jours pour les enseignants vaut pour les élus comme pour les policiers. Il y a une reconstruction continuelle de la légitimité dans ce type de société. Cela repose la question de la qualité du pouvoir, et c'est là l'aspect positif de ce dont nous parlons, ce qui évolue : un animateur qui décide, dans une société en mouvement extrêmement rapide. Mais en même temps, gardons l'idée que la démocratie est quelque chose que nous devrions multiplier.

Le politique, le fait de voter, construit le lien social. Je suis pour qu'il y ait 50 000 communes, dans ce pays. Ce que l'on a fait à Nantes, en multipliant les mairies de quartier, est très bien. Il y a différents niveaux dans la décision publique : le niveau mondial et européen. Comment faire humanité ensemble sur une toute petite planète à risque écologique majeur. C'est le grand niveau d'interrogation de nos sociétés. Ensuite, il y a un autre niveau, celui de l'hyper-proximité : le couple mon quartier/ma ville, c'est-à-dire là où mon enfant va à l'école, où ma femme veut sortir le soir mais n'ose

pas, où j'ai un espace de travail. Mais il est clair que, dans le monde rural, il y a 36 000 villages, mon quartier est très politique, et le pays et l'agglomération sont émergents. À l'intérieur de la cité, c'est l'inverse. Pour une raison que j'ignore totalement, il n'a pas été décidé que la commune était une fédération élective. Dans une quantité de banlieues, s'il y avait un maire, un conseil municipal tous les 30 000 ou 40 000 habitants, des majorettes, des pompiers, la situation politique serait très différente et d'ailleurs, la couleur des élus aussi. Faire descendre la démocratie dans le territoire, faire des communes de proximité, fédérées dans des villes, c'est l'autre bout de la chaîne sur laquelle on doit travailler. Il ne suffit pas de consulter : il faut accepter que la diversité culturelle rentre dans les cadrages du politique.

Nous sommes dans un nouvel âge du politique. Le mondial et le local sont en couple partout, ce n'est pas original : tout le monde le dit. La vraie citoyenneté, aujourd'hui, est planétaire. Notre vraie interrogation est de savoir si la planète va durer, s'il y a du court terme et du long terme. On sait que les politiques, pour l'instant, ne maîtrisent pas cet échelon essentiel de la citoyenneté. De ce fait, nous doutons du politique. Tout cela est tout à fait cohérent. Il faut donc essayer de le recharger en comprenant que l'on est face à des gens hyper mobiles, dans un territoire mal structuré par l'histoire, parce que l'inégalité démocratique y est extraordinaire : il y a des gens qui ont un élu pour 55 personnes, et d'autres un pour 100 000, dans la même démocratie. Ils ne peuvent donc pas être tout à fait dans le même système et les mêmes outils.

Ne "boboïsons" pas la décision publique, soyons très attentifs, à la fois à augmenter l'intelligence des processus et, en même temps, au fait que le plus faible, le plus fragile, celui qui ne s'exprime pas, qui souvent ne va d'ailleurs même pas voter, est mis parfois sur le côté par nos processus complexes. Ainsi, commune et département sont certainement les deux mots

les plus importants des gens les plus fragiles et les moins éduqués. Je ne défends pas le département dans son découpage, mais surtout ne touchons pas à ces objets territoriaux symboliques qui permettent aux plus faibles d'entrer dans la démocratie. Veillons à ne pas faire une démocratie des élites mobiles -ce serait extrêmement dangereux- et enrichissons le débat avec nos différents savoir-faire, acceptons d'expérimenter, tout en reconstruisant des légitimités lisibles. Dans cette société, la décision publique n'est plus suffisamment lisible, c'est un énorme manque, et le besoin d'autorité que l'on entend ailleurs, nous en avons aussi besoin dans cette sphère-là.

Pierre Zémor

Je ne sais pas si les applaudissements visent à saluer votre lucidité, mais vos propos n'encouragent pas à l'optimisme. Cette réappropriation individuelle du lien social se fait très peu au service d'un collectif qui n'a plus de sens, si ce n'est dans la toute proximité, parce qu'on peut l'incarner et le vivre dans une relation que l'on choisit avec un petit groupe, et à l'endroit où l'on peut donner du sens, c'est-à-dire à l'échelle planétaire. Entre les deux, le compromis social, la gouvernance, l'arbitrage dans la conduite des affaires du pays, cela n'a pas beaucoup de place.

Jean Viard

Je vous rappelle les propos de Jaurès : "Chaque pas vers l'individualisme me rapproche du socialisme". Et Henri Mendras disait, avant de mourir, que dans notre société, nous vivons presque le message du Christ réalisé. Cela veut dire que cette société d'autonomie de l'individu est une extraordinaire société de liberté pour les deux tiers d'entre nous, qui en profitons positivement. J'attire toujours l'attention sur le tiers absent, mais c'est une société du bonheur individuel. Individuel ne veut pas dire tout seul, mais dans des réseaux. Pour donner un exemple simple, nous faisons en moyenne 6 000 fois l'amour dans notre vie, alors que nos grands-parents le faisaient 1 500 fois. Tout ne va donc pas plus mal. Nous passons beaucoup plus de temps avec nos enfants, plus de temps à voyager. Comprenons bien que cette société est extrêmement riche. Mais deux questions doivent être posées : comment démocratise-t-on le tiers restant et comment, ensuite, refaire société ensemble? Cette deuxième question est importante. Cela ne signifie pas que l'on retourne au collectif. Pourquoi retourner au collectif? Les gens en sont partis. Ils ont quitté les campagnes parce que le village induisait un contrôle social terrible. Et avec la Maison du peuple, une classe sociale, dans un quartier rouge, est aussi extrêmement contrôlée. Ne rêvons pas à un tel retour. Disons-nous qu'avec cet individu autonomisé, enrichi et en même temps fragilisé, qui construit d'abord une société du cerveau, nous avons à réinventer la cité. Il n'est pas tragique de se dire qu'on l'a perdue, mais il faut la réinventer.

Question dans la salle : **Annick Vidal**, Conseil de développement de Nantes

J'exprime mon accord avec Jean Viard. Je vis actuellement la réappropriation du lien social, dans un quartier où je suis militante associative. Que font les organisations institutionnelles, associatives ou d'État, pour prendre en compte, précisément, ce que les individus et les habitants demandent ? Ils se construisent sur un objectif, ils réussissent et ils attendent des élus et de l'institution qu'ils prennent en compte leur participation, parce qu'ils ont aussi des projets. Comment l'institution va-t-elle réagir ?

Question dans la salle : Gilles Verpraet, chercheur (CNRS / Grass)

Jean Viard remarquait que le temps de travail était de 40 % dans les années 50 et de 10 % aujourd'hui. Le côté structurant du travail, du côté de

la société civile, du côté démocratique, s'affaiblit donc, pas seulement à travers le chômage, mais en raison d'un temps de travail diminué. On nous démontre qu'il y a d'autres cercles de participation : la famille, les loisirs, les sports, mais ces cercles ne sont pas forcément convergents, ne font pas médiation vers l'intérêt général. Le politique peut s'appuyer en partie sur le travail, mais avec le risque de chômage, il fait de la médiation sur l'exclusion tous les jours. Sinon, il est sur des cercles sociaux un peu glissants. Ma question au politique porte sur la façon dont il peut réintégrer ces cercles et faire démocratie concrète et démocratie générale.

Jean Viard

Pour commencer, je ne sais pas qui parle au nom de l'habitant. Il faut toujours d'abord se dire cela.

Pierre Zémor

Vous avez là une parole d'habitant.

Jean Viard

Je parle d'habitants parmi d'autres. Personne ne représente la parole des habitants. Et lorsqu'on suit des processus de démocratie participative - ce qui m'est arrivé à Paris et dans d'autres endroits- ou lorsqu'on fait des processus de décision publique -j'ai par exemple suivi des lignes EDF-, on sait très bien face à quoi l'on est : un tissu organisé, légitime, partiel, qui est enrichi de la discussion. Mais ce n'est pas la parole de l'habitant. À un moment, la parole de l'habitant c'est le vote. C'est bien pour cela qu'il y a des élections. Personne, à proprement parler, n'a la légitimité de participer. Cependant, quand il y a 30 ou 40 % de gens qui participent, l'élu est le plus légitime parmi les illégitimes, si l'on peut le dire comme cela.

Pour la seconde question, il ne faut pas mélanger la nouvelle place du travail et le chômage. Le chômage représente 1,2 % du temps collectif. C'est beaucoup, mais le travail en représente 12 %. Si l'on prend le temps de tous les Français en 2006, 12 % de ce temps vécu en France aura été travaillé.

Certes, le chômage est un enjeu, mais l'enjeu essentiel réside dans le fait que, dans la nouvelle organisation du temps, la secondarisation de la place du travail n'est pas due d'abord au chômage mais au fait que, dans la vie des individus, le temps gagné par rapport à 1900, où l'on vivait 500 000 heures, contre 700 000 heures aujourd'hui, se partage ainsi : deux tiers de cimetière et un tiers de réduction du temps de travail. C'est donc un bénéfice. Il faut avoir cela à l'esprit pour se rendre compte que les choses ne se défont pas : c'est le temps qui explose.

Cela veut dire, pour moi, que les valeurs du travail sont coproductrices des valeurs de la société. Elles ne sont plus dominantes, comme elles l'ont été au XIXe siècle. Les valeurs du travail coproduisent la société avec les valeurs du temps libre, ces dernières étant des valeurs d'acteur, parce que les gens auto-organisent leur temps libre : 70 % des gens partent en vacances tout seuls, passent du temps avec des amis, jardinent, etc...

Certes, la publicité, les injonctions économiques l'y incitent, mais fondamentalement, le temps libre est auto-organisé. Il est donc en concurrence avec le travail qui est, lui, dans une autre logique.

Nos sociétés sont en train d'hésiter entre ces deux modèles. Je pense qu'il y a là un sujet de débat et je crois que nous irons vers ces sociétés où il y a deux systèmes de valeurs -et tant mieux-, l'un sur l'individu et l'autre sur le collectif. Comment les réunir pour faire citoyenneté? Les générations suivantes ont un gros travail à faire.

Pierre Zémor

Sans aller à l'image simpliste de l'intérêt général, vous dites tout de même qu'il y aura des intérêts généraux faisant société qui seront conflictuels, et que c'est à ce niveau qu'il faut trouver un arbitrage, une participation. Vous avez aussi dit tout à l'heure que ce qui valait sous la révolution industrielle était terminé : le fonctionnalisme, Ford et Le Corbusier.

Jean Viard

C'était pour faire une transition vers la ville.

Pierre Zémor

La ville, qui nous disait comment l'on distribue la parole, les intérêts, est un lieu privilégié d'échanges, de participation. La ville, dont Olivier Mongin nous dit qu'aujourd'hui, elle est hypertrophiée, éclatée, ballottée sur des flux mondiaux d'information. Est-ce rédhibitoire pour l'ancrage urbain du dialoque, qui a tout de même beaucoup fait pour la démocratie ?

Lieux urbains du débat

Olivier Mongin, directeur de la revue Esprit

Dans le sillage de Jean Viard, je voudrais dire que la sortie de la société industrielle, lente et très différenciée en fonction des métropoles, des friches, en France ou en Europe, nous sort d'un monde où le conflit était organisé autour du travail (capital travail) pour entrer dans un monde où la question du rapport au territoire devient de plus en plus importante. Cela peut donner des conflits, assumés ou non, nous l'avons vu avec les banlieues.

Pour le dire encore autrement, on voit très bien qu'il y a une dizaine d'années, nous aurions eu des débats sur les inégalités régionales, alors qu'aujourd'hui, les débats sur le territoire sont de plus en plus organisés autour du local. Je tourne autour d'une question, et cela fera écho à ce que disait Jean Viard : dès lors que l'on admet que nous sommes dans un monde post-urbain, c'est-à-dire que nous ne sommes plus dans le monde de la ville d'hier -que l'on a tendance à survaloriser et pas nécessairement à tort- est-ce que l'expérience urbaine d'hier a encore quelque chose à nous dire ? J'évoquerai un livre écrit par Julien Gracq sur votre ville de Nantes, et qui est pour moi une bible : La Forme d'une ville. Il permet de parfaitement comprendre ce qu'est un rapport à la cité territoriale.

Le problème est-il de dire : où est le bon urbanisme, dans la bonne vieille tradition utopique de Le Corbusier, voire de Thomas More ? Est-ce la bonne architecture ? Vous connaissez tous nos bons architectes, et l'on sait que les maires adorent avoir la signature d'un bon architecte. Ou le problème est-il de savoir ce que l'on veut faire lorsque l'on est décideur, associatif, dès lors que l'on touche à l'expérience urbaine ? Je vais reprendre autrement la question précédente. Ce qui m'intéresse c'est de relire, dans un monde qui est mondialisé, ce que nous a apporté l'expérience urbaine pour se demander comment on peut, aujourd'hui, recréer des lieux. Cela veut dire être capable de recréer des limites, dans un monde où l'urbain, justement, est généralisé, illimité -c'est la conception de Koolhaas-.

Revenons donc sur l'expérience urbaine, mais dans un contexte qui est celui de la mondialisation territoriale, en écho à ce qui a déjà été dit et à quoi j'adhère entièrement. En effet, la mondialisation ne touche pas seulement l'économie : c'est une reconfiguration territoriale qui, aujourd'hui, réorganise, selon des intensités différentes, de manière différente, à peu près tous les pays de la planète. Globalement, que donne la mondialisation, c'est-à-

dire la dissémination ? Cela donne de la fragmentation. Je doute que quelqu'un puisse prouver qu'il n'y a pas aujourd'hui une tendance lourde à la fragmentation territoriale, où que ce soit et même ici à Nantes, alors que l'on sait que nous sommes dans une métropole assez organisée autour de la solidarité.

Il y a aussi une tendance à la privatisation -elle a été évoquée par Jean Viard- mais il faut y venir dans le débat : nous allons parler d'espace public. Ce n'est pas nouveau. Cela date d'Haussmann, du moment où la circulation a pris le dessus sur l'espace de contact, l'espace de la rue, dont on rêve une fois de plus. Moi aussi, je suis associatif : nous nous faisons tous plaisir avec le mot "espace public". Essayons de voir si nous ne sommes pas, tout de même, dans une phase de privatisation de l'espace public. Nous avons mille dossiers sur ces questions. Certains discours administratifs nous présentent des espaces publics selon le modèle du "shopping mall ": l'espace public est de plus en plus le grand magasin cher à David Mangin, qui a écrit La Ville franchisée, c'est-à-dire cette ville que l'on rencontre même à Nantes, juste à la bordure, à la périphérie : c'est l'espace du commerce en voie de devenir l'espace public.

Expérience urbaine : l'époque est à la mondialisation. Et n'oublions pas que la mondialisation territoriale est une double tendance -je ne parle que de tendance- surtout en la matière : il faut revenir à chaque cas singulier, c'est le problème de l'urbain. Cette double tendance est au dépli : c'est "l'urban sprawl", c'est-à-dire l'extension territoriale, la périphérie qui s'allonge de plus en plus. Ce n'est pas identique partout, ni aux États-Unis, ni en Europe. Il reste que cette tendance au dépli, c'est-à-dire à l'extension, à la périphérisation, s'accompagne d'une tendance au repli. L'un des modèles mondiaux, aujourd'hui, n'est pas seulement la "ghettoed community" dont il est question partout, ce sont les enclaves résidentielles, les villes fermées.

Nous avons des éléments, des données, des chiffres qui montrent que c'est une tendance lourde. Et ne nous trompons pas à ce sujet : effectivement, même là où il y a extension territoriale, nous avons des modèles démocratiques qui sont parfaitement intéressants. Mais vous pouvez être démocrate et non solidaire. C'est ce que l'on appelle, aux États-Unis, la "Los Angelization" : là où il y a des périphéries qui s'étendent à l'infini, un groupe de citoyens peut organiser un référendum et décider de créer une entité territoriale. Au nom de quoi ? Pour se déso- lidariser du reste de l'ensemble et donc ne plus partager les risques. Ceci est très important, parce que lorsque l'on dit démocratie toute la journée, nous avons là affaire à un mouvement typiquement démocratique : ce sont des gens qui, au nom de la souveraineté populaire, se sont réunis pour créer une entité territoriale qui se dissocie de son environnement.

Tout comme nous avons dit qu'il fallait faire attention au mouvement de privatisation de l'espace public, il faut, de la même manière, faire attention au mouvement que peut engendrer la démocratie : on peut créer aujourd'hui -c'est la tendance lourde- des démocraties de l'entre-soi. Nous sommes au-delà du débat sur l'individualisme.

Telles sont les tendances lourdes. Faut-il renoncer pour autant à ce que peut nous apporter l'expérience urbaine dans toute cette tradition européenne que nous avons connue, en France et ailleurs ? Je pense que la grande tradition urbaine européenne est d'abord politique. La priorité est le politique. Où y a-t-il aujourd'hui de la "casse" urbaine ? Comme le disent un certain nombre de chercheurs, et Koolhaas le premier, c'est là où le politique a démissionné. Nous sommes dans des pays où le politique n'a pas encore démissionné. Si c'était le cas, nous ne serions pas là. Là où il n'y a plus de politique, ce n'est pas un problème de plan d'urbanisme : il n'y a même plus de possibilité de vivre dans un territoire. C'est la déterritorialisation poussée

à son comble. Quantité de travaux d'anthropologues, très remarquables, qui portent notamment sur Kinshasa, montrent ce qu'il advient d'un monde où la politique urbaine est complètement absente et casse l'individu.

La politique est prioritaire. Nous avons tout à l'heure évoqué la "polis" grecque, nous avons d'ailleurs aussi évoqué la citoyenneté mondiale, qui est virtuelle et qui n'est pas ancrée dans un territoire. N'oublions jamais que les Grecs parlaient de démocratie dans un monde qui n'avait pas besoin, dans un premier temps, de s'inscrire dans un territoire. Participer à la polis grecque, c'était être membre d'un ensemble qui n'avait pas besoin d'être marqué géographiquement, et cela jusqu'à la réforme de Clisthène. J'insiste sur ce point, avant d'en venir à Julien Gracq et de rappeler ce qui peut nous aider à comprendre les éléments forts de l'expérience urbaine et qu'il faut retrouver, dans un contexte qui n'est pas celui de la ville traditionnelle. Mais je pense qu'il y a cependant beaucoup à gagner à rappeler un certain nombre de choses.

J'insiste sur le fait que les Grecs n'avaient pas besoin de territoire. Levy-Strauss dit très souvent que la ville, c'est autant du mental que du bâti. Il faut cesser d'avoir un discours qui ne nous parle qu'administration, architectes, urbanisme, qui ne nous parle que du bâti. La ville, c'est de l'imaginaire. Si vous n'avez plus un imaginaire urbain, vous ne faites plus partie d'un lieu.

Nous avons beaucoup de travaux de sociologues sur les grandes villes dures : Mexico, Le Caire. À quel moment dis-je que je suis d'une ville, et à quel moment n'en suis-je pas ?

Aujourd'hui, l'imaginaire urbain, qui fait qu'on a envie de s'investir, de s'impliquer, de participer, à quel niveau se joue-t-il ? Un géographe que j'aime bien, Michel Lussault à Tours, dit que l'intercommunalité, c'est très bien mais cela crée-t-il de l'imaginaire identitaire ? A-t-on envie de s'identi-

fier à cela ? Dans la grande communauté urbaine de Nantes, qu'est-ce qui est le plus important pour les habitants, les associations ? C'est le quartier, la rue. Des études montrent qu'à Paris, la plupart des quartiers Ouest se revendiquent comme quartiers et non comme appartenant à Paris. Nous avons donc un problème d'imaginaire urbain qui, je pense, est extrêmement important. Parler de l'expérience urbaine, c'est parler à la fois d'un bâti et de l'imaginaire. Le jour où l'imaginaire est cassé, il y a quelque chose qui ne passe pas. Et peut-être que dans beaucoup de cas, il n'y a plus d'expérience urbaine, osons-le dire. Il y a seulement du territoire ou de la déterritorialisation.

Une fois que l'on a dit qu'il y a une priorité au politique, qu'est-ce qui fait que l'on a envie, dans un lieu, dans un espace urbain, de participer ou non ? L'envie n'est pas donnée naturellement. Nous sommes tous ici des militants, des gens d'association, et ce que je trouve très intéressant, dans une réflexion sur ce qu'est l'expérience urbaine. C'est tout l'intérêt de ce qui est fait dans des villes comme Nantes et dans les grandes métropoles pour retrouver des éléments fondamentaux de ce qu'était l'expérience urbaine. Je vais simplement décliner ces éléments à partir du livre de Julien Gracq, La Forme d'une ville, qui nous rappelle d'abord "qu'être d'une ville", c'est faire une expérience d'affranchissement, c'est s'affranchir de ses origines, pouvoir s'intégrer dans un espace qui n'est pas le monde de ses origines -cela n'a rien à voir avec le problème du rural et de la ville- et qui affranchit, c'està-dire qui rend libre. Que sont les communes, les libertés communales ? C'est l'expérience de l'affranchissement. Tout cela remonte au Moyen Âge. L'historien Le Goff en parle souvent. Si on perd l'expérience urbaine, on perd quelque chose qui est de l'ordre de l'invention des libertés communales, que l'on n'appelait pas ainsi par hasard. Julien Gracq est originaire d'un bourg : ce n'est pas un rural. Il écrit : "Rentrer dans la ville, être au lycée et errer dans la ville de Nantes autour de tous ces monuments, c'est une possibilité de devenir moi-même, d'être intégré." Il n'emploie pas le mot républicain, moins usité à l'époque. Il dit également : " C'est aussi la possibilité d'en sortir". On retrouve la question de la mobilité, qui est centrale aujourd'hui, tout autant que la mixité. Être d'un lieu, c'est pouvoir entrer dans un espace qui affranchit, mais c'est pouvoir en sortir. Le problème de la banlieue, bien des sociologues comme Donzelot y insistent, est le problème de la mobilité : c'est d'être d'un lieu, mais de pouvoir en sortir.

Gracq montre aussi très bien qu'un espace urbain est un espace qui a des limites, mais qui est intégrateur. Nous sommes dans un monde où nous avons tous besoin de limites, c'est pourquoi nous parlons d'autorité toute la journée. Dans un monde illimité, il faut trouver des limites qui font transition entre un dehors et un dedans. Or, aujourd'hui -j'ai pris l'exemple ville globale/ghettoed communities-, nous avons de plus en plus des enclaves, des villes fermées, des lieux clos. Il y a là une contradiction totale avec ce qu'est l'expérience urbaine : c'est parce qu'il y a des limites qu'on peut s'intégrer et sortir.

Dans tous les débats liés aux territoires de la mondialisation, il faut retrouver cette question de la cité, qui était celle de la limite : limite-transition, limite-seuil. Ce problème de la limite se pose à tous les autres échelons, dont parle très bien Julien Gracq. Qu'est-ce qu'être dans un espace urbain? C'est faire quelque chose de son corps. Cela signifie ne pas être enfermé dans le privé. On ne peut pas continuer à parler d'un débat opposant privé et public, comme si l'on opposait l'habitat et l'espace public. Le problème est de vivre dans des logements. Nous retrouvons là nos amis architectes et urbanistes. C'est le problème du bâti, qui n'est jamais la réponse. On peut bâtir des choses magnifiques qui font qu'on n'a jamais envie de sortir de chez soi, de s'exposer à l'extérieur. La manière dont est construit son propre

logement fera qu'on ira, d'une manière ou d'une autre, s'exposer et s'investir dans ce qui va, progressivement, devenir le collectif. C'est la ville mise en forme de Gracq, c'est cette idée que l'on a besoin d'inventer un espace qui nous fasse sortir de chez nous. Il est important aussi de sortir de l'idée que la réponse n'est que dans le privé, le logement. Tout cela va dans le sens, d'ailleurs, de cette privatisation que j'ai évoquée.

Nous pourrions continuer avec Gracq: la ville mise en forme, c'est de l'imaginaire, c'est aussi une capacité de faire bouger son corps. Souvenons-nous de ce qui s'est passé dans les banlieues. J'aime beaucoup l'architecte Henri Gaudin qui dit que les jeunes sont "embarrés", c'est-à-dire qu'ils sont dans leur barre. C'est un terme de montagne, de varappe, qui signifie que l'on est bloqué sous un rocher. C'est très juste: quelque part, ils n'ont pas envie de bouger. Et nous avons eu, en même temps, l'image de gens hyper mobiles qui venaient incendier.

Le problème est là : il se joue dès l'habitat. La manière dont le corps vit dans un intérieur va jouer sur la manière dont il va s'exposer à l'extérieur. Avant même d'arriver à l'espace politique, je ne suis pas encore citoyen : je fais bouger mon corps, je suis au seuil de ma maison, j'essaie de faire quelque chose. Qu'est-ce que l'espace public trop peu valorisé ? Ce ne sont pas les panneaux qui nous disent "ceci est un espace public". Le rôle des urbanistes, des maires, est de créer des espaces intermédiaires qui vont rendre possible, à l'individu qui le désire, une capacité de sortir de lui-même, de s'exposer. Mais pas de façon volontariste. Il y a une grosse ambiguïté aujourd'hui d'un certain discours sur le public, qui voudrait qu'il y ait des normes à l'implication dans la vie publique. Or, avant de passer au politique, de pouvoir devenir un participatif, c'est-à-dire quelqu'un qui a fait un choix volontaire, toute l'expérience urbaine -et Gracq le dit aussi, pour rester dans la ville de Nantes-, "c'est une expérience où j'ai le droit de me perdre". Pour

le dire autrement, la ville est un théâtre, une scène. C'est pourquoi la question du récit a été évoquée. Il y a le problème de la lisibilité politique, de la lisibilité de mon espace. Toute l'histoire urbaine européenne montre très bien -le grand historien Jacques Le Goff le dit- que "la ville, c'est un théâtre". Le jour où elle n'est plus un théâtre, quelque chose se casse. Et le théâtre est une scène. La scène théâtrale se situe avant la scène politique, c'est un autre niveau. Je dois être capable de bouger avec mon corps et de mettre des masques pour me perdre dans la ville. Je ne suis en effet pas un rural : je n'ai pas besoin que tout le monde me reconnaisse tout de suite, j'ai le droit de faire cette expérience de l'anonymat qui est foncièrement urbaine, et que l'on est en train de perdre de plus en plus.

Je pense qu'il y a un discours volontariste sur l'espace public, un discours qui pose un certain nombre de difficultés. Il y a un espace public qui doit être un espace totalement ouvert. La question est donc de rendre possible, avant même que le politique n'arrive, un mouvement collectif dans l'espace public. Tout ce qui est écrit, en ce moment, sur les arts de la ville, le théâtre, est extrêmement important. Il ne faut pas trop se faciliter la tâche avec le thème de la fête, qu'aiment bien les maires : la fête n'est pas le théâtre. N'oublions jamais que l'Église et le pouvoir révolutionnaire n'aimaient pas le théâtre, parce que le théâtre est une représentation. Nous retrouvons la question de la représentation sur le mode de l'imaginaire et de la créativité. Des espaces urbains qui n'arrivent pas à créer ces scènes où l'imaginaire va être porté auront aussi du mal à vivre.

Le politique est là. S'il n'a pas créé un espace où tout cela est possible, c'est raté. Si je veux devenir un citoyen participatif, il faut que l'on me donne toutes ces possibilités : bouger mon corps, perdre mon corps, me perdre dans la ville, et ensuite, faire des choix beaucoup plus volontaires. On sait l'importance du nombre de gens qui font de l'improvisation, du théâtre,

dans les banlieues ou ailleurs : il y a une demande de représentation, de passage par la scène -vous devez le savoir mieux que moi dans vos activitésqui est très important. Et dans un dernier temps, nous allons retrouver -car elle était là au départ- la question politique. Si l'on m'a permis de me mouvoir dans l'urbain, peut-être que je deviendrai un citoyen véritablement participatif. Mais on ne peut pas passer, comme on nous le fait croire trop souvent, du "privé privé" au public, qui serait l'implication hyper-volontariste du citoyen. Il y a, heureusement ou malheureusement, quantité de temps intermédiaires qui sont tout à fait décisifs.

À travers cela -je boucle la boucle- la question du bâti est tout aussi importante que celle du mental, de l'imaginaire : je dois pouvoir rêver de ma ville. Levy-Strauss dit que "la ville, c'est du réel, du vécu et du rêvé, de l'utopique", et je crois que c'est très important.

Dans toutes les réflexions sur ce qu'est le développement urbain, il faut prendre en compte tous ces niveaux : mise en forme, mise en scène. Dire que la scène n'est pas le problème du public est très important, comme dire que la scène n'est pas la fête. Dans la fête, nous sommes tous au même niveau, nous sommes tous ensemble, provisoirement, ce n'est pas nécessairement le carnaval. Mais la fête, ce n'est pas la scène : la scène inscrit un décalage, une créativité, une dénivellation. Dans tous les débats d'aujourd'hui sur le théâtre, ces questions sont tout à fait centrales : la question du récit urbain, celle de notre capacité d'avoir envie de nous mouvoir dans l'urbain.

J'ai parlé comme si l'on vivait dans des lieux classiques, mais c'est plus complexe. Jean Viard l'a dit : nous sommes dans un monde de la multi-appartenance, dans un monde où l'espace de travail ne correspond plus au lieu de l'habitat, c'est la sortie de la société industrielle : il n'y a plus superposition. Il reste qu'il y a forcément, dans un monde globalisé, la nécessité

de réinventer du local. À quel niveau ? Je n'ai pas la réponse. Chacun a une manière différente de répondre au type d'implication qui peut être le sien. Je termine sur une remarque également liée à la globalisation, c'est-à-dire aux nouvelles technologies, au virtuel. Un philosophe aujourd'hui disparu, Jean-Toussaint Desanti, grand historien de ces questions, attirait l'attention sur un point : avec le virtuel, nous avons une véritable révolution anthropologique. Pourquoi ? Parce que le virtuel déchaîne les possibles. Je peux croire à beaucoup de choses qui ne se passent pas nécessairement autour de moi. Je peux croire à beaucoup de choses qui sont loin de chez moi. Le problème du virtuel est qu'il crée une culture qui dévalorise l'environnement immédiat. Bien sûr, on ne vit pas que dans l'environnement immédiat, mais si on dévalorise l'environnement immédiat, c'est l'implication urbaine de l'individu qui est cassée. On entend bien le discours des jeunes : à côté du virtuel, le réel, le petit réel, c'est "nul", ce n'est pas intéressant. Qu'est-ce qui, aujourd'hui, n'est pas intéressant? C'était ce territoire fluctuant, un peu aléatoire, qui portait l'expérience urbaine.

Nous avons là une réflexion à mener. Il faut se poser la question de la valorisation ou de la dévalorisation de notre environnement. Comment peut-on s'impliquer, participer à quelque chose, quel que soit le niveau ou l'échelle, dès lors que ce qui est autour de vous n'est pas intéressant par rapport à tout ce que vous pouvez croire ?

Au fond, j'ai parlé de choses apparemment assez classiques. Pour moi, ce sont les conditions de possibilité de la participation : on ne participe pas miraculeusement à la vie civique, à la vie collective, il faut que le corps individuel -et l'on retrouve là l'individualisme contemporain- aille inventer, tout doucement, du collectif. Un urbaniste italien dit qu'aujourd'hui la globalisation est là : les flux sont plus forts que les lieux. Le problème, et cela rejoint ce que l'on disait au début, est que la lutte pour créer des lieux, si elle ne se

substitue pas à la lutte des classes, devient tout de même une vraie question. Il faut prendre le risque de créer des lieux, donc de créer des limites.

Pierre Zémor

Merci pour cette approche tout à fait passionnante de la possibilité, dans la ville, de franchir les trois stades que je caricature un peu :

- s'affranchir, ce qui permet la dimension individuelle sur laquelle avait beaucoup insisté Roger Sue
- se heurter à des limites, ce qui permet la socialisation. Sans trop faire d'anthropomorphisme abusif, cela est vrai de l'individu. S'il n'y a pas de limite, pas d'autorité, nous sommes dans un État schizoïde qui ne permet pas l'intégration ou la participation
- passer au politique : ce dernier stade dépend de l'offre que l'on va trouver. Cela rejoint encore ce que disait Roger Sue.

Question de la salle :

Vous avez essentiellement parlé des urbains, de la façon dont ils peuvent devenir des citoyens participatifs. J'aimerais savoir ce que vous faites des autres : périurbains, ruraux ? Sont-ils aussi capables d'être des citoyens participatifs ?

Olivier Mongin

Bien entendu, tout cela participe de l'urbain. Je me suis servi de Julien Gracq volontairement, parce que pour lui, il n'y a pas du tout d'opposition entre l'urbain et le rural. Un urbain est quelqu'un qui a une volonté d'intégrer, par rapport à un espace qui est plus large que celui de son aire urbaine. C'est ce qui est très important. Et c'est d'ailleurs une totale incompréhension que nous avons et qui a des enjeux politiques très lourds.

Dans la tradition européenne, il n'y a pas une telle opposition de l'urbain et du rural. L'historien Jacques Le Goff raconte toujours que l'opposé de l'urbain qui naît urbain -le bourgeois des libertés communales dont je parlais tout à l'heure- c'est l'homme du désert : celui qui prie. La ville est le lieu de l'activité : le bourgeois, le commerçant, les flux... Et cela, dans notre tradition, s'oppose aussi à la forêt, qui est la peur de la barbarie. Mais cela ne s'oppose pas du tout à la campagne.

Pierre Zémor

Cela ne s'oppose pas, mais n'y a-t-il pas une hiérarchie, dans l'imaginaire, qui a longtemps favorisé l'urbain par rapport au rural ?

Olivier Mongin

C'est un débat qui pourrait être plus long. Je pense qu'il y a, en France, une tradition profondément anti-urbaine, liée à quantité d'éléments, à la manière dont le pouvoir lui-même s'était retiré de la ville -n'oublions pas Versailles-, qui était la menace. L'on sait aussi ce qu'est l'haussmannisme. Un essayiste italien dit que l'haussmannisme est une manière de faire rentrer Versailles dans Paris. C'est une manière de rationaliser, de rendre la ville vivable.

Sur les périurbains, j'ai pris les éléments de ce que sont les moteurs d'une expérience urbaine, que nous pouvons tous avoir, dans la tête et dans le corps. Nous sommes aujourd'hui bien plus dans des contextes qui sont ceux d'une métropole comme celle de Nantes. Parler d'urbain, c'est parler du périurbain. J'aime bien la manière dont Donzelot dit que, dans le monde de la métropole, nous sommes dans une ville à plusieurs vitesses. Il y a les gens du centre-ville, qu'il appelle les "gentrifiés" -et nous voyons de plus en plus ce modèle se mettre en place-, et il y a tous les périurbains. Considérons

cela avec la mobilité, puisque c'est central : les gentrifiés du centre-ville ont une mobilité jouissive, cosmopolite, internationale -je parle surtout de Pariset les périurbains ont une mobilité contrainte, dont vient de parler Jean Viard. La troisième vitesse, c'est celle des relégués, ce sont ceux qui ne bougent pas, les immobiles. Même ce thème de la mobilité doit être socialisé. Mais il est évident que le périurbain participe de l'urbain contemporain.

Question de la salle : **Jacques Lombard**, Conseil de développement de Nantes

Les nouveaux territoires dont font partie les communautés d'agglomération, les communautés urbaines, sont d'abord des territoires qui s'appuient sur un développement économique, dont les valeurs sont celles du système économique, et qui ont sans doute un peu perdu de ce que transmettaient comme valeurs les communes, qui restent encore un lieu de démocratie où l'exercice est réel. Ces nouveaux territoires sont très peu identifiés par les populations, qui ont beaucoup de mal à s'y investir, parce qu'elles ne les connaissent pas. Elles savent qu'elles se déplacent en un endroit avec des transports, mais elles ne savent pas qui décide et de quoi. La démocratie, d'une manière générale, a beaucoup à progresser. D'abord parce que la démocratie représentative est une démocratie du deuxième degré. Il faudrait peut-être se poser la question de savoir si c'est satisfaisant ou non, avec l'importance des budgets. Ensuite, parce qu'en matière de démocratie participative, dans l'exemple du Conseil de développement de Nantes, qui fonctionne de manière satisfaisante, il n'y a que 150 personnes sur 550 000 habitants. Nous sommes loin du compte.

Olivier Mongin

J'ai trouvé intéressante la question du géographe Lussault : en quoi ces nouvelles communautés urbaines vont-elles susciter un imaginaire, c'est-à-

dire une volonté d'adhésion à un territoire ? Il reprenait tous les éléments qui permettent de qualifier l'expérience urbaine et disait que nous étions loin du compte. Nous devons nous poser la question. Relisons encore Julien Gracq à propos de cette belle ville de Nantes : il dit qu'une ville, c'est une topographie, une toponymie, c'est du langage. Posons ces problèmes de langage. À Paris, ce n'est pas pour rien que nous avons un boulevard qui boucle la ville et qui s'appelle le boulevard des Maréchaux. Comment voulez-vous que les jeunes des banlieues le franchissent ? Je fais de la démagogie, certes, mais il y a ici des gens de la Plaine Saint-Denis. Et sur la ligne 1 du tramway, qui part de Saint-Denis et que je fréquente de temps en temps -en tant que bourgeois parisien, cela fait du bien de se projeter-, on voit les noms de tous les grands anciens communistes et des grands maires de ces communes. Nous avons les deux temps de l'intégration : par Napoléon et par les communistes. Ensuite, nous entrons dans un autre monde. En fait, nous sommes au Caire...

Jean Viard

Je crois que l'urbanité est partout, c'est le mélange des diversités. Il y a une différence fondamentale entre le village et la ville. Lucian Blaga, penseur roumain, dit que la vraie différence entre la ville et le village, c'est que le village n'a jamais cherché à s'agrandir, parce qu'il est en communion directe avec le ciel et il travaille au territoire avec des gens qui font le même métier. D'ailleurs, Agulhon affirmait : il n'y a pas de villages en Méditerranée, il n'y a que des villes, même très petites. Ce n'est pas la taille qui fait la différence entre la ville et le village, mais le fait que ce soit un groupe bâti dans la diversité, et donc brassé, ou un groupe homogène. Si l'on poussait la comparaison, l'on pourrait presque dire que certaines banlieues, en fait, sont des villages : ce ne sont plus des villes.

Question de la salle : **Jean-Pierre Peyon**, professeur à l'Université de Nantes

J'interviens ici comme géographe. Julien Gracq est la référence habituelle, mais la ville qu'il décrit n'est pas la ville telle qu'elle s'est développée depuis une cinquantaine d'années, avec une multiplication par trois ou quatre des surfaces urbanisées. Par ailleurs, s'agissant de la différenciation entre ville et campagne, les rapports à l'espace sont tout de même de nature assez différente, y compris dans les relations sociales. La mobilité est créatrice de nouveaux espaces que l'on ne connaissait pas auparavant et l'on se rapproche un peu d'un modèle à l'américaine.

Les arguments d'Olivier Mongin sont assez brillants, mais ils s'appuient sur un certain nombre de citations, d'éléments qui datent : Jacques Le Goff évoque le Moyen Âge où, entre la féodalité -qui est la structure d'organisation- et les libertés qui prennent lieu avec les bourgeois dans ces nouveaux bourgs, naît une nouvelle forme d'organisation. Il faudrait un vaste débat, et cela me soucie un peu que l'on s'appuie sur ces références, surtout si l'on veut développer cette démocratie et cette participation si difficiles. L'espace est un élément plus complexe dans cette évolution, et c'est bien un problème contemporain, croisé avec l'évolution des sociétés.

Olivier Mongin

J'ai écrit un livre entier sur ces questions, en rappelant ma démarche. J'ai dit rapidement que nous n'étions plus dans la ville d'hier, même celle de Julien Gracq et c'est une évidence. Ce qui m'intéresse, c'est de savoir si les valeurs urbaines, qui sont européennes et que nous avons d'ailleurs été incapables de valoriser durant le débat récent sur l'Europe, ont du sens. Pour moi, elles en ont. Ce qui m'importe, c'est de dégager un idéal-type de l'expérience urbaine, qui peut avoir du sens partout aujourd'hui dans le monde, dans le contexte de la ville mondialisée, que ce soit à Nantes, à Ankara ou à

Kinshasa. Il faut que nous nous battions aussi avec des valeurs urbaines. Si nous ne sommes pas capables de dire que la question corporelle pose des problèmes en termes de valeur, que la question de l'espace public, au sens d'une scène, met en jeu des valeurs, je pense que nous serons perdants. Le problème est de recréer des lieux. Je ne dis pas que j'ai la solution. Quant à la ville, je suis un citoyen et non un spécialiste, mais je pense qu'il est tout de même temps que l'on arrête de faire en sorte que la ville soit broyée par la multiplicité des savoirs techniques, qui font que l'on n'est pas capable d'avoir un discours général sur la ville. Nous avons parlé d'intérêt général. S'il n'y a pas une sorte d'accord général sur la ville, nous n'aurons plus que des enclaves résidentielles ; elles sont nombreuses, même dans la périphérie de Nantes.

Pierre Zémor

Voici de quoi faire le lien avec Céline Braillon. Est-ce que l'on a une vision associative de la ville qui retient ces mises en garde d'Olivier Mongin, pour que la ville soit le lieu de la militance en faveur de la participation que vous pratiquez notamment à l'Adels ?

Effets de la participation sur la décision

Céline Braillon

Pour reprendre des réflexions qui ont lieu au sein de l'Adels, j'axe plutôt mon intervention sur les effets de la participation sur la décision. J'arrive en aval d'un certain nombre de réflexions autour des causes de ces phénomènes qui nous amènent à revoir le positionnement que peuvent avoir les citoyens vis-à-vis du pouvoir, de ses modalités d'exercice et du rapport à la décision publique.

Grâce à Roger Sue, je vais évoquer beaucoup de choses, en rajouter d'autres grâce à Jean Viard et à Olivier Mongin. Je vais essayer de faire vivre mon discours par rapport à la teneur du débat engagé. Je vais aller droit au but, sur la question de la décision, parce qu'il me semble qu'il faut d'abord la définir. Lorsque l'on dit démocratie participative ou implication des citoyens, des habitants, dans les politiques publiques, qu'est-ce que cela recouvre ? Si l'on ne remet pas en cause la façon dont se prennent les décisions publiques, l'abstention va continuer. Certes, je sais que l'on ne peut pas complètement mettre en relation le taux d'abstention et l'implication directe des habitants dans la décision publique, mais certains liens peuvent se faire. Notamment lorsque l'on répond correctement à la question : à quoi cela sert-il ? A quoi servent un conseil de quartier, un Conseil de développement si ce n'est pour rendre lisible la décision publique et la façon dont elle se prend ?

Il y a deux définitions de la décision. La première est celle de la décision comme commandement, comme volonté politique capable de déterminer d'autres volontés à lui obéir. Si nous nous en tenons à cette définition, je peux arrêter mon propos, puisque l'on reste dans un schéma totalement classique du rapport au pouvoir et à la décision. L'autre définition est celle de la décision comme un processus, qui donne lieu à consultation, à débat public en amont, et, en aval, à évaluation parce que celle-ci fait partie du processus : nous ne sommes pas seulement dans ce qui construit la décision, mais aussi dans la façon d'évaluer ce qui a été fait et comment l'on peut rectifier le tir. Pour citer quelques exemples, Bobigny a lancé l'Observatoire des engagements. Ils ont découvert que l'on ne pouvait pas simplement demander aux gens de produire et de bâtir collectivement un

programme sans prévoir derrière les éléments permettant de contrôler collectivement si les engagements pris étaient réalisés. Des choses peuvent être réalisées, d'autres non, mais la question est l'explication et le débat sur la façon dont l'action publique a pu être menée.

Derrière cette question se pose celle de la délibération -un terme que nous aimons bien, à l'Adels- et des espaces publics de débat que l'on construit. Qui dit processus de décision résultant d'une construction dit espaces de débat permettant cette construction. Comment ces espaces de débat vont-ils pouvoir s'établir et jouer leur rôle ? Nous parlons de "démocratie délibérative" et celle-ci ne doit pas être entendue au sens d'une délibération du conseil municipal, mais au sens d'une construction des points de vue avec débat, accord ou désaccord. Patrick Viveret définit bien ce qu'est cet espace public de délibération:

- réduire l'opacité de la discussion, en traitant d'abord le manque d'information ou de clarté
- construire les désaccords, ce qui consiste à "en dégager les pépites, en les extrayant de la gangue des malentendus et des procès d'intentions". Si nous arrivons à faire cela dans un Conseil de développement, c'est très intéressant. Cela permet de rendre lisibles les véritables désaccords et d'évacuer, en l'analysant et en le nommant, ce qui est de l'ordre du malentendu. De ce fait, cela devient un enrichissement, parce que le désaccord lui-même vient nourrir le débat, dès lors qu'il est clairement exprimé. On traite donc les désaccords en procédant à leur dépassement dynamique, à l'enrichissement de leur contenu, et à la fin, on peut arriver à ce qui fait accord et à ce qui fait désaccord
- prendre en compte la question du choix et de la légitimité de l'élu. Patrick Viveret cite souvent une phrase de Niels Bohr : "Si le contraire d'une affirmation vraie est une affirmation fausse, le contraire d'une vérité pro-

fonde peut être aussi une vérité profonde". Nous voyons ainsi comment des espaces de débat peuvent se construire. Ce ne sont pas des procédures de débat complexes : il y a simplement une mécanique. On parle beaucoup de respect et de confiance autour de ces questions, et ce sont des notions, des valeurs assez fondamentales pour construire ce type d'espaces.

Il y a en fait trois conditions pour qu'il y ait véritablement impact sur la décision publique et donc construction d'une démocratie délibérative :

- 1- créer des espaces publics de délibération
- 2- prendre des initiatives susceptibles de contribuer à former le jugement public
- 3- avoir une pluralité des acteurs.

Pour éviter la "boboïsation" de ces espaces de débat, il est essentiel de prendre en compte la diversité. L'habitant n'est pas représentatif en soi. un Conseil de développement ou un conseil de quartier ne sont pas représentatifs a priori. Ce qui fait la légitimité, plutôt que la représentativité, c'est la multiplicité des acteurs qui interviennent et la multiplicité des formes d'intervention.

Sur la deuxième condition, la question du jugement public renvoie à la qualité des savoirs. Comment celle-ci s'obtient-elle? Il a été question de l'expertise d'usage. On part d'une reconnaissance de l'usager, dans toute sa complexité : il est consommateur, parent d'élève, il se déplace, travaille - même si ce n'est que 10 % de sa vie comme l'a rappelé Jean Viard-, il voyage.

Cet usager a sa propre expertise. Comment, en la confrontant avec d'autres et en apportant un certain nombre de savoirs, construit-on l'intérêt général ? Ce n'est pas seulement une montée du local vers le global, cela concerne aussi des questions essentiellement locales. Comment, -dans des logiques d'intérêt, le consommateur se heurtant au parent d'élève, le conseil de jeunes se heurtant à un conseil de sages- se fait cette montée en

généralité par rapport à un objet commun, qu'il soit local ou global ? Il y a un certain nombre d'outils qui permettent cet accompagnement, comme par exemple les universités du citoyen, avec un va-et-vient intéressant entre un débat général sur les questions de justice et ce que cela veut dire sur un territoire donné.

L'on parle beaucoup "d'empowerment" chez les Anglo-Saxons. En France, on le traduit par "capacitation" ou renforcement des capacités. Dans le terme d'empowerment, il y a deux choses. C'est à la fois la façon dont un individu ou un groupe acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action pour s'émanciper, mais il contient aussi le terme de pouvoir, qui constitue la racine du mot et qu'en français on oublie car il n'est jamais traduit. Or, le rapport au pouvoir est essentiel. Aux États-Unis, l'empowerment concerne aussi bien les mouvements féministes qu'un groupe communautaire, une paroisse qui va défendre un projet local par exemple. Il ne faut pas oublier ces deux définitions d'un même terme et comment cela peut amener à dégager une autre forme de pouvoir : l'émancipation, ou le renforcement de sa capacité d'action à agir ou à coproduire. Chez les Anglo-Saxons, il renferme aussi quelque chose de très fort, que l'on commence à retrouver en France : la question de l'estime de soi, de la confiance en soi. Lorsqu'on discute avec des groupes ou des réseaux comme le "Réseau capacitation citoyenne" par exemple, mais aussi les universités du citoyen ou les conseils de développement, la première chose qui est mise en avant est l'importance de retrouver l'estime de soi et la confiance. C'est un rapport entre l'individu et le groupe, le collectif : comment la valorisation de soi peut-elle s'acquérir?

Sur la condition de la pluralité des acteurs, cette question intervient souvent dans la politique de la ville : comment travailler avec les plus exclus, notamment ? Dans beaucoup de villes, il y a parfois une dérive qui consiste

à multiplier les conseils : conseil des étrangers, des jeunes, des sages... Il peut y avoir une multitude de conseils, dans lesquels se mènent quantité de débats passionnants. Mais que se passe-t-il ensuite ? Comment travailler ensemble pour peser véritablement sur la décision publique ? La ville de Besançon mène une opération intéressante entre un conseil de sages et des personnes en difficulté. Ce travail collectif va donner lieu à des propositions communes pour essayer de mutualiser et de coproduire. La coproduction est un des moyens de diversifier. En France, il me semble que sur la question du "droit de faire", nous sommes assez en retard, et par conséquent sur la question de donner un sens réel à la coproduction. Peser sur la décision publique, c'est effectivement créer des espaces de débat à cette intention, mais c'est aussi permettre aux gens de "faire". Le Conseil national des villes se bat pour faire valoir ce droit de faire, qui nous semble important lorsqu'on veut créer des espaces de coproduction. Il existe des initiatives, des fonds, des budgets participatifs, mais tout cela est encore assez embryonnaire.

Lorsque l'on parle d'infléchir la décision publique, cela veut dire qu'il faut revisiter la notion de conflit, c'est-à-dire accepter la contestation comme une nécessité, dans la mesure où l'on se donne les moyens de la dépasser. Cela veut dire aussi revisiter la notion de compromis comme un instrument de résolution des conflits, de sortie de crise, et non pas comme la pire des choses : la compromission. La troisième chose est la question du consensus : ce n'est pas forcément un consensus mou, c'est aussi lié au processus de décision. Lorsque l'on est arrivé à quelque chose, on peut dire qu'un consensus s'est fait sur la base de valeurs culturelles et sociales communes. Je pense que c'est aussi un élément important. Il y a des termes qui sont galvaudés, que l'on n'aime pas et qu'il convient de revisiter, de remettre au goût du jour si l'on veut avancer.

Deux autres éléments me paraissent essentiels : la question des contrepouvoirs et de leur acception, et la résistance civique. J'ai participé à Nantes aux Écossolies. Une pétition circulait sur la question de l'expulsion des enfants étrangers. C'est un acte important de résistance civique, par rapport à la contestation d'un schéma, d'un modèle de migration. Mais en même temps, localement, ce qui se passe dans les écoles est intéressant : le positionnement des parents d'élèves, des instituteurs et des proviseurs, dans les collèges.

À partir du livre de Patrick Viveret, "Reconsidérer la richesse", un groupe de travail essaie de rendre concrète cette notion. C'est un acte de résistance civique : montrer que la richesse peut être autre chose que le PIB et que dans celui-ci, qui sert de base à notre politique, un certain nombre d'éléments ne sont pas pris en compte, comme le bénévolat. Viveret évoque souvent le paradoxe de l'Erika ou des accidents de voiture : plus il y a d'accidents de voiture, plus cela fait monter le PIB. En revanche, tout le bénévolat et toutes les actions positives, environnementales, par exemple, ne sont jamais comptabilisés. Cela, c'est de la résistance civique, parce que cela induit une autre analyse, qui amène aussi d'autres choix possibles en termes de décision publique.

Pierre Zémor

Il était difficile de reparler de la place de la décision publique, du compromis d'intérêts généraux conflictuels, après les interventions de Jean Viard, d'Olivier Mongin et de Roger Sue, qui montraient la difficulté de trouver un espace, une offre politique, de façon à ce qu'il y ait prise de cette réflexion des citoyens sur la façon d'infléchir, de participer à la décision.

Roger Sue, avez-vous une remarque à faire pour nous dire si, lorsque l'on est dans une demande de reconnaissance, l'on peut tout de même entrer dans les processus de décision, ou si tout cela est sur une scène théâtrale qui n'a plus beaucoup d'intérêt pour les citoyens?

Roger Sue

Je pense que si l'on veut parler sérieusement de cette question, c'està-dire ne pas parler seulement pour les "happy few" ou la "gentry", mais donner véritablement un sens aux mots, il faut bien comprendre que la démocratie citoyenne a un coût et qu'elle suppose des modes de participation de tous.

Et tous, cela signifie quelque chose. Tout se paie. Depuis une dizaine d'année, je fais des propositions, livre après livre, mais ce n'est pas tout à fait dans le désert : une loi vient de sortir sur le volontariat, qui est un espace intermédiaire entre le salariat et le bénévolat.

Je pense que la citoyenneté doit être reconnue dans des formes de participation active, indemnisée, qui permettent à chacun de rentrer dans des processus de construction générale. En dehors de la démocratie procédurale, dont j'ai dit qu'elle avait beaucoup d'intérêt et qu'elle se développait rapidement, il me semble qu'il y a quelque chose qui se développe moins vite : ce sont les mécanismes permettant l'élargissement d'une démocratie intersubjective, du lien social, qui soit, pour reprendre ce que dit Olivier Mongin, un lieu d'intermédiation, un lieu incitateur, une marche vers le stade de la politisation. Les gens ne vont pas naturellement dans les conseils de quartier, sauf si quelqu'un de leur entourage les y entraîne. C'est littéralement un autre monde. Si l'on veut que les mondes communiquent, il faut qu'il y ait des marchepieds. Je ne vois pas un autre marchepied que l'association. Il y en a sûrement d'autres, mais celui-là est une marche indispensable. Au-delà, l'association a un deuxième intérêt : elle peut se décliner à différents niveaux de la société. Le problème est que personne ne le veut. Le

politique n'en veut pas, soyons clair. Il n'a pas du tout envie qu'il y ait des formes de représentation de la société civile qui soient différentes de luimême. On peut tout à fait le comprendre et le débat est largement bloqué à cause de cela. Nous avons parlé de délibération, mais cela suppose de faire monter des corps intermédiaires pour délibérer. Et personne ne le veut. Je ne suis pas sûr non plus que les associatifs le veuillent. La CPCA (Confédération permanente des coordinations associatives) qui est une formidable innovation parce qu'elle permet de donner une représentation au mouvement associatif, est réticente pour entrer dans des mécanismes de fabrication de corps intermédiaires.

Pierre Zémor

Les associations se heurtent aux difficultés d'institutionnalisation ellesmêmes. Qu'est-ce qui marche ? Peut-être que ce sont les rassemblements éphémères ou les groupements ad hoc sur une cause, sur un projet. Là, nous n'avons pas d'installation dans le temps qui menacerait le pouvoir représentatif de manière concurrentielle.

Roger Sue

Assez curieusement, ce qui est en train de débloquer les choses, c'est plutôt l'économique. On s'aperçoit que, sur un certain nombre de décisions économiques concernant le travail, on ne s'en sort pas si on ne parvient pas à associer des associations sur le sens de ce qu'il faut faire, sur le type de production, pour donner du sens à l'activité. En dehors des mécanismes institutionnels, il y a quantité de passerelles qui sont en train de se mettre en place. Le niveau d'institutionnalisation, c'est-à-dire la structuration de cette montée d'un nouveau lien anthropolitique, ne se fait pas encore à l'heure actuelle pour de simples raisons institutionnelles et de pouvoir. C'est regret-

table. Il faudrait parler un peu moins de "la" politique et un peu plus "du" politique.

Jean Viard

Notre société adore ce qui est irrégulier, unique, que ce soit l'événement ou la fête. Il faut en tenir compte. La régularité est ennuyeuse, parce nous vivons une société rapide, du changement. La question est donc aussi de savoir comment, dans l'espace public, on sait faire des choses événementielles, irrégulières, exceptionnelles.

Par ailleurs, il ne faut pas non plus être pessimiste. Nous entrons dans la société de Jules Ferry, une société d'éducation de masse, avec de nouveaux processus de débat public à mettre en route. Globalement, ils avancent : il y a 500 000 élus, une montagne d'associations. Il faut en être conscient, mais il faut aussi observer qu'il y a une partie de la société qui est absente. Il y a des quartiers quasiment en risque d'apartheid, mais en même temps, dans la partie de la société qui fait des études et qui sait lire un plan, nous sommes dans un processus de construction. Nous avons à travailler sur les procédures, sur la façon de faire les choses : il faut que nous apprenions.

Question de la salle : **Jean Castel**, président du Conseil de développement de Rennes

Il me semble que, dans les exemples donnés, on oublie une forme de représentation importante dans laquelle s'impliquent un certain nombre de citoyens : la représentation dans les entreprises, qui constitue un exemple d'investissement qui continue à exister. On continue à avoir une participation électorale forte pour assurer cette représentation, dans laquelle s'investissent aussi bien des gens de quartiers dits difficiles que d'autres territoires. Il y a peut-être là des exemples à aller chercher.

Question de la salle : **Patrick Bertu**, animateur de comités consultatifs de quartier (Nantes Sud et Île de Nantes)

À propos des Comités consultatifs de quartier, je regrette toujours que l'on évoque en priorité le volet débat, au sens large du terme, c'est-à-dire celui de la concertation ou de l'information. Je crois que la citoyenneté se forge de plus en plus aussi dans le "faire ensemble". Il y a un enjeu très fort, si l'on veut inverser le rapport client/fournisseur. Cela me semble aujourd'hui prioritaire. Une instance participative est un levier, un prétexte à développement social. À Nantes, cette notion de "faire ensemble" est une priorité. Je voudrais vous donner un exemple pour montrer à Roger Sue qu'il y a des comités consultatifs qui fonctionnent bien. Il y a dix ans, lorsque l'on met en place les Comités consultatifs de quartier sur les quartiers Sud de Nantes, des habitants, qui ne se connaissent pas, demandent la création de jardins familiaux. On fait alors le choix de ne pas en confier l'aménagement au service des Espaces verts, qui en a totalement la compétence, mais aux habitants sur la base de la concertation. Depuis dix ans, ce parc de 5 ha est aménagé par les habitants. C'est un exemple concret de ce "faire ensemble" et je pourrais en citer beaucoup d'autres.

On évoque toujours, dans les CCQ, des débats un peu houleux sur des problèmes d'aménagement, mais ce n'est pas le lot quotidien. Nous passons 80 % du temps à "faire ensemble". Il y a toute une face cachée qui est le développement social.

Céline Braillon

Je pense que ces lieux doivent être développés et accompagnés pour se développer davantage. Je voudrais également évoquer la remise en question du rapport prestataire/commanditaire. Ainsi, les délégations de service public aux associations, dans la politique de la ville, sont très fréquentes. Il faut revenir sur ces façons de procéder, pour en faire de vrais espaces de coproduction qui permettent -et cela n'empêche pas le commanditaire de contrôler ce qui est réalisé, au travers d'évaluations- de créer d'autres rapports.

Pierre Zémor

Richard Michel, je vous pose une petite question liminaire avant de vous donner la parole sur la question centrale qui vous revient. Vous êtes journaliste expérimenté, observateur de la vie publique et politique, à proximité du lieu où se fait la décision politique, puisque président de La Chaîne parlementaire Assemblée nationale. Quel sentiment avez-vous sur la discussion que nous avons eue ? Quelle prise ? Quels liens ? Comment cela peutil se greffer sur le fonctionnement de notre démocratie ?

Richard Michel, journaliste, président de la chaîne LCP-AN

Mon expérience me fait observer particulièrement un des lieux de la décision politique, l'Assemblée nationale. Cette maison a ses propres limites. Et les décisions, vous le savez, ne se prennent pas seulement au gouvernement, mais aussi dans les grandes entreprises du CAC 40 et dans d'autres lieux qui pèsent sur l'évolution de nos sociétés.

Sur la question de la nécessité de revitaliser, de faire rayonner la démocratie, tout le monde est d'accord. Même si je suis éloigné de votre univers, j'ai pour habitude de "piller" les travaux des chercheurs car ils sont pour moi d'excellents référents pour innover en matière de télévision au sens conceptuel. En 1987, j'ai monté et produit une émission pour TF1 qui s'appelait Médiations, à partir d'un rapport de Patrick Viveret sur les évaluations des politiques publiques. Avec François de Closets, nous cherchions tous les mois -nous l'avons fait pendant six ans- un dysfonctionnement de la société

publique, sur lequel nous revenions pour essayer de comprendre pourquoi cela n'allait pas. Si je dis cela, c'est parce qu'il y a une nécessité de devoir de suite dans le traitement de l'information. La même chose s'applique d'ailleurs pour les journalistes. Je crois qu'il y a nécessité, constamment et à tous les niveaux, d'évaluer les politiques publiques, que ce soit au niveau national, régional ou local. C'est une défaillance de notre système.

Pierre Zémor

Dans l'engagement que peut prendre le politique, il faut qu'il y ait la dimension de l'évaluation. Nous avons parlé de l'espace public, qui avait tendance à disparaître. Ne va-t-il pas un peu se nicher dans les télévisions? Nous avons parlé de la privatisation de l'espace public, pas tout à fait au même sens que la privatisation des rapports sociaux : c'était une nuance différente. Nous avons parlé de l'imaginaire. En fin de compte, face à la ville qui éclate et qui disparaît, n'avons-nous pas un produit de substitution avec les médias et, surtout, la télévision? Si c'est le cas, il est important de voir quelle est la place que l'on peut faire au citoyen dans les médias. C'est un sujet qui vous préoccupe.

La place du citoyen dans les médias

Richard Michel, journaliste, président de la chaîne LCP-AN

C'est une vaste et légitime question au moment où les pouvoirs en place tentent, consciemment ou inconsciemment, d'évacuer les vrais débats de fond. Et quand les pouvoirs se prêtent au débat public, il est utile d'avoir de la distance. Ce n'est pas une mise en alerte, il n'est pas question de les

suspecter de quoi que ce soit. Récemment, Max Gallo déclarait, dans un hebdomadaire économique : "Derrière la démocratie d'opinion se cache une oligarchie, un gouvernement des experts qui, en réalité, dirigent en sous-main le pays". Gardons en mémoire cette remarque, qui me paraît importante et qui me permet d'avoir une déontologie et de me conduire - en tout cas de tenter de me conduire- comme un professionnel de la bonne information.

À l'heure des médias omniprésents, de l'information continue 24 heures sur 24, à quoi assiste-t-on ? On voit des citoyens qui absorbent des événements éclatés, mal traités, que les professionnels de l'information réduisent trop souvent à leur part spectaculaire. Avec juste raison, le sociologue des médias Denis Muzet constate que : "Derrière l'abondance, le médiaconsommateur -il ne parle pas de citoyen, c'est important- absorbe les nouvelles partout et tout le temps. Il semble bien que ce qu'il ingurgite compulsivement ne suffit pas à le nourrir. On est entrés dans l'ère de la mal-info." Je considère que le citoyen n'est pas aujourd'hui spontanément ni naturellement, considéré comme une catégorie homogène par les journalistes. Il est avant tout perçu par les médias comme un consommateur ou comme un élément de marketing qui passe par l'entremise de scénarios ou de castings préalablement établis. Regardez comment on parle des ouvriers, des jeunes, des immigrés, des fonctionnaires à la télévision : c'est souvent de façon étriquée ou désincarnée.

En vérité, directement ou indirectement, le citoyen a peu de place dans les médias. Mais comment voulez-vous qu'il en soit autrement quand, dans la plupart d'entre eux, la stratégie première est de gagner des parts de marché pour Coca-Cola ou pour toute autre marque, pour reprendre la fameuse formule d'un grand dirigeant d'une chaîne de télévision ? Mais le contexte change quand la réalité sociale et politique est si forte que finalement, les

médias, comme parfois les politiques, cèdent du terrain. Je vous en livre deux exemples probants. Le premier est celui du CPE, le Contrat première embauche. En quelques semaines, ni les médias, ni le pouvoir politique n'ont vu venir ce mouvement qui, pourtant, s'annonçait. Soucieux d'aller vite, de faire du chiffre, du résultat, dans un contexte électoral de lutte peu confraternelle au sein de la majorité, le gouvernement a littéralement mis de côté les citoyens de ce pays. Il n'a pas pris la mesure précise d'une société inquiète, craintive pour l'avenir de ses jeunes, et pourtant ouverte à l'évolution des conditions de l'emploi. Récemment, j'ai fait un sondage Ifop avec le journal Métro et la revue Acteurs publics sur les réformes que les Français souhaitaient privilégier. Il s'agissait du droit du travail : ils ne sont pas contre des évolutions, contre des réformes. Encore faut-il les leur expliquer, en montrer la portée et la justesse. Au sujet du CPE, ce n'est pas ainsi que cela s'est déroulé : on a voulu passer en force, et nous avons vu le résultat. Les médias, pas plus que le gouvernement, n'ont pris la mesure de ce que certains chercheurs nomment -c'est une expression dont nous pourrons peutêtre discuter- le "libéralisme de l'inquiétude". C'est donc contrainte et forcée que la voix citoyenne a fini par s'imposer. Il a fallu la rue, il a fallu, à un moment donné, que les médias et les plateaux de télévision cèdent, notamment aux plus jeunes, pour qu'enfin ils expriment ce malaise, ces questionnements sur l'avenir, en particulier en revendiquant, sans rejeter automatiquement la flexibilité en soi, la nécessité de parcours sécurisés.

Tout cela était de l'ordre de la démocratie. Mais ni le pouvoir politique, ni les médias n'ont su, à temps, prendre et traiter les choses en profondeur.

Le sociologue Emmanuel Todd observait récemment cet événement dans Libération. Il disait : "Lorsqu'une classe dirigeante perd le contact avec son pays, elle est prise dans un mécanisme centripède de narcissisation et ne s'intéresse plus qu'à elle-même." Pour les médias, c'est la même chose.

J'établis un parallèle constant entre pouvoirs et médias. Cette affaire est éclatante : croire que l'on peut gouverner en esquivant les points de vue des citoyens est une erreur politique manifeste. Ceux qui nous gouvernent ont oublié l'essentiel, que l'historienne Hannah Arendt, dès les années 40, avait ainsi situé en disant que la politique reposait sur un fait : la pluralité humaine. Que l'on soit journaliste, homme politique ou responsable politique, nous ne devrions pas oublier cela.

L'autre événement riche d'enseignements est l'affaire d'Outreau. Nous n'avons pas fini d'en parler, d'un point de vue politique et médiatique. À quoi avons-nous assisté? Là, la citoyenneté était présente. Il y avait quatorze citoyens. L'un s'est suicidé -ou l'on a dit qu'il s'était suicidé- il en reste treize. Mais leur citoyenneté leur a coûté vingt-cinq ans de détention provisoire cumulés. Et qu'avons-nous vu? Je ne sais pas si c'est, comme l'a dit le procureur de Boulogne, la magie ou le miracle de l'audience, mais nous avons vu qu'à la suite de deux décisions judiciaires, ces 14 personnes n'avaient rien à voir dans cette affaire et avaient donc été acquittées.

Que s'est-il passé ? Le public, grâce à la télévision, à la radio ou à la presse écrite, a vu les photos de ces quatorze citoyens ordinaires qui avaient été acquittés après près de trois années de détention provisoire chacun. Et par le miracle de la distribution citoyenne, comme ces quatorze citoyens nous ressemblaient, tout le monde s'est identifié à eux. Il y avait même un prêtre et un huissier de justice. Tout le monde s'est donc senti concerné par cette affaire. J'étais partisan du caractère public de la commission d'enquête d'Outreau, pas pour faire un coup médiatique, mais parce que c'était devenu une affaire politique "et" citoyenne. Et d'ailleurs, lorsque je discutais avec les députés les plus frileux, à droite ou à gauche, je leur disais que de toute façon, ils allaient avoir des ennuis. Ne pas œuvrer publiquement allait les mettre en difficulté car des fuites auraient lieu d'une façon ou d'une

autre. Je suis membre de l'Association de la presse judiciaire depuis trente ans. Je sais comment fonctionnent les avocats, cet univers, ce milieu. Je savais qu'il y aurait eu des fuites et que les pauvres trente députés de la commission se seraient retrouvés régulièrement dans des situations impossibles à gérer. J'ai prôné la publicité de leurs travaux, je leur ai offert l'antenne et je leur ai dit que je bouleverserais la grille de programmes, parce que c'était nécessaire. Ils l'ont fait, et c'est tant mieux. Nous avons vu le résultat, même si ce n'est pas simple. Enfin, grâce à cette commission d'enquête, des citoyens ordinaires ont pu se confronter à d'autres pouvoirs! le pouvoir politique, le pouvoir judiciaire, le pouvoir médiatique, le pouvoir aussi de la rumeur publique... Donc très vite, j'ai soutenu la mise en place. Dès le démarrage, j'ai pris partie sous l'angle de l'intérêt public. J'ai même écrit un article dans Libération pour critiquer l'attitude du Conseil supérieur de la magistrature qui a tenté le coup de force en s'adressant au président de la République pour empêcher les députés de faire leur travail, c'est-à-dire de dépiauter, diagnostiquer cette histoire tragique, ce fiasco judiciaire.

J'ai expliqué à mes journalistes qu'il y avait des doutes. Ils m'ont demandé si nous allions faire toutes les auditions, bouleverser toute la grille. Je leur ai répondu que oui. Nous avons couvert 230 heures d'auditions, créé plus 50 heures de programmes. Nous avons écouté tous ces gens. Pas seulement les acquittés, mais des spécialistes : avocats, magistrats... La France a découvert ce qu'était un JLD (Juge des libertés et de la détention). Elle ne connaissait pas non plus les pouvoirs d'un juge d'instruction, ni le rôle de la chambre d'instruction. La citoyenneté, c'est aussi faire de la pédagogie et nous l'avons fait.

On peut parfois reprocher beaucoup de choses aux politiques. Nous posons les questions qui sont à poser quand il le faut, nous mettons le doigt à l'endroit où cela fait mal quand il le faut. Mais avec la commission

d'Outreau, vous avez là l'expression que les médias peuvent prendre en compte la dimension citoyenne de l'explication politique au sens classique du terme.

Jean-Claude Casanova, politologue dont je ne partage pas toujours les points de vue, avait écrit dans Le Monde : "La politique démocratique exige la critique et la discussion, la contestation et l'explication, parce que le souverain, c'est le peuple. " Il a fort raison. Nous avons vu d'un seul coup la réflexion sur la procédure pénale prendre de l'ampleur et gagner en qualité parce qu'une commission d'enquête parlementaire avait accepté, enfin, d'être télévisée. Au début de la commission, alors que les députés craignaient que l'on tombe dans le voyeurisme, que la télévision verse dans l'excès, nous avons reçu des centaines de mails : les gens voulaient comprendre. Ils ne voulaient pas assister au diagnostic de ce fiasco judiciaire de manière abstraite. Notre devoir était donc d'informer et de faire en sorte que notre média devienne un média citoyen. C'est ce que nous avons fait dans ce cadre. J'avais dit, redit et écrit aux députés que mettre les citoyens à l'écart de cette histoire aurait été une faute politique grave. Et s'il fallait vérifier la valeur de cette réflexion, réfléchissons à l'attitude actuelle de certains magistrats ou de certaines institutions, comme l'Inspection générale des services judiciaires, qui vient de déclarer qu'elle ne voyait pas de faute majeure et qu'il ne s'agissait que de "maladresses" : face à vingt-cinq ans cumulés de détention provisoire, je trouve le mot maladresses choquant. Si le Garde des Sceaux a pris la décision de s'adresser au Conseil supérieur de la magistrature, c'est une bonne chose. Mais j'invite les députés et les membres de la commission à être vigilants, parce que la première réaction du Conseil supérieur de la magistrature a été d'étouffer le travail qu'ils voulaient faire.

Pour clore mon propos, j'évoquerai la question du citoyen dans la production médiatique. Je ne suis pas favorable aux émissions de type populiste. Aujourd'hui, nous avons des talk-shows qui invitent Monsieur et Madame Dupont mais aussi des ministres, des personnalités syndicales, intellectuelles, et l'on en fait un fourre-tout où l'on parle de tout et de rien. On a ainsi interrogé Monsieur Rocard sur ses goûts sexuels. Qu'est-ce que cela a à voir avec la vie publique ? Je me bats contre cela depuis des années et j'ai quitté TF1, où j'étais producteur, pour cette raison.

Par contre, je pense que les journalistes ont une fonction sociale, dans laquelle ce n'est pas le spectacle qui est demandé, mais l'information. Informer, c'est prendre la réalité telle qu'elle est, la détricoter, l'analyser, la diagnostiquer, l'évaluer, puis la rendre au public. Si on veut que la citoyenneté prenne tout son sens sur le petit écran, il faut déjà demander aux journalistes de faire l'effort de réviser la fonction sociale qui est la leur, de se remettre en cause. Certains le font et le font bien, d'autres moins bien, en raison de ces valeurs marchandes que j'évoquais précédemment.

Lorsque je me suis présenté pour prendre la responsabilité de La Chaîne parlementaire, j'ai dit aux douze députés qui m'avaient auditionné : "Je ne sais pas si vous l'avez remarqué, mais depuis dix ou quinze ans, la politique a été reléguée au troisième ou au quatrième rang. Les directions des chaînes ont préféré mettre en avant le sport, le divertissement, la télé-réa-lité, les jeux... Quand j'étais à TF1, de 1987 à 1994, il y avait sept grands rendez-vous politiques. Il n'y en a plus." Et lorsqu'ils font de la politique, on voit ce que cela donne : ils ont mis 80 jeunes devant le président de la République, pour un véritable fiasco, pour les jeunes comme pour le président de la République. Ils ont perdu l'habitude de traiter en profondeur la politique. C'est toute la question. Les gens de télévision -comme d'ailleurs les gens de radio et de presse écrite- doivent redonner de la centralité à la

politique. C'est le combat qui doit être le nôtre. Il y a un seul rendez-vous politique à 20 h 30 sur la télévision de service public : l'émission d'Arlette Chabot "A vous de juger", qui succède à "100 minutes pour convaincre". Le reste du temps, c'est à 23 h 30 alors que c'est le service public! Je pense qu'il y a là un vrai problème et que les élus, les responsables politiques mais aussi les responsables associatifs, doivent revendiquer que la politique redevienne une matière noble à la télévision, et pas simplement une matière qui serve à faire des coups ou à animer des jeux qui tombent généralement dans le mauvais spectacle. J'ai saisi l'opportunité, puisque l'on m'a donné la responsabilité de diriger cette chaîne, de gagner de la centralité. Je le dis publiquement : je suis là pour gagner des parts de marché, par pour Coca Cola, mais pour la politique. Il s'agit de montrer, dans un premier temps, que l'Assemblée nationale, ce ne sont pas seulement les questions au gouvernement du mardi et du mercredi, mais tout autre chose. Il s'agit de montrer comment fonctionnent les commissions, ce qu'est une mission d'information, une commission d'enquête. C'est notre premier travail.

Notre deuxième travail est d'ouvrir cette chaîne à tous les acteurs de la vie publique : associations, syndicats, experts, chercheurs. Cette chaîne n'arrête pas d'ouvrir ses portes à ce monde, à votre monde. Et je sais que nous ne le faisons pas assez, que nous devons aller plus loin. Nous avons inventé autre chose. Il faut aussi que l'on voit les députés en liaison directe avec les citoyens. Notre chaîne partenaire, qui est Public Sénat, se promène dans toute la France avec des micros et un véhicule satellite pour aller interviewer les élus. Je me refuse à faire cela. Cela fait plaisir à l'élu, mais cela ne m'intéresse pas. Nous venons donc d'inventer une nouvelle émission, qui s'appelle "Permanence". Nous avons mis des caméras dans la permanence du député, nous le filmons en tête-à-tête avec un de ses concitoyens pour régler le problème de son fils qui s'est fait exclure du collège, un chef d'en-

treprise qui a des soucis avec la Préfecture. Nous avons relancé cela pour redonner de la citoyenneté à cette chaîne.

Pour les élections législatives et présidentielles, nous sommes en train de lancer des documentaires sur les questions urbaines, sur les questions des territoires ruraux. C'est un autre genre d'écriture en télévision, un genre que nous avions abandonné, alors qu'avec l'Angleterre, nous étions l'un des meilleurs pays. Nous sommes en train de relancer -y compris en coopération avec des chaînes privées, pour des raisons budgétaires- des documentaires sur la vie concrète des gens. Ce sont toutes ces questions qui vont nous permettre, grâce à la télévision numérique terrestre, de voir la politique en grand. C'est notre mot d'ordre.

En termes de citoyenneté, nous avons pris le soin de revisiter l'histoire de la loi de 1905 sur la laïcité. C'est notre petite chaîne de l'Assemblée nationale qui l'a fait. Nous sommes allés trouver France 3 et France 5. Personne n'y avait pensé, France 2 non plus. Avec de grands comédiens, nous avons reconstitué le débat législatif qui s'est déroulé de mars à décembre 1905. J'ai été frapper à la porte du ministre de l'Éducation nationale et je lui ai dit que j'avais ce film. Il ne l'avait pas vu, mais certains de ses conseillers l'avaient vu. Quelques jours plus tard, j'ai appris qu'il avait pris la décision d'acheter 11 500 DVD et qu'il les avait offerts gratuitement à tous les collèges et lycées de France, y compris les établissements privés sous contrat. C'est aussi cela, la citoyenneté.

Je me méfie de ces émissions qui ont existé, à l'époque de Michel Field, avec du marketing, du casting où l'on choisit des citoyens que l'on met tous ensemble, où l'on pousse les uns et les autres à se quereller. Que les journalistes prennent leurs responsabilités! Ils ont une fonction sociale. Les journalistes se sont remis en cause au moment de la commission d'Outreau. C'était une nécessité.

Question de la salle : **Benoît Perdoncin**, membre fondateur et vice-président de Télénantes

Vous venez de faire un peu de lobbying pour votre chaîne, tant mieux. Je profite de votre présence pour que vous puissiez nous aider un peu face à un problème que nous avons actuellement à Télénantes, télévision locale de service public dont un des objets est de créer du débat et de l'échange. Nous avons du mal à faire passer notre volonté d'être présents sur la TNT locale, notamment face au lobbying pratiqué par les grands groupes nationaux. Pouvez-vous nous aider, s'il vous plaît ?

Richard Michel

La TNT a été un long combat que nous avons mené avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel et qui n'est pas terminé. Je suis toujours intervenu pour que les télévisions locales, régionales, soient parties prenantes de cette opération. Il a pu échapper à certains d'entre vous que la TNT est composée de six multiplex. Nous sommes dans le multiplex n°1 : France 2, France 3, France 4, France 5, Arte et La Chaîne parlementaire, avec ses deux composantes. Aujourd'hui, il est question que France 4 migre sur le deuxième multiplex. Mais comme je suis quelqu'un de raisonnable, solidaire mais aussi sérieux : la seule chose que je souhaite est que les télévisions locales, qui sont des télévisions en partie privées, jouent le jeu économiquement. Ce sont des remontrances que j'ai faites au CSA, à Monsieur Baudis, récemment. Je l'ai dit à mon conseil d'administration, où siègent bien sûr des députés. Je l'ai également dit à ma questure et je le dirai prochainement au Bureau national de l'Assemblée, puisque je vais passer devant eux pour faire un point général sur l'évolution de la TNT : il est clair que notre souci est qu'économiquement, vous soyez fiables. Mais pour le reste, nous vous soutiendrons.

Question de la salle :

Je suis très content d'avoir entendu de nombreux mots, sauf les mots éthique, déontologie et développement durable, ce qui est assez courant actuellement.

Question de la salle :

Le mot évaluation a été utilisé. Or, je crois que ce mot ne veut pas dire évaluation des personnes, ni contrôle après les décisions. Nous avons parlé d'économie, mais il faut parler aussi de droit : pour toute décision de politique publique d'urbanisme, de transport, de schéma de service collectif, il doit y avoir une étude d'impact que l'on appelle maintenant une évaluation environnementale stratégique, bien en amont de la décision d'infrastructure publique. Je suis surpris que ceci n'ait pas été évoqué. Je pense que c'est un outil. Nous avons parlé d'une multiplicité d'outils. Très peu de personnes répondent aux enquêtes publiques. Pourtant, nous sommes là dans le droit, dans l'économie, dans l'urbanisme. Pourquoi n'est-ce pas efficace ? Les colloques rassemblent beaucoup de monde. Ils sont nombreux, endoformatifs, et sans doute aussi sont-ils politisés. Mais le problème vient de là. Il faut repartir à zéro. Nous parlons d'évaluation à la fin, pour ma part, je pense qu'il faut repartir au début, avoir une déontologie commune.

Je suis très heureux d'avoir entendu vos interventions : vous avez tout à fait raison. Mais à mon sens, le diagnostic est un peu tardif. Il faut aller très vite. J'espère que vous irez diffuser vos méthodes partout, et assez rapidement.

Question de la salle : **Emilie Sarrazin**, directrice d'Unis-Cité Nantes

Notre association propose un volontariat de solidarité locale pour les jeunes sur le territoire nantais. Je voudrais poser deux questions.

- Première question : certains intervenants nous ont dit que nous avions quitté la société industrielle pour aller vers d'autres types de schéma. Comment s'appelle maintenant notre société ? Qui sont nos élites et vers où allons-nous ?
- Deuxième question : parfois, je me dis que certains ont un droit et le pouvoir d'interpellation, c'est-à-dire la facilité d'interpeller les publics et les pouvoirs, alors que d'autres ne l'ont pas. Je pose donc la question de l'éducation dans toute cette citoyenneté.

Question de la salle :

Il y a un mot qui est essentiel et qui n'a pas été utilisé, c'est la formation. Je pense que la télévision a un rôle de formation du citoyen. Si l'on veut que le citoyen participe, il faut également le former.

Question de la salle : **Hélène Combe**, Observatoire de la décision publique, Nantes

Il a beaucoup été question de Patrick Viveret. Je voudrais présenter ses excuses, car il aurait aimé être parmi nous, et revenir sur deux points. S'agissant de la résistance civique, elle survient lorsque l'échange, la conciliation deviennent ou paraissent impossibles. Nous avons parlé de la résistance civique pour désaccord de fond, comme la lutte contre le CPE ou le combat que mène actuellement le "réseau éducation sans frontières". Je pense que nous devons aussi réfléchir à la résistance civique lorsqu'un groupe se sent exclu de la possibilité de débattre. J'aimerais que l'on relise les émeutes des banlieues avec cet éclairage, ce qui n'a pas forcément été fait.

En effet, cela amène à se poser la question de l'apprentissage de la construction des désaccords, de l'acceptation des formes et des lieux de débat et de la façon de passer de la résistance civique à la transformation du

contrat social. Certes, la question du législatif et du délibératif est en jeu, mais ne faudrait-il pas que nous arrivions à imaginer aussi la création d'un médiateur des faits sociaux, de la même manière que l'on a un médiateur dans le rapport individuel à l'Administration ? Il y a sans doute à réfléchir dans ce sens. Nous connaissons des expériences en la matière, par exemple à Montréal. Le second point que je veux soulever est l'existence civique. Tout à l'heure, Jean Viard disait que la citoyenneté, finalement, c'était le vote. Je ne pourrai accepter cela qu'à deux conditions. La première est l'accès au vote pour les résidents de nationalité étrangère.

Deuxièmement, cela pose la question de la citoyenneté des mineurs. Jusqu'à nouvel ordre, je considère les mineurs comme des citoyens à part entière. Par ailleurs, on leur demande de plus en plus d'avoir des comportements citoyens. Donc cette question est posée. Il me semble qu'il n'y a pas de citoyenneté s'il n'y a pas de notion d'appartenance. Enfin, si le travail n'est plus l'entrée principale de la reconnaissance sociale et citoyenne, cela veut dire qu'il faut revoir notre système de représentation et notre mode d'analyse. Aujourd'hui, les travaux de l'INSEE se fondent principalement sur un regard sur les catégories socioprofessionnelles. Que va-t-il falloir inventer pour reconnaître une légitimité qui ne soit pas seulement celle-là, et donc reconnaître la diversité ? S'agissant des indicateurs, la reconnaissance du temps passé, par exemple, est importante. C'est le travail qui a été fait sur l'Agenda 21 de Nantes Métropole : comptabilisons le temps passé pour valoriser la mobilisation citoyenne.

Question de la salle : Annick Vidal

Je voudrais dire un mot sur quelque chose de très pragmatique qui se met en place sur un quartier de la ville de Nantes, où nous essayons de fonctionner comme le Conseil de développement. Dans le cadre d'un comité de quartier informel, lié à la Ville de Nantes par un règlement intérieur, douze associations travaillent depuis neuf ans sur des objectifs et en amont des projets. Je pense que nous allons voir la réussite de la mise en place de projets créés par des citoyens. C'est un travail très difficile pour un groupe qui veut réussir un projet. Je voulais en faire part parce que c'est nouveau. Cela n'a pas été facile et, grâce au Conseil de développement, nous allons y arriver.

LES CONDITIONS DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Débat

Pierre Zémor

La première partie de notre rencontre a donné l'occasion d'un apport très riche des intervenants et d'un questionnement très pressant pour les participants de la seconde table ronde.

Roger Sue a insisté sur la transformation du lien social, qui sert de décor à nos préoccupations de participation à la décision publique. Ses constats, comme ceux de Jean Viard, n'étaient pas forcément encourageants, même s'il y a lieu de se satisfaire d'une évolution très rapide, à l'égard de la société civile, des pouvoirs politiques et du droit. Cette évolution a fait descendre l'État et les institutions publiques de leur piédestal, et nous avons droit à une information qui prend le citoyen en considération beaucoup plus que par le passé et qui favorise la mise en place de toutes les dispositions que j'ai évoquées dans mon introduction : consultation, concertation... Un des intervenants de la salle a insisté sur les enquêtes publiques : effectivement,

elles ont progressé en amont avec les débats sur les grands projets de la Commission du débat public. Le problème est de savoir si l'on fait de vrais débats sur les grandes options d'aménagement ou sur les politiques sectorielles, si la démocratie participative ou ses expériences sont bien raccrochées à la démocratie représentative, c'est-à-dire si le Parlement est associé suffisamment à ces grands débats de société. Je ne crois pas que nous ayons les procédures que l'on peut voir à l'œuvre dans les pays d'Europe du Nord, par exemple.

Toutes ces questions ont reçu peu à peu, sous la pression de la société civile, des réponses bien meilleures, mais nous sommes dans une évolution de la société qui les rend encore insatisfaisantes : soit parce qu'elles ne sont pas assez poussées en termes de modalités de participation et d'évaluation des politiques publiques, soit parce que la société se présente avec un décor et des contraintes assez différents. C'est le cas avec cette disparition ou cette transformation du lien social qui, selon Jean Viard, doit être réappropriée par l'individu : c'est en réalité l'individu qui se réapproprie la manière d'organiser son temps, de s'investir dans un choix beaucoup plus ouvert. Tout cela a effectivement tendance à s'écarter des lieux où s'élabore le compromis social et où se font les discussions sur les enjeux collectifs.

Bien sûr, le collectif ne disparaît pas pour autant, même si Olivier Mongin nous a montré que la ville, dans son évolution et dans son hypertrophie, dans son immersion dans des réseaux mondiaux, avait du mal à rester ce qu'elle avait été de manière très constitutive dans le fonctionnement de la démocratie, c'est-à-dire le lieu du débat. Il nous a proposé quelques marches pour progresser : accepter que la ville puisse continuer à être vécue comme le lieu d'affranchissement et que l'on percoive des limites.

On s'adresse alors aux politiques : quelle offre peut montrer qu'il y a des limites, une autorité, un projet, un dessein, afin que cette socialisation se

fasse et atteigne le stade supérieur, celui de la politisation du collectif?

La tâche n'était pas facile non plus pour Céline Braillon, de franchir une marche supplémentaire pour montrer qu'étaient à l'œuvre, dans des associations comme l'Adels, des modalités de recherche du consensus, au sens d'un accord sur la discussion comme long processus de décision et non pas au sens, plus nord-américain, d'unanimité. Ce consensus est essentiel dans le compromis, dans les conflits d'intérêts généraux.

Nous n'avons pas pu suffisamment demander à Richard Michel de nous dire quel rôle pouvaient jouer les médias dans cette préoccupation. Il semble que nous sommes encore dans une phase où les efforts de pédagogie des médias dans le sens civique sont assez restreints, même parfois battus en brèche par la télé réalité et le spectacle. Mais il y a des voies de recherche indispensables pour que l'espace médiatique n'échappe pas à cette reconstitution des espaces publics et ne soit pas complètement en dehors du champ d'accès du citoyen désireux de s'impliquer dans le collectif.

Tout ce que nous avons dit se traduit en questions : comment les responsables du monde représentatif de la société civile que sont les présidents ou les responsables de conseils de développement, peuvent-ils prendre en compte cette forte demande ? Comment les politiques, qu'ils soient députés ou anciens ministres, voient-ils la réponse dans l'offre politique sur les formes de débat adaptées à cette évolution de la société où l'on est parfois un peu en déshérence, en zapping, où l'on a du mal, à partir de la constitution personnelle de ses degrés de liberté, à trouver, au-delà du groupe, du clan, une dimension de responsabilité et d'implication sociale ? Je vais commencer par Jean Frébault, Président du Conseil de développement de Lyon, qui a un passé riche d'expériences au Ministère de l'Équipement et dans les agences d'urbanisme.

Jean Frébault, président du Conseil de développement du Grand Lyon

Je ne veux pas jouer les petits nouveaux, mais je change tout de même de métier, puisque je viens du monde de l'expertise urbaine. J'ai été sollicité il y a plusieurs mois pour prendre la présidence d'un Conseil de développement qui est en cours de refondation. Ce conseil concerne une agglomération d'1,2 million d'habitants. Il est riche d'une société civile très foisonnante avec près de 300 personnes à faire vivre ensemble. Ce conseil avait été mis en place par Raymond Barre à la fin des années 90 et connecté à un grand exercice de prospective participative qui s'appelait "Millénaire 3". Je faisais moi-même partie du collège de personnalités qualifiées et j'étais assez impressionné. Quand la loi a été promulguée, ce comité consultatif s'est transformé en Conseil de développement, en 2001. Il y a eu un enthousiasme, une mobilisation assez étonnante, beaucoup de thèmes de prospective, de veille sociétale, et l'élaboration d'un projet stratégique d'agglomération. Cela a duré trois ans. Le relais a été très bien pris. Raymond Barre a laissé la place à un nouveau maire, Gérard Collomb, qui a gardé le même président, Jacques Moulinier.

Puis, il y a eu une période d'essoufflement. Peut-être qu'il y a des cycles pour les conseils de développement. On ne peut pas être sur une crête de mobilisation permanente. Ensuite, le mode de composition du conseil était extrêmement ouvert et libre. Il y avait 37 membres de droit et plus de 500 citoyens librement inscrits. Au début, il y avait beaucoup de participation et puis il y a eu une baisse de motivation. Les membres de droit se sentaient un peu encerclés par des gens qui ne représentaient qu'eux-mêmes. Cela a entraîné une période de démobilisation, un déficit de représentativité. Du côté de la communauté urbaine, il y a eu également une forme de désengagement, parce qu'il y avait moins de crédibilité. Un travail a été mené pendant plus d'un an pour essayer de refonder ce conseil sur quelques princi-

pes. Nous avons revu complètement la composition du conseil pour qu'il reflète mieux la société civile organisée. Il y a beaucoup de débats sur ce que recouvre ce terme de "société civile", sur ce que sont les citoyens de base, sur la représentation de la diversité des forces vives et des courants de pensée. La méthode utilisée est celle des collèges : les acteurs économiques et socio-professionnels, les organismes publics (université, recherche, culture), la vie associative, la représentation territoriale (conseils de quartier que nous appelons, à Lyon, les comités d'intérêts locaux), les citoyens "ordinaires", désignés par tirage au sort et enfin un collège de personnalités qualifiées. 1 200 organismes ont été sollicités pour être candidats à ces collèges. Il y a eu aussi un appel à candidatures de simples citoyens par voie de presse. Avant le tirage au sort, nous avons essayé de définir ce que j'ai appelé des "critères de biodiversité", avec des objectifs un peu idéaux : autant d'hommes que de femmes, autant de jeunes que de vieux, pour éviter ce que vous avez dénoncé tout à l'heure : le syndrome des retraités et des bac + 6.

Pierre Zémor

C'est la démo-diversité.

Jean Frébault

Nous visions aussi la représentation d'origines ethniques variées mais les objectifs n'ont été que partiellement atteints. 270 personnes sont membres : c'est un record dans les conseils de développement, et pourtant, c'est beaucoup moins que le chiffre précédent. Comment manager et animer un conseil de près de 300 personnes ? C'est une question que je me pose maintenant quotidiennement. Il convenait de renouveler également les missions du conseil. L'idée est à la fois d'avoir une saisine de l'institution sur des poli-

tiques publiques qui correspondent à des enjeux stratégiques d'actualité, et également de laisser un espace convenable à l'auto-saisine sur des sujets variés, comme les enseignements que l'on peut tirer des événements des banlieues, puisque nous en parlions tout à l'heure. Je suis personnellement assez attaché à ce que le conseil puisse servir à comprendre quels sont les grands mouvements qui traversent notre société aujourd'hui. À entendre les intellectuels, universitaires, chercheurs qui se sont exprimés, on voit que ces clés de compréhension de la société ne sont pas évidentes à énoncer. Chaque société locale a peut-être aussi des spécificités à mettre en avant, à traduire ensuite en termes de représentativité. Pour cela, il faudra ouvrir et que chaque membre du conseil mobilise un certain nombre de réseaux, que l'on aille de temps en temps chercher des membres associés pour participer. Pour un débat sur les banlieues en difficulté, il est certain que nous devrons aller chercher d'autres citoyens.

Nous avons établi aussi quelques principes de fonctionnement et identifié quelques pièges. J'en cite trois : le piège du contrepouvoir, qui n'est là que pour utiliser une tribune de critique de la collectivité ; le piège inverse, celui de l'instrumentalisation ; et enfin le piège de la marginalisation. C'est celui qui nous menace également en permanence. La formule que nous avons mise en avant, est celle de l'indépendance dialoguante. À Lyon, c'est un peu sensible, parce que les prochaines échéances conduisent à une période de concurrence politique. Il est donc très important d'afficher notre neutralité politique. Mais pour autant, cette indépendance doit s'accompagner d'un vrai dialogue avec les responsables de l'exécutif communautaire, notamment, parce qu'ils doivent exprimer des attentes à l'égard du Conseil de développement. En effet, la presse demande parfois à quoi sert le Conseil de développement. Il faut que nous puissions faire passer des messages qui soient relayés. Ce dialogue nous paraît donc absolument indispensable : il

doit exister avec les élus de toutes sensibilités, avec l'exécutif et avec les services. Il y a également à inventer des modes de fonctionnement qui sont plus simples lorsque l'on est moins de 100. J'ai écouté Messieurs Régent et Peugeot nous expliquer leur façon de faire et je me dis que transposer leur méthode à près de 300 personnes n'est pas très facile. Il faut aussi éviter le piège de doublonner l'expertise. Il y a en effet une expertise très puissante à Lyon. Est-ce que c'est l'expertise d'usage? Il faut pouvoir aborder les problèmes sans les réserver à des spécialistes. Si nous voulons donner un avis sur les projets d'urbanisme ou de déplacements, il ne faut pas que les seuls spécialistes des transports livrent leur analyse, mais que tout citoyen de base puisse aussi le faire.

Enfin, une perspective a été fortement affirmée : comment un Conseil de développement peut aider, sans en avoir le monopole, à construire l'intérêt général, à construire le bien commun ? Jacques Donzelot m'a expliqué que ce n'était pas du tout la même chose, mais je n'ai pas la science infuse à ce sujet. Comment, aussi, donner plus de lisibilité à cette instance, qui n'est pas très connue du grand public ?

Pierre Zémor

Nous allons tout de suite enchaîner pour nous poser la question avec un Conseil de développement différent, celui de Plaine Commune, agglomération de huit villes regroupant 310 000 habitants pour 115 000 emplois, 130 000 logements et 40 000 étudiants

Françoise Carayon, présidente du Conseil de développement de Plaine Commune

Je voudrais vous dire que je suis très contente d'être ici, parce que le Conseil de développement de Nantes Métropole a vraiment été un modèle pour nous. Pour moi, qui ne suis pas une experte, cela nous a vraiment beau-

coup éclairés. Les élus ont souhaité ce Conseil de développement et ils ont demandé à plusieurs personnes de faire partie d'un comité de pilotage et de travailler avec un comité de suivi d'élus communautaires et non communautaires pour mettre en place le dispositif. Pendant un an et demi, nous avons élaboré le règlement et nous nous sommes beaucoup appuyés sur l'expérience nantaise, ce qui nous a été très utile dans des débats qui n'ont pas toujours été faciles.

En mars 2005, Patrick Braouezec, président de Plaine Commune, m'a nommée présidente du Conseil de développement. Toute cette phase préalable nous a beaucoup aidés dans le fonctionnement avec les élus. Aucun élu ne fait partie du Conseil de développement de Plaine Commune. Cela a été une volonté des élus eux-mêmes.

J'ai été sollicitée parce que je suis impliquée dans la démarche "quartiers" de la Ville de Saint-Denis. Il y a une pratique de budget participatif et j'étais déléguée de ma démarche quartier au budget participatif de la Ville de Saint-Denis. Au plan professionnel, je ne suis ni retraitée, ni universitaire, ni chef d'entreprise, toutes professions grandement représentées dans les conseils de développement. Je suis travailleur social et j'exerce dans un centre maternel.

Nous devrions être 80 personnes, mais pour l'instant, nous sommes 50. Nous voulons en effet essayer de faire en sorte que le Conseil de développement soit vraiment la société civile du territoire, et ce n'est pas facile. La télévision vous a souvent dit que nous avions beaucoup d'immigrés, beaucoup de "sans" : "sans logement", "sans papiers", et qu'il n'est pas aisé de les associer au Conseil de développement. En outre, nous nous efforçons de ne pas avoir trop d'experts. C'est la raison pour laquelle nous ne sommes encore que 50, répartis en quatre familles. Nous nous sommes inspirés des collèges Lyonnais: vie associative, services publics, monde du travail et de

l'entreprise et personnalités qualifiées. Depuis un an, nous demandons aux élus de désigner celles-ci, mais pour l'instant, nous n'en avons qu'une sur huit. Personne n'est mandaté : nous venons à titre individuel et nous y tenons beaucoup. Évidemment, nous intervenons avec l'expérience tirée de nos engagements puisque l'un des critères est d'être engagé dans une action collective, quelle qu'elle soit. Il faut avoir une pratique d'actions collectives, être un citoyen qui a envie de participer au devenir de son territoire, au "mieux vivre ensemble" et donc au "mieux communautaire". C'est une mission que le Conseil de développement s'est donnée : essayer de faire valoir le "mieux communautaire". Pour notre part, nous voyons beaucoup de positif dans la communauté d'agglomération alors que le citoyen vit souvent la communauté en négatif. Nous le percevons notamment lors de nos "Rendez-vous du Conseil de développement". Ces rendez-vous sont l'un de nos moyens d'aller vers les habitants : nous nous rendons dans les villes et nous nous mettons à la disposition des gens pour répondre à leurs questions ; nous leur parlons aussi des avis que nous avons donnés pour voir si cela correspond bien à leurs préoccupations. Chaque année, nous revenons devant les habitants des villes pour leur dire où nous en sommes. Tel est notre fonctionnement.

Actuellement, nous avons cinq groupes de travail. Le Conseil de développement n'avait pas de saisine au départ. D'emblée, alors que nous ne nous connaissions pas beaucoup, nous nous sommes mis d'accord sur le fait que nous avions envie de travailler sur le lien entre les gens qui habitent sur le territoire et les gens qui y travaillent. Pour ceux qui connaissent un peu le secteur, Saint-Denis, La Plaine-Saint-Denis, Aubervilliers accueillent beaucoup de gens qui travaillent, mais peu habitent sur le territoire. C'est pour nous un enjeu, contenu dans un avis que nous venons de donner sur l'emploi : nous voulons que l'emploi de La Plaine-Saint-Denis, d'Aubervilliers et

des autres villes serve aux gens qui y habitent. Ce n'est pas le cas actuellement. Les entreprises s'y installent parce que les mètres carrés sont moins chers qu'ailleurs, et cela ne développe absolument pas d'emplois pour les gens du territoire. Cela fait partie d'une lutte que nous menons, et nous ne sommes pas toujours très bien compris des élus.

Pierre Zémor

Auparavant, je voudrais vous poser une question. Il n'a échappé à personne, lorsque vous avez décrit les communes qui sont sur ce territoire, que, dans la crise récente, dite "des banlieues", vous aviez une place hélas évidente.

Est-ce que le Conseil de développement a eu à analyser l'évolution du tissu social, a tiré la sonnette d'alarme ? Quel rôle avez-vous eu sur les problèmes graves qui étaient sous-jacents et qui resurgissent constamment ?

Françoise Carayon

Le débat, nous l'avions eu avant les émeutes, à partir du Plan local de l'habitat, à l'occasion duquel nous avons eu des échanges houleux sur la mixité sociale. Nous fonctionnons aussi sur le consensus, puisque tous nos avis sont présentés au bureau communautaire. Et l'avis que nous avons donné sur le PLH portait sur le consensus. Le bureau communautaire ne prenait pas vraiment en compte les avis individuels qui disaient qu'il y avait assez de pauvres et que la mixité sociale devait consister à faire entrer des classes moyennes au détriment des pauvres. Lorsque les émeutes sont arrivées, nous n'avons fait que continuer. Nous n'avons pas donné d'avis, mais nous avons tous été impliqués sur la gestion du conflit. La télévision ne l'a peut-être pas dit, mais chaque fois que cela a brûlé, c'était à l'occasion d'un conflit avec la police. Je pense que l'on met beaucoup, parfois trop, la res-

ponsabilité sur les jeunes. C'est un débat que nous avons eu au Conseil de développement.

Cela nous a aussi permis de constater que nous, adultes, n'étions pas beaucoup dans la rue et que nous l'avions laissé aux jeunes et que de ce fait, ils la prenaient. Ce ne sont pas n'importe quels jeunes qui prennent la rue : ce sont ceux que l'on ne trouve pas dans nos associations. Nous avons pris conscience que nous avions une responsabilité, en tant qu'adultes : celle de redescendre dans la rue. Un certain nombre de membres du Conseil de développement, pendant les émeutes, sont donc allés dans la rue pour discuter avec les jeunes. Et je dois dire que, même en tant que travailleur social, avec trente ans de prévention à mon actif, il y a des moments où je me suis fait peur : les jeunes ont vraiment une violence en eux et nous ne nous rendons pas suffisamment compte que la société est aussi violente pour eux. Avant de leur donner toute la responsabilité, il faut vraiment se poser la question de la responsabilité du pouvoir politique et des adultes des associations dans la violence que l'on fait aujourd'hui aux jeunes, dans le manque de communication. J'ai entendu des jeunes dans la rue dire que les adultes ne voulaient plus discuter avec eux, ne se confrontaient plus au malêtre qu'ils leur renvoyaient. Moi-même, quelquefois, je me suis sentie bien démunie par rapport au mal-être.

Nous n'avons donc pas donné d'avis, mais nous avons eu une réflexion au Conseil de développement. Il n'y a pas que le travail que l'on fait à l'intérieur, il y a aussi celui que l'on fait dans notre engagement. Ainsi, nous sommes très sollicités par les sans-papiers. Un représentant de la Coordination du 93 nous dit régulièrement que, dans nos textes, nous oublions les sans-papiers ; il nous avertit de tel mouvement en cours, de ce qui se passe à la préfecture. Pour le moment, nous n'avons pas eu de positionnement du Conseil de développement, parce que nous sommes très différents. Mais je

pense qu'il faut des personnes qui sont là où il faut être, c'est-à-dire là où les gens sont et là où les gens souffrent.

Pierre Zémor

Je note que vous avez évoqué un problème de communication. Nous avions fait ce genre de réflexion dans un groupe de travail du Conseil national des villes, il y a une dizaine d'années. A chaque fois que les travailleurs sociaux, les associations font de la dentelle de relations avec les jeunes en difficulté ou avec des populations plus ou moins exclues -c'est un travail de communication, d'établissement de liens-, quand il y a un incident, les médias montrent brutalement tout ce qui s'y passe, et cela revient souvent à détruire la communication dans la ville. Qu'en pensez-vous ?

Françoise Carayon

Je pense surtout qu'il y a des causes perdues. Pour les médias, il faut faire du chiffre et de l'événement. Bien sûr, les voitures qui brûlent, c'est beaucoup plus porteur que les jeunes qui se sont réunis dans un quartier pour parrainer des enfants sans papiers. Nous essayons pourtant de dire que la Seine-Saint-Denis, ce n'est pas seulement des voitures qui brûlent, mais cela intéresse peu les médias.

Je vais en venir à ce que sont pour moi les conditions de la vie participative. Trois points me semblent intéressants :

— Premièrement, il faut une volonté politique. Lorsque je rencontre certains conseils de développement, je me rends compte qu'ils s'échinent beaucoup plus que nous. Il faut qu'il y ait une reconnaissance de notre complémentarité. C'est parfois difficile avec les élus. A chaque avis que nous donnons, les élus nous reprochent de ne pas reconnaître ce qu'ils ont fait. Je leur réponds que nous ne sommes pas là pour passer la brosse à reluire.

Nous leur disons que ce qu'ils font est intéressant, mais nous voulons plus. Nous travaillons dans le "plus". Je pense à l'avis que nous avons donné sur le Plan en matière d'économie : nous avons trouvé que les élus du bureau communautaire n'avaient pas repris suffisamment nos propositions et nous leur avons fait part de notre mécontentement. Nous avons eu une réunion trois jours avant la présentation au conseil communautaire. Il nous a été dit que certains points seraient rediscutés, mais aussi que des choses avaient été faites. Mais nous trouvions par exemple que l'affirmation politique n'était pas assez forte : il faut que les emplois du territoire puissent intéresser les gens qui y habitent et ceux qui sont sans emploi.

Deuxièmement il faut une co-élaboration. Nous y sommes relativement parvenus à partir du groupe Budget. La première année, nous avons travaillé un mois avant la présentation du budget au conseil communautaire. Nous avons eu l'information, mais nous n'avons rien pu dire. La deuxième année, nous avons eu quelques chiffres, mais trois réunions seulement. Nous avons dit que nous donnerions un avis insuffisant parce que nous n'avions pas eu tous les documents. La troisième année, nous avons averti que s'ils voulaient un avis, il fallait que, sur l'année, ils nous inscrivent dans le processus d'élaboration. Désormais, nous avons douze réunions, et nous nous faisons fort de nous exprimer avant la décision. Cela a changé les choses et désormais les documents nous parviennent en temps utile, ceux qui nous les présentent se mettent à notre hauteur. Quelque chose m'a beaucoup frappée : récemment, j'ai présenté l'avis sur la démocratie participative. Je me suis entendu dire par des élus que les habitants ne représentaient que l'intérêt individuel alors que les élus représentaient l'intérêt général. C'était une découverte! Les élus qui n'ont pas d'intérêts particuliers, je veux les rencontrer! Tant que les élus auront la représentation de l'habitant comme négociateur de son intérêt particulier, la démocratie participative est mal partie. Oui, nous sommes intelligents, oui, nous comprenons, si l'on nous explique. Nous ne sommes pas des experts. Ne pas comprendre en trois heures un plan que les techniciens ont mis un an à élaborer, ce n'est pas un manque d'intelligence. Ce sont eux qui ne sont pas intelligents, parce que ce sont eux qui ne savent pas nous faire un résumé d'un an de travail pour que nous en comprenions quelque chose et que nous puissions donner notre avis. C'est une des conditions : que l'on nous prenne pour des gens intelligents qui peuvent penser, qui peuvent négocier leur intérêt particulier avec l'intérêt général, parce que nous avons, comme tout humain, un intérêt particulier. Et heureusement, parce que c'est aussi cela qui nous fait vivre.

Pierre Zémor

C'est une idée reçue de notre information trop régalienne que de croire que, parce qu'il doit y avoir égalité entre les citoyens, il n'y aurait que l'intérêt général qui serait recevable, alors que l'on voit bien, dans toutes les enquêtes sur les services publics, que le reproche de mauvaise égalité de traitement entre les citoyens est fortement corrélé à la non-prise en considération des situations particulières. C'est simplement en sachant prendre en compte les situations particulières que l'on peut, pédagogiquement, voir ce qu'il y a à traiter, à ramener à un traitement qui, finalement, est une égalité appliquée en bonne équité.

Françoise Carayon

— Troisièmement, il faut des allers-retours entre les élus et le Conseil de développement. Nous avons demandé aux élus de budgéter, à toutes les phases des projets, la concertation et l'évaluation. Chez nous, il y a des projets qui ne se font pas. Nous savons qu'il y a d'autres enjeux, notamment

politiques, mais nous ne sommes jamais au courant de la raison pour laquelle cela ne s'est pas fait et de la façon dont, ensuite, l'on va récupérer les choses. Il est très important qu'il y ait toujours des allers-retours. C'est un effort que nous devons faire aussi nous-mêmes, pour que l'on ne soit pas dans un système fermé où l'on n'informe pas les élus du stade où l'on en est. Je rencontre donc tous les mois le vice-président du conseil communautaire chargé du Conseil de développement. Nous faisons le point et nous déterminons les questions sur lesquelles il doit y avoir une rencontre avec les élus. Certes, cela représente du temps, cela coûte cher, mais je crois que c'est cela, la démocratie participative.

Pierre Zémor

C'est un bon placement. Pendant que vous évoquiez les difficultés d'exigence à l'égard des élus, il y a eu un petit échange derrière moi. Jean-Joseph Régent, avez-vous autant d'énergie ou parfois plus de mal à avoir des exigences à l'égard de Jean-Marc Ayrault ?

Jean-Joseph Régent

Je n'ai pas plus d'énergie, ni de mal... D'abord, c'est une relation qui s'est construite sur dix ans. Si, au bout de dix ans, nous n'avions pas trouvé une harmonie, nous nous serions certainement séparés depuis longtemps. Je pense au contraire que nous apprenons à nous connaître, à échanger et à construire. C'est certainement un des éléments importants que peuvent apporter les conseils de développement, quand ils s'investissent. C'est un patrimoine de relations qui se construit. Lorsque je considère la relation que nous avions avec les élus, indépendamment du président, et les relations que nous avons aujourd'hui, à leur demande, la communauté de travail, d'échange est tout à fait sympathique. C'est là où l'on voit véritablement

que la solidarité, par rapport à notre communauté de vie et d'intérêts, est réalisée, ou qu'en tout cas elle se construit. C'est certainement l'élément le plus utile de ce que l'on peut faire ensemble.

Pierre Zémor

Allons un peu vers le nord pour interroger le président du Conseil de développement de Lille qui, lui, n'a pas le même itinéraire que Françoise Carayon. Votre passé, avec l'appartenance à des cabinets de ministres des Finances, la direction de grandes sociétés d'assurance et de réassurance, se situe dans le monde économique. Je sais que vous présidez également la Cimade ; comment en êtes-vous venu, et quel intérêt avez-vous trouvé, à accepter cette présidence du Conseil de développement de Lille Métropole ? Et comment cela se passe-t-il, à partir des trois ou quatre règles que nous a données Françoise Carayon ?

Patrick Peugeot

À Lille, il y a une tradition ancienne de discussion collective sur les problèmes de la cité. Tout ce qui a touché au catholicisme social a généré une certaine capacité à discuter non seulement entre les entreprises et les représentants des salariés, mais aussi entre les fonctionnaires et toutes les personnes qui, à un titre ou à un autre, sont impliquées. Cette tradition est assez forte et s'est traduite par la création d'un comité, dit du « Grand Lille », qui a été une préfiguration du Conseil de développement et qui s'est illustré dans une opération particulièrement intéressante : "Lille, capitale européenne de la culture en 2004". C'est le pur produit d'une idée sortie du Comité Grand Lille. Le Conseil de développement a pris la suite, avec cette bénédiction législative de disposer d'un texte d'application sur son fonctionnement qui ne dépasse pas trois lignes. On peut le dire aux élus pré-

sents et même aux conseillers d'Etat : il ne faut surtout pas en rajouter, ça participe à l'inventivité des Conseils.

Le point que je veux souligner est celui du consensus global qui existe sur Lille et qui a permis que le Conseil de développement soit soutenu, à sa naissance et dans ses débuts, par des élus qui ont choisi de laisser faire et de voir... Au début de notre histoire, nous avions des élus à l'intérieur du conseil. Lors de notre première auto-évaluation, au bout d'un an, nous avons constaté que les élus ne venaient pas, ou n'intervenaient pas de façon efficace dans le dispositif. Nous avons donc décidé qu'il ne devait plus y avoir d'élus. A ce propos, la gestion de la communication est tout-à-fait importante: lorsque j'ai annoncé cette décision à la presse locale, cela a donné lieu à un titre assez particulier: "Conseil de développement de Lille métropole, Patrick Peugeot déclare: Dehors, les élus!". C'est le genre de communication à éviter...

Depuis maintenant quatre ans, nous fonctionnons sans élus, mais avec le souci quotidien de dialoguer avec eux. C'est en effet un des moyens de répondre à la question essentielle : à quoi servons-nous ? La première épreuve, pour un Conseil de développement, est le renouvellement : aurons-nous des candidats ? De quelle qualité seront-ils ? Arriverons-nous à faire évoluer les choses ? Nous avons eu à Lille notre premier renouvellement à la fin de l'année 2005, avec la mention "peut mieux faire". Nous avions 150 candidats pour 60 à 70 places à renouveler et nous avons été un peu déçus parce que nous espérions mieux, notamment au regard de la nécessité de ne pas avoir une moyenne d'âge qui s'élève peu à peu.

Nous avons une politique volontaire pour essayer d'avoir des gens à la fois motivés et aussi représentatifs que possible. Nous avons l'ambition de dégager une certaine représentativité. Nous avons délégué aux organismes membres la possibilité de choisir leurs propres représentants et nous ne

savons donc pas qui va venir mais c'est une manière d'élargir la représentation. Lorsque nous sommes insatisfaits de la participation, j'écris au responsable de l'organisme pour lui en faire part. C'est ainsi que nous arrivons à faire évoluer les choses.

Le fond est tout de même clairement qu'il faut un engagement. Sans rejoindre la position de Françoise Carayon sur un rôle politique, je crois profondément à cette nécessité de l'engagement pour les membres du Conseil.

Un autre point important est de réussir à faire travailler les gens ensemble pour qu'ils aient envie de continuer. Nous avons fait un choix assez difficile en matière d'actions. Nous ne souhaitons pas tomber dans la "démocratie du rapport" parce que nous savons ce que deviennent bien souvent les rapports. Nous en faisons bien sur pour répondre aux sollicitations de la Communauté urbaine, mais nous essayons de nous fixer d'autres horizons, et notamment d'arriver à présenter les résultats de nos travaux au public. Je remercie à cet égard Jean-Joseph Régent, qui a participé à une séance de présentation de nos travaux et qui a donné l'écho nantais à notre recherche pour améliorer l'attractivité de la région de Lille. Nous avions une présentation très dynamique devant 800 personnes, qui nous a beaucoup aidés pour donner un écho à nos travaux et pour faire connaître le Conseil de développement. Nous avons toujours cependant un problème de reconnaissance. Nous avons également créé des événements et cela nous a d'ailleurs parfois été reproché. Mais nous pensons qu'il est important que les membres se retrouvent dans des réalisations. C'est l'exemple de la création d'un marathon entre Lille et Lens, à l'occasion de la décentralisation du Louvre. 15 000 Lillois sont ainsi allés de Lille à Lens pour donner un signe fort de la riche Communauté urbaine de Lille au bassin minier.

Dans le même esprit, nous avons réalisé une opération franco-belge Nous sommes en effet convaincus que l'avenir de notre région passe par un travail commun entre Belges et Français. Nous avons donc organisé un forum transfrontalier de l'emploi avec l'aide de l'ANPE, avec 40 entreprises belges à côté de 120 entreprises françaises. 10 000 personnes sont venues et j'espère que cela fera peut-être 2 000 chômeurs de moins dans une région où, malheureusement, le chômage oscille entre 12 et 13 %.

Pour terminer je veux évoquer quelques points complémentaires. Le premier problème est celui de la communication. Il faut que nos membres sachent ce que nous faisons. Nous avons des groupes de travail sur différents sujets et il faut faire comprendre l'action globale de l'entité Conseil de développement. Nous avons donc fait un gros effort de communication interne. Le deuxième point est celui de nos relations avec les élus. Nous avons commencé par présenter nos travaux devant le bureau convoqué à cet effet par Pierre Mauroy. Nous avons travaillé sur l'habitat, les jeunes, le sport... A chaque fois, il y a eu une communication devant le bureau du conseil communautaire. Cela a été assez efficace parce que nous avons pu enclencher un dispositif de suivi. Notre deuxième méthode est celle de la rencontre avec les présidents des groupes politiques. Nous allons maintenant essayer d'aller un peu plus loin en rencontrant les élus de manière plus systématique, notamment au niveau des commissions. Le troisième élément, qui est fondamental, est d'arriver à faire en sorte que les jeunes soient impliqués dans nos travaux. L'âge moyen est de 50 ans et nous essayons de le faire baisser. Les jeunes concernés par nos travaux ne sont pas suffisamment présents. Nous avons donc décidé, non seulement de les associer, mais de faire un développement particulier pour eux.

Nous avons élaboré des questionnaires, des opérations diverses et variées, qui se traduisent par une commission d'une trentaine de jeunes

associés au Conseil de développement. Cela nous a permis d'avoir des échos parfois assez virulents.

Le dernier point sur lequel je voudrais insister, parce qu'il est essentiel pour l'intérêt collectif, est d'essayer de combler notre relatif déficit d'expertise. Sur ce point l'Agence d'urbanisme et de développement à laquelle nous sommes associés, nous y aide beaucoup. On a employé dans les débats la formule "expertise de l'habitant", au sens de l'expertise vécue. Lorsqu'on veut parler du PDU, des transports, de l'eau, nous sommes souvent en face de questions auxquelles nous avons bien du mal à répondre. Bien sûr, nous consultons, nous procédons à beaucoup d'auditions, mais c'est quand même une difficulté majeure. S'agissant des compétences, nous avons parfois joué le culot, et cela a payé. Nous avons interpellé la communauté urbaine en lui disant qu'en matière d'habitat, elle n'avait pas la compétence qu'il fallait. Et elle l'a prise. Nous avons agi de même en matière d'équipements sportifs. Bref, sur un certain nombre de problèmes de compétence, l'interpellation de la communauté urbaine a été pour nous une source de dialogue permanent.

Evidemment, la tâche du Conseil est sans doute facilitée dans un territoire où la règle du consensus fonctionne bien. En cas d'affrontements plus forts entre majorité et minorité politiques, la situation est très différente.

Pierre Zémor

Dans l'histoire des conseils de développement, les agences d'urbanisme ont eu un poids important. Jacques Floch, qui préside l'Agence d'urbanisme de la région nantaise, a observé la naissance et l'essor de ce Conseil de développement.

Jacques Floch, président de l'Agence d'urbanisme de la région nantaise

L'agence d'urbanisme est d'abord un outil au service des élus et qui, très rapidement, s'est trouvé naturellement au service du Conseil de développement. L'agence de Nantes a été créée en 1978, à l'initiative de quelques élus comme Alain Chénard, maire de Nantes à l'époque, Jean-Marc Ayrault, alors maire de Saint-Herblain, Patrick Mareschal, l'actuel président du Conseil général et moi-même, maire de Rezé. Nous avions besoin d'un bureau d'études pour construire l'agglomération. Nous avions désigné un technicien bien connu dans le milieu de l'urbanisme, Juan Azcarate, pour mettre en place cette structure qui regroupait les communes de l'agglomération qui le souhaitaient. Très rapidement, il s'est avéré qu'il s'agissait de fournir aux élus des documents lisibles : c'est-à-dire non pas 1 m3 de documents pour construire un objet simple, mais 4 pages, contenant l'intitulé en page 1, un tableau de chiffres en page 2, une carte en page 3 et les éventuelles solutions en page 4. L'agence ne fournit pas une solution clés en main, elle propose des pistes. Il appartient aux élus de trouver les solutions les plus adaptées.

Lorsqu'il a été désigné comme président du Conseil de développement, Jean-Joseph Régent, qui connaissait bien l'agence, est venu nous voir. Nous lui avons indiqué que les tiroirs étaient ouverts et que le conseil pouvait y puiser l'ensemble des informations nécessaires à ses travaux. Le Conseil de développement n'a pas besoin de refaire des études, il en a à sa disposition. L'ancienneté de l'agence -1978- nous conduit à avoir des banques de données dont nous sommes les seuls à disposer. Nous sommes des pilleurs d'archives des grandes administrations et des grands services de l'agglomération nantaise, du département et de la région. Ce sont des sources inépuisables d'information insuffisamment exploitées et nous avons du personnel de qualité pour les valoriser. Nous mettons à disposition des sta-

tistiques qui n'existent nulle part ailleurs et qui nous permettent d'avoir une vision globale des évolutions sociétales.

La question posée par le Conseil de développement, et régulièrement aussi par les élus, est celle de la neutralité. Evidemment, nous ne sommes pas neutres, nous sommes des techniciens du chiffre, de l'analyse et du diagnostic. Nous essayons donc de présenter des dossiers le plus objectivement possible. Toutes les tendances politiques sont représentées au conseil d'administration de l'agence et nous allons dans toutes les communes pour travailler avec les élus, quelle que soit leur couleur. Mais nous ne voulons pas être l'eau tiède et bien souvent nous agaçons les élus, mais de façon modérée. Nous mettons un peu de poil à gratter et en même temps nous attirons leur attention sur un chiffre, une donnée ou une image qui pourraient, à terme et si l'on n'y prend pas garde, occasionner des difficultés. C'est notre travail.

L'agence est ouverte au grand public. Pendant longtemps, nous recevions les visiteurs et notre pic d'accueil a été de 5 000 visiteurs par an. Puis, nous avons ouvert un site Internet, sur lequel il y a eu, en 2005, 175 000 connexions et 50 000 téléchargements. Nous avons fait d'extraordinaires économies de papier, parce que nous publions les documents en moins grand nombre. En revanche, notre information circule beaucoup plus. L'agence utilise les outils les plus pointus. Nous avons par exemple actuellement une étude remarquable sur laquelle les maires de Nantes et de Rezé nous ont demandé de travailler : il s'agit de la thermographie sur la ville. Nous sommes capables, maison par maison, bâtiment par bâtiment, de dire s'il y a ou non perte de chaleur. Ce travail va certainement modifier complètement le comportement d'un certain nombre de responsables, à la fois publics et privés.

Pierre Zémor

Cette agence d'urbanisme a la chance d'avoir un président qui sait ce qu'est la démocratie participative, puisque Rezé a été une vitrine.

Jacques Floch

Nous avons été promoteurs du premier conseil économique et social communal, après Issy-les-Moulineaux, il y a quelques années. Ce conseil fonctionne toujours et mon successeur s'en sert. Le Conseil économique et social de la commune rencontre ainsi quatre fois par an le conseil municipal pour présenter ses avis.

Roger Sue

Pour faire une brève incidente, je pense qu'il faut distinguer la représentation et la représentativité : la représentation est une nécessité dans la diversité, la représentativité se situe davantage dans un domaine quantitatif et n'est pas nécessairement souhaitée, ni accessible, dans ce type d'assemblée. Par ailleurs, il y a aussi d'autres manières de faire tourner la parole. Lorsque vous faites un appel à renouvellement des candidatures, cela permet également de modifier les organismes représentés, parce que la vie bouge, que les associations ne sont pas toutes les mêmes, et les besoins non plus. Et je crois qu'il y a aussi des possibilités d'expertise.

Pierre Zémor

Monsieur Patrick Mareschal, le président du Conseil général, a sans doute quelques remarques à nous livrer sur ce que l'on peut faire dans le sens des conseils de développement, de la participation, de la démocratie participative dans tous les territoires et pas seulement les espaces urbains.

Patrick Mareschal, président du Conseil général de Loire-Atlantique

Le département n'est pas que le milieu rural. C'est un ensemble historique, sur les fonctions duquel on peut s'interroger. Le département de Loire-Atlantique compte 1,2 million d'habitants, dont plus de la moitié dans l'agglomération nantaise, ce qui commence à gommer très fortement les distinctions entre urbain et rural. Le département fonctionne de plus en plus comme un bassin de vie presque unique : les gens se déplacent, font leurs affaires, évoluent pour la santé, pour l'école, leurs loisirs, sur un territoire qui est pratiquement celui du département. Toutefois, l'habitude de réfléchir à ce niveau sur un certain nombre de problèmes transversaux n'était pas très développée. Nous avons donc décidé récemment de demander au CODELA -qui était le comité d'expansion économique- de prendre une dimension nouvelle, celle d'un Conseil de développement. Il avait statutairement dans sa composition des élus, des entreprises, des syndicats de salariés, les grands acteurs de la vie économique et sociale. Nous leur avons demandé de ne pas se contenter d'assister simplement une fois par an à une assemblée générale pour avoir le rapport sur le nombre de créations d'emploi ou sur les entreprises implantées. Nous avons souhaité aussi qu'ils nous éclairent sur les problèmes transversaux de notre territoire.

Je voudrais faire deux observations. D'une part, nous souhaitons qu'ils éclairent les élus du département sur un certain nombre de problématiques, et de ce point de vue, cela ne fonctionne que s'il y a un débouché politique, c'est-à-dire si nous nous engageons à ce que les documents produits soient examinés et débattus dans l'assemblée départementale. D'autre part, le rapport n'est pas simplement celui des membres du Conseil de développement avec les élus. Entre eux, dans la diversité de leurs expériences et de leurs connaissances, les membres du Conseil contribuent à créer un fonds commun d'informations. Ils créent une forme d'expertise collective. Nous

avons évoqué très récemment les problèmes d'énergie dans le département. Beaucoup de gens, pourtant très compétents dans leur domaine, ont découvert bien des choses. Ils vont produire collectivement et le porter à la connaissance des citoyens pour créer une base, relativement objective, de discussion et éventuellement de décision politique si nécessaire.

Enfin, il se trouve aussi que les territoires, à l'intérieur du département, commencent à s'organiser. Les intercommunalités sont maintenant installées, les pays également, avec des hauts et des bas. À ce niveau aussi, il est important que la société civile s'organise. En construisant l'intercommunalité, les élus ont été, pendant les premières années, extrêmement polarisés par la façon de s'organiser, de se partager l'argent, les équipements, leur localisation. Pendant cette période, ils ont un peu oublié d'écouter la société civile. Il y a donc des conseils de développement qui se constituent maintenant dans les pays -c'est d'ailleurs obligatoire en application de la loi- et le Conseil général a décidé de les soutenir, c'est-à-dire de financer des postes de permanents pour qu'ils puissent avoir les moyens de travailler. Ils procèdent eux-mêmes aux recrutements, indépendamment des élus du même territoire. Dans certains Pays, le président de la communauté de communes ou du pays est aussi président du Conseil de développement et cela ne produit pas l'échange et l'indépendance nécessaires à ce genre d'exercice.

Patrick Peugeot

À ce point du débat, je voudrais évoquer une expérience menée au niveau du Nord-Pas-de-Calais. Nous avons constaté, au moment de la sollicitation gouvernementale sur la mise en place de la coopération sur les aires métropolitaines, que nos conseils de développement, aussi bien dans les pays que dans les agglomérations, avaient quelque chose à apporter. Nous avons élaboré, avec un peu d'avance sur les élus, une charte de coopé-

ration métropolitaine qui a défini un territoire allant jusqu'en Belgique, bien au-delà de l'aire dont nous étions coutumiers. Ce n'est pas le Département, mais la Région qui nous a soutenus. Celle-ci nous apporte un appui tout à fait considérable et je trouve la coopération entre conseils de développement très bénéfique. Je le signale parce que nous regroupons à cette occasion une trentaine de conseils de développement.

Jean Frébault

Il y a le même mouvement dans la région lyonnaise pour faire travailler ensemble des conseils de développement de départements différents. Ces conseils sont d'ailleurs des invités permanents des séances du Conseil de développement de Lyon.

Pierre Zémor

Madame Françoise Gentil, vous représentez le Conseil régional des Pays-de-la-Loire. Je suis très frappé par la manière dont la démocratie participative se greffe et collabore avec la démocratie représentative, aux différents niveaux. C'est un objectif souhaitable qui se réalise ici localement, régionalement.

Françoise Gentil, conseillère régionale des Pays-de-la-Loire

Jacques Auxiette, président de la région des Pays de la Loire a souhaité mettre en place des actions de démocratie participative et territoriale. Nous avons ainsi engagé une large consultation, appelée "Les Assises régionales", qui ont réuni plus de 12 000 personnes sur 32 thématiques différentes, et à l'issue desquelles a été rédigé un Manifeste régional correspondant aux grands engagements de la Région pour les dix prochaines années. À l'intérieur de ce Manifeste, il y a toutes les grandes orientations préconisées suite

à la concertation menée. L'une de ces commissions travaillait sur la démocratie participative. Nous travaillons maintenant à la mise en place d'un Atelier régional de la démocratie qui doit s'installer tout prochainement. Il aura pour principaux objectifs de travailler en lien avec l'ensemble des conseils de développement de la région pour leur apporter un soutien en termes d'ingénierie ou de formation des membres, mais aussi pour aider les élus à travailler avec la société civile.

Pierre Zémor

Madame Lepage, vous avez entendu l'évocation de tous ces travaux de concertation qui se font à l'échelle d'un Conseil de développement d'une agglomération, en liaison avec le Département, la Région... Lorsque vous étiez ministre de l'Environnement, vous aviez veillé à la rédaction d'une Charte de la concertation qui a beaucoup aidé le milieu associatif, je peux en témoigner. Sans compter que vous avez aussi élaboré le décret d'application qui mettait en route la Commission nationale du débat public que j'ai eu le plaisir de présider.

Au niveau national, votre impression est-elle toujours une impression d'impuissance ? Vous avez écrit un livre intitulé : On ne peut rien faire, Madame le ministre. Vous avez signé un autre titre, pour essayer de donner un peu plus d'espoir : Oser l'espérance ! Que peut-on espérer pour encourager la pratique de la concertation et faire que cette pratique gagne le niveau national de l'exécutif et du parlement ?

Corinne Lepage

J'ai entendu Patrick Peugeot se féliciter de l'absence de texte d'application pour le fonctionnement des Conseils de développement. L'intérêt de la Charte de la concertation était justement que ce n'était pas du droit. J'avais essayé de réunir, dans un petit groupe de travail, ceux qui demandaient de la concertation et ceux qui n'avaient pas trop envie d'en faire, pour voir où l'on mettait le curseur, c'est-à-dire à quel moment les associations estimaient que l'on pouvait parler de concertation et jusqu'où les aménageurs ou les collectivités locales étaient prêts à aller. C'était il y a dix ans. Nous sommes arrivés à un petit texte très simple, d'une dizaine de points, qui était une sorte de code de bonne conduite. Cela n'avait pas d'autre objet. Le texte prévoyait un médiateur de la concertation et des dispositions très concrètes mais dont certaines ne sont toujours pas en vigueur, comme le fait d'avoir droit aux photocopies des documents dans le cadre d'enquêtes publiques. Il s'agissait aussi de tirer les conséquences d'une concertation pour repérer les éléments repris dans les projets. Cette Charte était un petit outil très simple dont les associations se sont volontiers emparées.

Pierre Zémor

Ceci est heureusement dépassé avec Internet.

Corinne Lepage

Ce n'est toujours pas sur Internet! Cela pourrait très facilement être sur Internet, il n'y a pas de problème matériel. Nous sommes bien au cœur du problème.

Ce que nous avons entendu aujourd'hui, ce sont des "success stories" en matière de démocratie participative. Ces expériences marchent parce qu'il y a des animateurs de conseils de développement qui sont très engagés, des élus qui veulent bien jouer le jeu et des membres qui sont actifs. À l'échelle nationale, je n'ai pas le même enthousiasme. Peut-être parce qu'il y a une tradition de l'État qui reçoit très mal ces exigences de concertation. Celles-ci ont un petit parfum étranger : ce n'est pas dans nos coutumes et ce

n'est pas notre manière de faire. C'est le premier problème.

Deuxièmement dans de nombreux cas, et sans généraliser, les maîtres d'ouvrage ne jouent pas toujours le jeu. Nous avons aujourd'hui une société civile diversifiée, mais pour une grande part composée de retraités bac + 6, c'est-à-dire de gens qui savent parfaitement bien mettre leur expérience et leur savoir-faire au bénéfice des associations auxquelles ils participent. Je ne m'en plains pas et je trouve que cela donne une très bonne qualité de débat.

Je pense notamment à un exemple d'opération dans le Quercy : les gens qui ont été les plus pointus dans la contestation étaient des Hollandais qui avaient choisi de passer leur retraite à cet endroit et qui n'avaient pas du tout envie d'avoir des pylônes de 400 000 volts. Ils avaient fait des dossiers d'acteurs absolument remarquables. Le monde associatif connaît de mieux en mieux les dossiers et il y a donc une grande exigence. Toutes les interventions d'aujourd'hui sont revenues sur la question cruciale de l'information mise à la disposition du public. Il est extrêmement important que l'on puisse débattre sur des éléments précis.

Il y a une vraie demande d'évaluation émanant de la société civile. Ce qui manque au niveau de l'État, ce sont de véritables évaluations globales des questions posées, qui prennent en compte la durée mais aussi la complexité du monde. Il faut des évaluations socio-économiques qui sont coûteuses à faire, mais qui sont absolument indispensables dans une société où les fonds publics sont de plus en plus rares et les contribuables de plus en plus exigeants sur la manière dont ils sont utilisés. Lorsque les débats publics ne sont pas alimentés par ces éléments d'information, il y a naturellement une grande frustration. Si on y ajoute des débats publics qui se déroulent après que le Parlement se soit déjà prononcé, on augmente encore la frustration. Les habitants ont l'impression d'être floués. C'est

l'exemple de l'EPR de Flamanville où l'on commence le débat après le vote du Parlement et en invoquant le secret-défense pour indiquer que tout ne sera pas dit. La démocratie participative ne progresse guère quand les pouvoirs publics ne jouent pas le jeu.

Nous sommes un pays de droit écrit, avec des procédures qui s'ajoutent aux procédures. Ce qui est important, ce n'est pas seulement ce qui est écrit, c'est la manière dont on applique la règle du jeu. La concertation se déroule le plus souvent a minima et de manière formaliste, simplement pour éviter les recours et les gens n'ont pas le sentiment d'avoir été convenablement entendus et consultés. Tout ce que dit la société civile n'est pas inintéressant, il y a des éléments de bon sens et une autre approche des choses. Il y a souvent un excellent questionnement qui doit être pris en considération.

L'état d'esprit dans lequel on aborde le sujet est déterminant. Cela vaut aussi pour ceux qui demandent à participer. On a évoqué dans ce débat la notion de contre-pouvoir. Selon moi ce n'est pas une dérive, mais il y a un risque d'opposition systématique. Cela vient aussi quelquefois de la très grande frustration de ceux à qui l'on demande un avis, sans leur donner tous les éléments d'information, et qui ont le sentiment que la décision est déjà prise sans eux.

Pierre Zémor

Nous pouvons poser la question aux parlementaires : sur un certain nombre de débats relevant manifestement de la représentation nationale, comme l'énergie ou le traitement des déchets nucléaires, les procédures de concertation devraient être précédées de prises de position du parlement. Mais si c'est simplement un projet de loi donné très vite à traiter au parlement, il y a un déficit manifeste de concertation avec la population et cela

crée de la frustration. Ne peut-on pas imaginer que le débat public ait lieu sur des propositions de loi pour des projets, dans des grands secteurs d'activité ou sur des politiques publiques importantes ?

Jacques Floch

Cela devrait être le cas mais ça ne se passe comme ça aujourd'hui. Vous avez cité deux exemples : pour celui du traitement des déchets nucléaires, il y a eu un grand débat au parlement avec une commission qui a réuni et entendu les meilleurs spécialistes. Chaque parlementaire pouvait assister à tous les travaux de la commission, même s'il n'en était pas membre. Il y a eu un rapport élaboré avec des propositions concrètes. Le problème est que l'on en a peu parlé dans la population, sauf si, en tant que parlementaire, on fait des comptes-rendus de mandat. Il est vrai qu'il n'y a pas eu de vrai débat externe à l'Assemblée nationale. S'agissant de l'affaire d'Outreau dont nous avons longuement parlé, je suis de ceux qui aimeraient qu'il y ait un vrai débat politique, au sens noble du terme, sur la justice et pas sur une affaire particulière. Cela peut se faire aussi à l'occasion des élections.

Pierre Zémor

On pourrait le faire aussi en milieu de législature. On pourrait imaginer, comme dans les pays nordiques, qu'il y ait une mission ou un office adossé au Parlement qui permette de lancer l'information dans le pays. On peut imaginer, à l'initiative des parlementaires, des débats locaux dans les circonscriptions. Nous serions là sur un processus de réelle concertation avec le public, et qui viendrait renforcer la légitimité de la représentation nationale grâce à la démocratie participative.

Jacques Floch

Il y a un travail de fond à faire dans ce pays et dans cette République. Nous avons deux siècles d'histoire de vie parlementaire qui ont été enfermés dans un centralisme nécessaire mais qui apparaît aujourd'hui comme abusif. De nos jours, la population veut que l'élu rende compte de ce qu'il fait et en même temps, elle veut participer. Chacun veut dire son mot sur ce qui intéresse la vie de tous les jours. Nous avançons au niveau local, notamment à Nantes, mais au niveau national il y a un processus à inventer pour créer les conditions d'une vraie concertation publique.

Corinne Lepage

S'agissant des "conférences de consensus" des pays du Nord, elles ont lieu très en amont du débat parlementaire. Le Parlement est là pour voter les lois et ce n'est pas le rôle de la société civile. Ce qui ne fonctionne pas chez nous, c'est que nous ne nous donnons pas le temps du débat alors que c'est un élément fondamental dans une démocratie. Par ailleurs, les choix que l'on demande aujourd'hui aux politiques engagent la société sur du très long terme. La revendication citoyenne à être associée davantage est due au fait que ce sont des choix de société qui dépassent une mandature parlementaire.

Céline Braillon

Il faut faire attention à la qualité du processus. Prévoir des assises régionales, faire remonter des propositions, c'est une excellente chose... qui se pratique déjà beaucoup. Cela n'empêche pas que la qualité du débat fasse parfois défaut. Il y a aussi de nouveaux outils à utiliser ou à inventer : tables de controverse, jurys citoyens, internet, télévisions locales...

Pierre Zémor

Jean-Marc Ayrault, la parole est à vous sur cette question et pour tirer quelques enseignements de ces échanges.

Jean-Marc Ayrault

Ces débats sont très riches et débouchent, au-delà de nos expériences locales, sur un questionnement plus profond qui touche au fonctionnement de la démocratie dans notre pays. Notre culture nationale, politique et sociale n'est pas inspirée par le principe de la recherche du consensus sur les sujets de fond. Notre culture est plutôt celle de la radicalité. La France a une tradition du "politique " et la dimension idéologique des questions prend vite le pas et empêche parfois de trouver le compromis utile pour faire avancer la société.

Cette affirmation est peu iconoclaste, parce que cela peut apparaître comme une trahison des grands principes de la République. Il faut cependant chercher une voie et celle de l'expérimentation est utile. Ce qu'on crée au plan local peut aider à clarifier le débat et aider sur la manière d'avancer. La vie politique nationale est très différente de la vie politique locale. On se demande souvent pourquoi ce que l'on est capable de faire au plan local ne pourrait pas marcher au plan national.

Le hasard fait que l'hebdomadaire Courrier international vient de consacrer récemment un dossier à Nantes. C'est plutôt sympathique et j'ai été traité gentiment de "hollandais", au sens néerlandais du terme. Ce qui est amusant dans ce papier, c'est qu'il n'est pas sans relation avec ce que nous disons ici. Ce qui m'a frappé, c'est le regard d'un Néerlandais sur nos pratiques démocratiques en France et qui est venu voir comment cela se passe à Nantes. Le thème est que le maire de Nantes ne pourra jamais être candidat à l'élection présidentielle, parce qu'il est trop néerlandais. Cet arti-

cle a un regard ambivalent avec une sorte de sympathie pour la France et, en même temps, une sorte d'étonnement sur notre incapacité à créer les conditions d'un consensus pour traiter des questions qui transcendent les clivages politiques et qui s'inscrivent dans la durée. C'est ce que j'appelle notre approche radicale des problèmes. Je ne veux pas entrer dans un débat politique : il est clair qu'à certains moments il faut trancher et faire des choix mais nous avons besoin aussi, sur un certain nombre de sujets, de créer les conditions d'un consensus.

Il ne faut pas agir dans l'urgence. On peut faire une loi suite à l'affaire d'Outreau mais nous ne créerons pas aussi vite un consensus nécessaire sur la question centrale de la confiance des citoyens dans la justice. Il faut créer les conditions d'un diagnostic partagé entre les acteurs, mais aussi entre les citoyens, pour imaginer des solutions.

Je partage le sentiment de Corinne Lepage sur la nécessité, de prendre les questions très en amont : un an, parfois deux ans. Toutes les réformes qui ont été réussies, notamment en Europe du Nord, ont fait l'objet de très longs processus avant de faire un choix politique. Il faut créer suffisamment d'adhésion aux diverses solutions et même aux alternatives. Ce n'est alors pas le fait d'agir pour traiter le problème qui sera la cause d'un rejet, parce que l'on aura créé les conditions d'un diagnostic partagé. Sans ce diagnostic partagé, on a le sentiment que la décision prise est imposée et contraire aux intérêts de la population. Cela peut être tragique pour un pays comme la France qui a besoin de se réformer et d'améliorer son efficacité pour son avenir, pour la cohésion sociale et pour avoir confiance dans l'avenir de sa jeunesse.

Nos expérimentations locales, et le Conseil de développement est une initiative majeure dans ce domaine, doivent être mises à profit au plan national. Il y a là, par ailleurs, une dialectique à trouver entre les conseils de

quartier et les conseils de développement. Le danger est souvent que l'intérêt général soit décrété par l'élu seul. Dès lors, il peut y avoir une méfiance du citoyen. Nous devons aussi éviter les risques de l'égoïsme et du syndrome Nimby.

Nous avons réuni ici des conseils de développement qui fonctionnent bien et qui ont des points de convergence. L'expérience de Lyon m'a beaucoup frappé sur le besoin d'un minimum d'organisation, de cohérence et de rigueur dans la méthode. L'évolution de Lille est également très enrichissante et le forum de l'emploi organisé par le Conseil est une initiative remarquable. Pour que cela fonctionne, il faut que le conseil soit autonome et perçu comme indépendant, même s'il est en relation étroite avec la collectivité locale à laquelle il est relié. C'est une question de volonté politique partagée, de la part des membres du Conseil de développement, mais aussi de la part des élus. Patrick Peugeot a insisté sur l'absence de formalisme et cela me paraît important. En fonction des situations locales, on n'est pas obligé de procéder exactement de la même manière. Les conseils de développement figurent dans les textes, mais s'il n'y a pas une volonté politique des élus d'accepter un conseil dans sa réalité, sa diversité, son autonomie, son regard critique, cela ne peut pas fonctionner. Il faut l'accepter, non pas comme un risque ou un pari, mais comme une chance.

Pierre Zémor

Nous avons fait un tour assez complet. Il revient au président du Conseil de développement qui nous a invités et accueillis, de conclure cet après-midi nantais fort riche.

PROPOS DE CONCLUSION

Jean-Joseph Régent

Je suis très heureux d'avoir pu marquer l'anniversaire des dix ans du Conseil de développement de la communauté nantaise par une discussion publique de cette tenue sur la question très actuelle de la place des citoyens dans la vie publique. Je veux remercier tous ceux qui se sont déplacés pour nous accompagner et nous apporter leur expérience, et tous ceux qui ont un investissement important et qui ont éclairé notre démarche de prolongement de réflexion par des pistes qui nous seront très utiles.

La qualité des personnalités présentes nous a permis de recueillir, au fil des analyses présentées, beaucoup d'éléments qui sont pour nous porteurs de progrès dans l'approche du sujet. Je prendrai une image de notre région, de notre culture régionale, en disant que notre récolte a été un peu celle que l'on fait dans nos marais : celle de la fleur de sel. L'essence des échanges a été à l'image de ce sel délicat qui est constitué par les premiers cristaux que nous récoltons sur notre côte atlantique avec beaucoup de soin et d'attention, dans les marais salants, et qui est un produit d'excellence de l'océan Atlantique.

Ce sel que nous avons recueilli ensemble aujourd'hui est une ressource d'observations que nous pourrons offrir à ceux qui sont en position d'être des leaders politiques : à monde nouveau, dispositions nouvelles pour organiser et développer la vie démocratique afin de satisfaire l'attente et la participation des citoyens ! À l'évidence, la société d'aujourd'hui conduit les citoyens à vouloir vivre leur vie publique d'une manière qui a peu de relations avec celle qui était antérieure. La conjonction de l'élévation du niveau de formation, la croissance continue du flux d'informations de toutes formes, l'usage des nouveaux outils de la vie quotidienne ont modifié les références usuelles des individus et en conséquence, bien entendu, l'organisation de leur vie de tous les jours, leurs choix et leurs comportements.

Nous avons observé, parallèlement, que la rapidité des transformations de la vie collective par ces nouveaux outils conduit à une sorte de rupture de mœurs et d'attitudes entre les différentes générations. Les jeunes nés avec l'émergence et le développement de ces outils n'ont pas avec ceux-ci de problèmes existentiels. Il n'en est pas de même pour les plus âgés, qui ont été formés aux pratiques antérieures et qui ont à s'adapter, avec difficulté parfois, à ces nouveaux outils et surtout aux nouvelles mœurs et pratiques qu'ils font naître dans la vie de tous les jours. Ces ruptures sont d'autant plus complexes qu'elles sont à étages et s'opèrent de manière successive : l'ordinateur, Internet, le téléphone mobile constituent des nouveautés pour une part de la population, alors qu'il s'agit déjà d'un usage commun pour les autres. Pour les moins de 30 ans ces outils relèvent de la banalité, pour les moins de 20 ans ils sont déjà anciens.

Ces ruptures se constatent également dans la transmission des références et des expériences de génération à génération. Beaucoup de ce qui constituait l'essentiel des transmissions a disparu, n'ayant plus d'objet réel, tant dans le domaine des savoirs professionnels que des cultures de vie

commune. Les valeurs traditionnelles sont devenues obsolètes pour les jeunes générations, et cela les conduit à une activité de reconstruction de celles-ci, en recherchant des prophètes, ces personnalités qui, selon Castells, dessinent des chemins, proclament des valeurs et émettent des symboles, pour faire apparaître les valeurs donnant du sens à la vie d'aujourd'hui. C'est un chantier de reconstruction mentale qui est ouvert. Il est soumis aux vents de la planète et beaucoup de jeunes sont sans base morale suffisamment forte et exigeante ni voie d'accès claire au futur. Cette situation les conduit au mieux dans un brouillard, le plus souvent face à un vide anxiogène et une recherche de substitutions.

Heureusement, osons le dire, dans la vie de tous les jours, les individus ne se posent pas de questions à tout moment sur les principes et le sens de leur existence, mais confortent le plus souvent la conduite de leurs opérations journalières par des habitudes, y compris celle de penser. Les habitudes sont rassurantes et confortables. Elles évitent les questionnements sur les choix et forment une sorte de programmation de base qui est une somme d'expériences acquises antérieurement et de références enseignées, transmises ou télévisées. Cette forme usuelle de confort de vie rejoint la tendance naturelle des individus au mimétisme : une sorte de mécanisme social naturel, qui conduit à suivre des modèles pour être conforme à la norme sociale du milieu de référence.

Le développement des médias a accru considérablement l'usage de ce mécanisme. Il fait naître des effets de mode en fournissant, en particulier aux plus jeunes, qui sont à la recherche d'une différenciation et/ou d'une identité distinctive, des modèles dans ce fabuleux album d'images et de culture offert à tous par la télévision. Une télévision nourrie par les opérations de marketing mises en œuvre pour le développement des activités économiques qui s'inscrivent dans la vie culturelle. C'est une voie prescriptive très

efficace, qui est de plus empruntée pour d'autres activités humaines.

Observons, à la lumière de cette forme de création d'opinions, le développement de l'utilisation de ce vecteur pour des activités de caractère religieux, social et caritatif et, dans les saisons électorales, pour la mise en avant des icônes que se choisit le monde politique. Cette modalité de nature technique a modifié sensiblement la nature des débats de la vie démocratique et de son organisation locale.

Cette influence du système médiatique commence tout juste à être étudiée. Elle mérite une attention toute particulière, car elle peut aboutir, avec les meilleures intentions du monde que sont la transparence et le souci d'informer, à des dérives assez graves. La multiplication des canaux d'information, l'accès instantané aux nouvelles du monde génèrent autant de chocs que de relations positives. La communication n'est pas forcément la compréhension.

Permettez-moi de compléter ces commentaires sur l'évolution générale par quelques observations que j'ai pu faire au cours de ces dix années de conduite des débats dans le Conseil de développement et de relations avec les personnels politiques et leurs collaborateurs. Les individus de la société dite « civile » qui entrent dans des instances collectives non politiques comme les conseils de développement sont en majorité déjà issus des associations et des organisations professionnelles. Ce sont des personnes qui ont cherché à s'épanouir en prenant des responsabilités et/ou souhaitant apporter une contribution personnelle à des missions de diverses natures, à distance des activités politiques. C'est une première étape, qui amorce le processus de distinction des individus accédant à nos conseils. Le débat y est plus ou moins libre, selon le champ de liberté défini par la structure politique du territoire et le statut du ou des meneurs de jeu. Les échanges sont toujours introduits par ceux qui ont une pratique de la parole en public

et/ou se sentent légitimes par leur statut social à intervenir. Pour que se développe un débat plus large et que chacun des participants y prenne part, il faut que soit favorisée la naissance, chez les individus concernés, d'une certaine familiarité. Celle-ci s'épanouit avec le sentiment qui grandit chez les individus, par l'acquisition d'une capacité à imaginer la réaction de l'autre, une attitude que le philosophe Habermas avait déjà observée et analysée à propos des relations des individus dans l'espace public.

À partir de la familiarité naît la confiance, essentielle pour que se déploient les apports de tous. Elle a ses degrés et ses fragilités. Elle se mesure dans le niveau d'échange des idées, et surtout des libertés d'appréciation sur les événements et les personnes et la libre expression de sentiments, sans la retenue des échanges dans les cadres conventionnels. Le stade supérieur de la confiance, introduit avec la solidarité du travail en commun, fait naître des sentiments amicaux qui ajoutent une sensibilité affective dans les relations et accroissent la cordialité des relations interpersonnelles.

La vie des groupes humains, à cette échelle et de cette nature, prend une forme largement déterminée par les normes sociales et morales usuel-lement pratiquées alentour; des normes sociales qui ordonnent le fonctionnement et déterminent le climat le plus général des échanges. L'atmosphère qui y règne résulte des niveaux de relation précédemment évoqués: la familiarité, la confiance et le plaisir d'être et d'œuvrer ensemble. J'ajouterai que les groupes humains stables acquièrent, avec le temps et le développement de leurs activités, une personnalité et des caractéristiques qui leur sont propres et qui consolident l'action commune.

À Nantes, mes collègues ont adhéré sans retenue au cadre de référence proposé. Il est dans la tradition de la vie de notre territoire : respect des personnes, écoute, tolérance et volonté de travailler sérieusement pour être apprécié, et donc respecté par l'environnement politique et civil. Tous les participants ont eu, au cours de nos travaux -ce fut leur récompense-, la possibilité de développer leur personnalité par l'acquisition de connaissances dans la pratique de l'expression et la conduite de l'analyse, mais aussi dans un approfondissement de l'éthique de la discussion que nous avons validé par notre pratique.

Ces exercices en commun ont permis de découvrir d'autres personnalités, d'autres parcours sociaux et d'échanger une part de leur richesse humaine. Ainsi, la force du verbe et ses niveaux d'effet dans la vie sociale ont pris de nouvelles dimensions. Beaucoup, parmi nous, y sont devenus plus sensibles, en prenant conscience des effets des paroles sur les individus et les différents entendements de celles-ci. Les paroles peuvent véhiculer de la bienveillance, s'apprécier comme de la malice, mais être aussi, trop souvent, d'une extrême cruauté et une source d'affrontements.

Un autre effet de la culture spécifique au groupe qui se constitue au fil du temps, ce sont les attitudes réflexes des uns envers les autres que nous observons et, parallèlement, les sensibilités, les choix préférentiels selon les sujets d'étude. Une cotation de l'intérêt apparaît d'ailleurs avec le nombre des membres mobilisés ou l'importance de la participation à des débats que nous organisons. C'est une forme de mesure utile de la variation des préoccupations sociales.

Mais ce que nous avons tous à retenir de plus important, c'est la ressource de connaissances, d'expertise et de savoir-vivre dont disposent les individus ; des ressources que mobilisent, avec plus ou moins de succès, un certain nombre de conseils de développement en utilisant le substantiel fonds de dévouement et de générosité sociale qui s'y observe généralement quand les conditions de leur mise en œuvre sont réunies. Il y a une très grande attente de la vie démocratique moderne, favorisant la bonne

santé de la vie collective. L'organisation politique d'aujourd'hui est souhaitée plus véritablement démocratique. Cela appelle, de la part des acteurs politiques, des attitudes davantage en harmonie avec notre époque. Il y a un besoin d'une vie publique où seraient cultivés la simplicité dans les rapports et le respect des citoyens, considérés non pas uniquement comme des électeurs, mais en premier, comme des acteurs de la vie commune.

Les gestes de la vie publique, de la vie politique, ne peuvent plus, aujourd'hui, être déterminés par les seules délibérations faites dans l'espace institutionnel tel qu'il existe. Il y a beaucoup d'interventions extérieures à prendre en compte, en particulier les effets, sur l'opinion, des jeux de compétition des médias, mais aussi des choix des grands acteurs économiques et financiers qui interfèrent dans les vies individuelles et collectives à différents niveaux.

Une vie démocratique mise à l'heure du monde actuel est en attente, une vie espérée où la participation des citoyens, en dehors des élections, resterait ouverte et respectée, avec une démocratie qui favorise le volontariat, chez les citoyens, pour produire librement, mais avec sérieux et dans le respect des rôles, des apports de connaissances, de concertation et d'échange, une démarche qui, par ailleurs, élargirait le champ de la compréhension des problématiques et accroîtrait les convergences d'opinion dans les territoires sur les projets.

Une réflexion approfondie sur les rôles des différents acteurs dans la vie démocratique doit être initiée : celui des élus ayant reçu mission de la conduite des collectivités et celui des citoyens volontaires pour contribuer à l'examen des différentes problématiques et au débat, dans le respect de la mission des élus. Une formalisation de ces rôles, après une explicitation des contenus, est à élaborer pour clarifier le champ d'action des intervenants dans la vie démocratique du territoire.

Les conseils de développement ont permis d'ouvrir une piste dans une zone de démocratie nouvelle, encore vierge, qui déplace la frontière institution-nelle actuelle. Œuvrons ensemble pour la mise en valeur de ce nouvel espace, afin d'accroître nos chances de progrès démocratique, un progrès dans le bien-être, qui se fonde sur une plus grande fraternité et une réelle solidarité. Je suis assuré que notre rencontre d'aujourd'hui, par les débats qu'elle a suscités, a contribué à une avancée dans cette perspective.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	_
Jean-Joseph Régent	3
Le pari de la démocratie participative à Nantes Jean-Marc Ayrault	5
PREMIÈRE PARTIE Regards croisés	
Actualité de la citoyenneté <i>Roger Sue</i> Temps de la démocratie <i>Jean Viard</i> Lieux urbains du débat <i>Olivier Mongin</i> Effets de la participation sur la décision <i>Céline Braillon</i>	13 15 18 29 40 56 68
DEUXIÈME PARTIE	
Les conditions de la démocratie participative	
Débat	83
PROPOS DE CONCLUSION	
Jean-Joseph Régent1	19

Conseil de développement de Nantes Métropole Tour Bretagne - bp 72423 44047 Nantes cedex 1

Président : Jean-Joseph Régent Directeur : Gabriel Vitré

 $Tel\ 02\ 40\ 99\ 49\ 36\ \hbox{-}\ fax\ 02\ 40\ 99\ 48\ 56$

 $Courriel: conseil-de-developpement@wanadoo.fr\\ Site: www.nantes-citoyennete.com$